



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[C - E]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

CHA

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60834](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60834)



# DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

## C H A

**CHABANES**, (Jacques de) seigneur de la Palice, maréchal de France, gouverneur du Bourbonnois, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolois, du Lyonnais, se signala dans toutes les guerres de son tems. Il suivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, & Louis XII au recouvrement du duché de Milan. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne, en 1512. Prisonnier l'année d'après à la journée des Éperons, il échappa à ceux qui l'avoient arrêté. L'Italie fut encore témoin de plusieurs de ses exploits. Il se trouva à la prise de Villefranche, à la bataille de Marignan & au combat de la Bicoque en 1522. De l'Italie il passa en Espagne, secourut Fontarabie, puis fit lever le siege de Marseille, & alla mourir, les armes à la main, à la bataille de Pavie en 1525.

**CHABOT**, (Pierre Gautier, dit) né en Poitou en 1516,  
*Tom III,*

précepteur des petits-fils du fameux chancelier de l'Hôpital, s'appliqua principalement à leur expliquer Horace d'une manière particuliere. Son Commentaire sur ce poëte est une analyse du texte, suivant les regles de la grammaire & celles de la rhétorique. Il fit imprimer un échantillon de cet ouvrage en 1582, & le mit en entier au jour cinq ans après. Il travailloit à une seconde édition, lorsqu'il mourut en 1597, à 80 ans. Jacques Grasser, héritier de ses remarques nouvelles, les inféra dans l'édition de 1615, in-fol.

**CHABOT**, (Philippe) seigneur de Brion, amiral de France, chevalier des ordres de S. Michel & de la Jarretiere, gouverneur de Bourgogne & de Normandie, fut pris à la bataille de Pavie en 1525, avec le roi François I, dont il étoit le favori. On l'envoya en 1535 en Piémont, à la tête d'une armée. Les villes du Bugei, de la

A

Bresse, de la Savoie, lui ouvrirent leurs portes. Il auroit poussé plus loin ses conquêtes, si ses ennemis n'y eussent mis des bornes. Montmorenci & le cardinal de Lorraine l'accuserent de malversation. Une commission, à la tête de laquelle étoit le chancelier Poyet, le condamna à perdre sa charge, & à payer une grosse amende. François I, aux reproches duquel il avoit répondu insolemment, auroit voulu un arrêt de mort, pour le rendre plus respectueux, & pour avoir le plaisir de lui donner sa grace. Comme il ne put payer l'amende de 70000 écus à laquelle il avoit été condamné, il demeura plus de deux ans en prison. Enfin il obtint d'être renvoyé devant le parlement de Paris, qui le déchargea de toute accusation. Chabot mourut en 1543, regardé comme un homme plus courtisan que grand politique.

CHABRÆUS, (Dominique) mort au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, a donné *Stirpium Scialographia & Icones*, Geneve, 1677, in-folio. N. L.

CHABRIAS, général Athénien, célèbre par ses actions guerrières, défit, dans un combat naval, Pollis, général Lacédémonien. Envoyé au secours des Thébains contre les Spartiates, & abandonné de ses alliés, il soutint seul, avec ses gens, le choc des ennemis. Il fit mettre ses soldats l'un contre l'autre, un genou en terre, couverts de leurs boucliers, & étendant en avant leurs piques; cette attitude empêcha qu'ils ne fussent enfoncés: Agesilas, général des Lacédémoniens, quoique vainqueur, fut obligé de

se retirer. Les Athéniens érigèrent une statue à Chabrias, dans la posture où il avoit combattu. Il rétablit ensuite Nectanabo sur le trône d'Egypte, peu de tems après il mit le siège devant Chio, & y périt l'an 355 avant J. C. Son vaisseau fut coulé à fond. Il auroit pu l'abandonner & se sauver à la nage; mais il préféra la mort à une fuite honteuse.

CHABRIT, (Pierre) avocat au parlement de Paris, & conseiller au conseil souverain de Bouillon, s'occupa d'un ouvrage qu'il intitula: *De la Monarchie Françoisise ou de ses Loix*, dont il fit paroître les deux premiers volumes en 1784, in-8<sup>o</sup>; ils offrent des vues nouvelles; mais on lui reproche d'avoir guindé son style en voulant l'asservir à celui de Montesquieu; il en imite quelquefois la précision, mais il en atteint encore plus souvent la sécheresse & l'obscurité. Il mourut en 1785.

CHAILLON, (Jacques) docteur en médecine, au dix-septième siècle, de la ville d'Angers, est auteur de ces deux ouvrages: I. *Recherches de l'origine & du mouvement du sang*, Paris, 1664, in-8<sup>o</sup>; 1677 & 1699, in-12. II. *Questions de ce tems*, Angers, 1663, in-8<sup>o</sup>. C'est presque le même ouvrage que le précédent.

CHAI, (Charles) né à Geneve en 1701, pasteur de l'église protestante françoise à La Haye en 1728, a donné quelques ouvrages analogues à son état, qui sont recherchés de ceux de la communion; tels sont: I. *La sainte Bible, avec un Commentaire littéral & des notes choisies, tirées de divers auteurs*

anglois, 1742-1777, 6 vol. in-4°. Ce long Commentaire n'embrasse pas encore tous les livres historiques de l'Ancien Testament. II. *Catéchisme historique & dogmatique*, 1755, in-8°. III. *Le sens littéral de l'Écriture*, 1738, 3 vol. in-12, traduit de Thomas Stackhouse. IV. *Lettres historiques & dogmatiques sur le Jubilé & les Indulgences*, 1751, 3 vol. in-8°, opposées aux dogmes des Catholiques, sur cette matière. Il est mort à La Haye, en 1785.

CHAISE, (Jean Filleau de la) frere du traducteur de Don Quichotte, naquit à Poitiers, & vint à Paris de bonne heure. Il s'attacha à la duchesse de Longueville, au duc de Rohan, & aux Solitaires de Port-Royal. Il mourut en 1693. Son *Histoire de S. Louis*, Paris, 1688, 2 vol. in-4°, faite sur les Mémoires de M. Tillemont, est devenue rare. Quoiqu'écrite d'un style lâche, elle fut reçue avec tant d'empressement, que le libraire fut obligé, le premier jour de la vente, de mettre des gardes chez lui. Ceux qui n'avoient pas le même enthousiasme pour les ouvrages de Port-Royal, engagerent l'abbé de Choisy à donner une autre *Histoire de S. Louis*. Elle fut composée en moins de trois semaines; & malgré son air superficiel, les agréments & la légèreté du style du nouvel historien firent oublier l'érudition de l'ouvrage de la Chaise, dont les matériaux seuls lui avoient coûté deux ans de recherches.

CHAISE, (François de la) né au Château d'Aix en Forez en 1624, se fit jésuite au sortir de sa rhétorique. Il étoit petit-

neveu du P. Cotton, célèbre dans cette compagnie. Après avoir professé avec beaucoup de succès les belles-lettres, la philosophie & la théologie, il fut élu provincial de la province de Lyon. Il remplissoit cet emploi, lorsque Louis XIV le choisit pour son confesseur, à la place du P. Ferrier en 1675. Une figure noble & intéressante, un caractère doux & poli, lui acquirent beaucoup de crédit auprès de son pénitent. Les Jansénistes l'accuserent d'indulgence, dans un tems où, selon eux, il auroit dû être sévère. Ils le blâmerent encore plus, d'être entré dans toutes les mesures que le monarque prit contre eux. Il est sûr qu'il ne leur fut pas favorable; & il ne devoit pas l'être. Il mourut en 1709, à 85 ans, membre de l'académie des inscriptions, dans laquelle il méritoit une place par son goût pour les médailles (voyez les Eloges des académiciens, par M. de Boze, tom. 1, pag. 125). *L'Histoire particulière du P. de la Chaise*, Cologne, 1696, 2 vol. in-16, est plutôt une satire qu'une histoire; la *Vie* qui en est un abrégé imprimé en 1710, ne vaut pas mieux. Le duc de St. Simon qui ne peut être suspect quand il dit du bien des Jésuites, en parla sur tout un autre ton. « Le Pere de la » Chaise, dit-il, étoit d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère; juste, droit, sensé, sage, doux & modéré, fort ennemi de la délation, de la violence & des éclats. Il avoit de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Il

» étoit défintéressé en tout  
 » genre, quoique fort attaché  
 » à sa famille; il se piquoit de  
 » noblesse, & il la favorisa en  
 » tout ce qu'il put; il étoit soi-  
 » gneux de bons choix pour  
 » l'épiscopat, sur-tout pour  
 » les grandes places; & il fut  
 » heureux, tant qu'il eut l'en-  
 » tier crédit. Facile à revenir,  
 » quand il avoit été trompé,  
 » & ardent à réparer le mal,  
 » que son erreur lui avoit fait  
 » faire, d'ailleurs judicieux &  
 » précautionné.... Par bien des  
 » faits en sa vie, il supprima  
 » bien des fripponneries, & des  
 » avis anonymes contre beau-  
 » coup de gens, en servit quan-  
 » tité, & ne fit jamais de mal,  
 » qu'à son corps défendant;  
 » aussi, fut-il généralement re-  
 » gretté. Les ennemis même  
 » des Jésuites furent forcés de  
 » lui rendre justice, & d'a-  
 » vouer que c'étoit un homme  
 » de bien & honnêtement né,  
 » & tout-à-fait pour remplir sa  
 » place. « L'éloge que le roi  
 » lui même fit de lui en présence  
 » de tous ses courtisans, lorsqu'on  
 » vint lui apporter les clefs de son  
 » cabinet, & ses papiers, est bien  
 » propre à dissiper la calomnie,  
 » & à faire respecter sa mémoire.  
 » Il étoit si bon, dit-il, que  
 » je le lui reprochois souvent;  
 » & il me répondoit : *Ce n'est*  
 » *pas moi qui suis bon; mais*  
 » *vous qui êtes dur* ».

CHALAIS, (Henri de Taleyrand, prince de) étoit un cadet de l'illustre maison de Taleyrand. Il parut à la cour de Louis XIII, & plut à ce prince par les agrémens de sa figure, & par son habileté dans divers exercices. Il fut nommé grand-maitre de la garde-robe. Gas-

ton, frere du roi, en fit son favori, & la fameuse duchesse de Chevreuse, son amant. Le cardinal de Richelieu avoit indisposé une partie des courtisans. Gaston étoit à la tête des mécontents. Il se forma un complot pour assassiner le ministre. La trame ne tarda pas à être découverte. La cour étoit alors à Nantes, où le grand-maitre fut d'abord mis en prison. Une commission tirée du parlement de Bretagne, le garde des sceaux Marillac à leur tête, lui fit son procès. En vain Gaston sollicita sa grace; il fut condamné à avoir la tête tranchée. Les amis de cet infortuné courtisan firent absenter le bourreau, dans l'espérance que les délais donneroient le moyen de toucher le roi. Mais on substitua au bourreau un cordonnier détenu pour crime dans les prisons de Nantes. Cet homme, armé d'une espee de hache de tonnelier, donna plus de trente coups au malheureux Chalais, avant que la tête fût séparée du corps. Au vingtieme coup, le mourant s'écria pour la dernière fois : *Jesus! Marie!* Cette exécution barbare se fit le 19 août 1626. On a prétendu que, pendant l'instruction du procès, le cardinal de Richelieu s'étoit maqué plusieurs fois pour aller trouver le prisonnier, auquel il promit son pardon, s'il avouoit qu'il avoit conspiré contre le roi. Chalais fit, dit-on, cet aveu; mais voyant qu'il n'avoit servi qu'à avancer sa mort, il nia constamment ce prétendu complot. Ces anecdotes n'ont aucune vraisemblance.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du 3e. siecle, a laissé

un bon Commentaire sur le *Timée* de son maître. Quelques favans l'ont cru chrétien, parce qu'il parle de l'inspiration de Moïse. Il est vrai qu'il rapporte ce que les Juifs & les Chrétiens en ont pensé; mais il en parle avec l'indifférence d'un homme qui ne veut point examiner la vérité d'un fait; il ne paroît décidé, que lorsqu'il s'agit du paganisme. Son *Commentaire*, traduit du grec en latin, parut à Leyde, 1617, in-4°.

CHALCONDYLE, (Démétrius) Grec de Constantinople, réfugié en Italie, après la prise de cette ville par Mahomet II. Il mourut à Rome en 1513, après avoir publié une *Grammaire Grecque*, in-folio, dont la première édition, sans date & sans nom de ville, est très-rare. Elle fut réimprimée à Paris en 1525, & à Bâle en 1546, in-4°.

CHALCONDYLE, (Laonic) natif d'Athènes, se retira en Europe après la destruction de l'empire Grec, & y mourut vers l'an 1490. Il est auteur d'une *Histoire des Turcs* en dix livres, depuis 1298 jusqu'en 1462. Cette Histoire, traduite en latin par Clauser, est intéressante pour ceux qui veulent suivre l'empire Grec dans sa décadence & dans sa chute, & la puissance Ottomane dans son origine & dans ses progrès; mais il y a beaucoup de faits mis sans examen. L'histoire de Chalcondyle parut en grec & en latin, au Louvre, en 1650, in-fol. Cette édition renferme *Annales Sultanorum*, écrites par des Turcs en leur langue, traduites en latin par Leunclavius. Il y en a une traduction fran-

çoise de Vigenere, continuée par Thomas Artus, & par Mezerai, 1662, 2 vol. in-fol.

CHALES, (Claude-François Millet de) Jésuite, né à Chambéry en 1621, fit honneur à sa société par ses talens pour les mathématiques. Ses supérieurs l'ayant chargé d'enseigner la théologie, en auroient fait d'un excellent mathématicien un théologien médiocre, si le duc de Savoie n'avoit dit qu'on devoit laisser vieillir un tel homme dans la science pour laquelle il avoit un talent décidé. Il professa avec distinction à Marseille, à Lyon, à Paris, & mourut à Turin en 1678. On a de lui un *Cours de Mathématiques* complet, en latin, 1674, 3 vol. in-fol., & 1680, 4 vol. in-fol. Son *Traité de la navigation*, & ses *Recherches sur le centre de la gravité*, sont les deux morceaux de ce recueil dont les connoisseurs font le plus de cas. Le P. de Chales est le premier qui a reconnu que la réfraction de la lumière étoit une condition essentielle à la production des couleurs, dans l'arc-en-ciel, dans les verres, &c.; découverte dont Newton a fait la base de sa théorie des couleurs. Le télescope de cet illustre Anglois paroît se trouver aussi dans la catoptrique du Jésuite, liv. 3, prop. 54. On a encore de lui: *Principes de Géographie*, Paris, 1677, in-12, d'un grand usage.

CHALINIÈRE, (Joseph-François Sant du Bois de la) chanoine pénitencier de l'église d'Angers, membre de l'académie de la même ville, & ancien professeur en théologie, est auteur des *Conférences du*

*diocese d'Angers sur la grace*, en 3 vol. in-12. Quoiqu'il eût moins de précision & de netteté dans l'esprit, que Babin, le premier auteur de ces conférences, son ouvrage ne laisse pas d'être estimé. Il partagea sa vie entre l'étude & les exercices de son ministère, & se distingua autant par son zèle que par son érudition. Il mourut en 1759.

CHALIPPE, (Louis-François) récollet, connu aussi sous le nom de *P. Candide*, mourut à Paris, sa patrie, en 1757, à 90 ans, après 73 ans de profession religieuse. Il s'étoit acquis l'estime des gens de bien, & principalement de ses confrères, par ses vertus & sa science. Il a donné au public: I. *Vie de S. François*, Paris, 1728, in-4°. & 1736, 2 vol. in-12, pleine de recherches & de bonne critique. Elle a effacé toutes les histoires de ce saint fondateur qui avoient paru jusqu'alors. II. *Oraison funebre du Cardinal de Mailly*, 1722. III. *Des Sermons*.

CHALLE, (Charles-Michel-Ange) né à Paris le 18 mars 1718, suivit le penchant qu'il avoit pour l'architecture & la peinture. Ayant eu pour maîtres dans sa patrie, le Moine & Boucher, il alla perfectionner ses talens sur les beaux modèles que présente l'Italie. Il y dessina des vues, des monumens, dont plusieurs ont été gravés. S'étant fait connoître par plusieurs tableaux, il reçut des invitations de plusieurs souverains pour se rendre dans leurs états respectifs, entr'autres du roi de Prusse, & de l'impératrice de Russie; mais de retour d'Italie dans sa patrie, il ne voulut

point en sortir. Il fut fait professeur de perspective, & décoré de l'ordre de S. Michel. Son talent dans l'architecture fit qu'on le chargea des décorations de toutes les fêtes qui se donnerent de son tems à Versailles, & des catafalques que l'on dressa à l'occasion des morts illustres, quel'on a perpétués par la gravure. Il mourut à Paris le 8 janvier 1778. On estime principalement son tableau qui est à S. Hippolyte, qui représente le clergé de Rome, venant fortifier le saint de ce nom dans sa prison. Il y a aussi plusieurs de ses tableaux dans l'église de l'Oratoire de Paris. Il imita la maniere de Salvator Rosa, du Guide & de Boucher.

CHALLONER, (Thomas) né à Londres en 1515, accompagna Charles-Quint à la malheureuse expédition d'Alger, où il s'échappa du naufrage à l'aide d'une corde. De retour en Angleterre, il fut fait secrétaire du conseil. Elisabeth l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand I, & ensuite en Espagne en 1561. Il mourut à Londres le 7 octobre 1565. On a de lui: I. *De Republica Anglorum instauranda*. Londres, 1579, in-4°. II. *Poème à la louange de Henri VIII*, en latin. III. Traduction en anglois de *l'Eloge de la Folie*, par Erasme; sans doute pour justifier celle qui l'avoit porté à célébrer le Néron de l'Angleterre.

CHALLONER, (Robert) évêque de Dibra, vicaire apostolique de Londres, se fit estimer des protestans même par ses belles qualités. Il n'étoit pas né catholique; il embrassa la vraie Religion vers la vingtième an-

née de son âge. Ce prélat mourut en 1778. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'Histoire de ceux qui ont souffert en Angleterre pour la Religion*, Londres, 1741. Ouvrage où il prouve avec évidence, que les Anglois ont fait mourir un grand nombre de personnes, précisément pour cause de religion, & réfute les hérétiques qui ont fait tous les efforts possibles pour déchirer la mémoire de ces témoins de la foi. Il n'est pas surprenant qu'ils aient été condamnés comme criminels de lèse-majesté; le conseil du roi regarde le souverain comme chef de la religion, & ceux qui lui refusoient cette qualité, comme criminels de lèse-majesté.

CHALON, prêtre de l'Oratoire, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire de France*, imprimé en 1720, 3 vol. in-12. Le premier président de Harlay lui avoit demandé cet ouvrage pour l'instruction de son fils. Le président Hénault faisoit grand cas de cette Histoire, dans laquelle il avouoit d'avoir puisé d'excellentes choses; cela n'empêche pas qu'elle ne soit presque inconnue aujourd'hui.

CHALONS, (Philibert de) prince d'Orange, voy. ORANGE.

CHALOTAIS, (Louis-Anne-Raoul-René de Caradeuc de la) procureur-général du parlement de Rennes, fut l'un des premiers magistrats qui se signalèrent contre les Jésuites; il rendit deux fois Compte en 1762 au parlement, des Constitutions de cette société; ces *Comptes rendus* sont en 2 vol. in-12. Ils sont écrits avec une force égale à la haine qu'il avoit vouée à ces religieux.

» Il n'a point gardé, dit une société de gens-de-lettres non suspects dans cette matière, » de justes mesures, lorsqu'il a » parlé des hommes célèbres » que la société éteinte a produits dans presque tous les » genres ». Il a été amplement réfuté par l'*Apologie de l'Institut des Jésuites*; les *Comptes rendus des Comptes rendus*. Il eut ensuite un démêlé fort vif avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province de Bretagne. Chalotais fut soupçonné d'avoir des liaisons avec les ennemis de l'état; la liberté avec laquelle il contraria les opérations du gouverneur, ses propos vifs & indécents fortifièrent les soupçons. Il fut mis en prison, & son procès lui fut fait par des commissaires nommés par le gouvernement; mais les accusations n'ayant pas été constatées, on lui rendit la liberté. Il mourut à Rennes le 14 juillet 1785. On a de lui, outre ses *Comptes rendus*: I. *Essai d'Education nationale*, 1763, in-12, dont la Religion ne fait point la base. II. *Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, in-4°, & différens autres *Mémoires* relatifs à son affaire.

CHALUCET, (Armand-Louis Bonnin de) étoit évêque de Toulon, lorsque le duc de Savoie assiégea cette ville en 1707. Il rendit de grands services en cette occasion. Il s'appliqua avec ardeur à entretenir l'union parmi les commandans de l'armée qui devoit la défendre. Il fournit de l'argent & de la farine pour le pain; & pendant le siège il demeura intrépide au milieu des bombes, qui tombèrent au nombre de



treize dans sa maison, même au coin de son lit. En reconnoissance de son zele, la ville lui fit dresser un monument dans l'hôtel-de-ville, avec une inscription honorable. Ce prélat avoit autant de lumieres que de vertus. Il mourut au mois d'août 1712.

CHALVET, (Matthieu) de conseiller au parlement de Toulouse, juge de la poésie françoise, & mainteneur des Jeux-Floraux, fut nommé par Henri IV à une place de conseiller d'état, sans employer d'autre sollicitation que celle de son mérite & de son attachement au roi. Il est principalement connu dans la république des lettres, par sa traduction des *Œuvres de Sénèque* le philosophe, mises au jour à Paris en 1604, in-fol. Il a rendu en phrases longues & boursouflées le style concis & vif de son original. Chalvet mourut à Toulouse en 1607, à 79 ans.

CHAM, fils de Noé, frere de Sem & de Japhet, né vers 2446 avant J. C., cultiva la terre avec son pere & ses freres après le déluge. Un jour que Noé avoit pris du vin avec excès, ne lui connoissant sans doute pas la propriété d'enivrer, il s'endormit dans une posture indécente. Cham le vit & en avertit ses freres, pour exposer son pere à leurs railleries. Noé, instruit de son impudence, maudit Chanaan, fils de Cham, punissant le pere dans les enfans; il ne faut pas douter que Chanaan ne méritât d'ailleurs cette punition par ses crimes personnels. « Cham, dit un homme très-versé dans l'étude des Saintes Lettres, » avoit

» été béni de Dieu avant sa  
» faute (*Gen. 9.*); voilà pour  
» quoi Noé ne le maudit point  
» personnellement; mais il an-  
» nonce que cette bénédiction  
» divine ne s'étendra point sur  
» ses descendans. Selon le style  
» des Livres Saints, *maudire* ne  
» signifie pas toujours souhai-  
» ter du mal, mais en prédire;  
» ici les verbes sont au futur, &  
» non à l'optatif: il faut donc  
» traduire *Chanaan sera maudit*,  
» & non que *Chanaan soit*  
» *maudit* ». Cham eut une nom-  
breuse postérité. On croit que  
l'Egypte, où il s'établit, l'adora  
dans la suite sous le nom de  
*Jupiter Ammon*.

CHAMBERLAINE, (Edouard) gouverneur du duc de Grafton, fut chargé d'apprendre l'anglois au prince Georges de Danemarck, & mourut à Chelsea en 1703. On lui doit: I. *L'Etat présent de l'Angleterre*, Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12; *ibid.* 1723, 3 vol. in-8°, avec les additions de Guy Miegge, traduit de l'anglois en françois. On a donné une édition de cet ouvrage exact & judicieux, en anglois, en 1741, considérablement augmenté. II. *Académie pour l'instruction des Dames*, 1671. III. *Le Presbytérien converti*, 1668. C'est une soi-disante Apologie de la religion anglicane. — Son fils Jean, mort en 1724, s'étoit appliqué à l'étude des langues vivantes, & a mis beaucoup de livres françois, italiens, hollandois, en anglois,

CHAMBERS, (Ephraïm) né à Milton dans le Westmorland, de parens doués de peu de fortune, après avoir fait avec succès son cours de belles-lettres au college de Kendal,

fut destiné par son pere qui n'avoit pas le moyen de lui faire achever ses études dans une université, à apprendre un métier. Ce ne fut que chez le troisieme maître qu'il put se déterminer à un art mécanique; ce maître étoit un faiseur de globes; il s'y appliqua autant à la théorie & à l'usage des globes qu'au mécanisme. Il passa ensuite plusieurs années dans la retraite, s'occupant de la recherche de ce qui concerne chaque art, & de l'histoire des sciences. Le fruit de son application, fut une *Encyclopédie*, qui parut pour la premiere fois en deux vol. in-fol. en 1728, dédiée au roid d'Angleterre. C'est là comme le berceau de cette immense compilation, qui a paru depuis en France sous le même nom, & que l'on peut regarder comme l'arsenal de l'incrédulité, qui par les maximes démagogiques qu'elle renferme, a occasionné une révolution funeste dans les esprits, qui a fini par bouleverser la France. L'*Encyclopédie* de Chambers, comme celle de Diderot & société, étoit farcie de traits hardis contre la Religion & le gouvernement (voy. BACON, DIDEROT, ALEMBERT). Après un assez long séjour en France, Chambers repassa en Angleterre en 1739, & mourut le 15 mai 1740, à Brlington. Il avoit amassé des matériaux pour augmenter cette *Encyclopédie* de 7 vol. L'on travailloit à une nouvelle édition, dont les trois premiers volumes parurent en 1739, le 4e. en 1741, & le 5e. en 1746. Le docteur Hill qui en fut l'éditeur après la mort de l'auteur, ne tira de ses manuscrits qu'une

compilation botanique, genre de science pour laquelle Hill avoit une prédilection marquée. On l'a réimprimée en 1778. Chambers a travaillé avec M. Martyn à l'*Histoire philosophique de l'Académie des Sciences*, Paris, 3 vol. in-8°.

CHAMBRAI, (Robert de) élu abbé de St. Etienne de Caen, l'an 1368, mort en 1393, étoit d'une illustre maison de Normandie au diocèse d'Evreux. Le pape Clément VII lui accorda par une bulle, le droit de porter les ornemens pontificaux, dans son monastere, & dans les autres églises qui en dépendent, même en présence de l'évêque diocésain & de tout autre prélat. Ce fut de son tems que les armes des plus notables familles de Normandie, avec leurs alliances, furent peintes dans les lieux les plus fréquentés de cette abbaye: c'est donc une erreur de croire que ce sont les armes des seigneurs qui accompagnèrent le duc Guillaume l'an 1066, à la conquête d'Angleterre, puisque ces armes n'ont été peintes que vers l'an 1370, sous le regne de Charles dit le Sage.

CHAMBRAI, (Jacques-François de) chevalier, grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, né en 1687, étoit de la même famille que le précédent. Il s'acquit une grande réputation dans la guerre qu'il fit toute sa vie aux infideles, sur lesquels il prit onze vaisseaux, entr'autres la *Patrone de Tripoli* en 1723, & en 1732, la *Sultane*, portant pavillon de contre-amiral du grand-seigneur. Pour récompense de ses services, le grand-maitre le fit

vice-amiral & commandant-général des troupes de terre & de mer, de la religion. Ce brave homme fit construire à ses frais dans l'isle de Goze une forteresse, appelée de son nom la *Cité neuve de Chambrai*; & par cet ouvrage important il a mis les Gozetins à l'abri des insultes des Barbaresques, rendu le siege de Malte presque impossible, & assuré le commerce des puissances chrétiennes dans la Méditerranée. Il mourut l'an 1756 à Malte, avec la réputation du plus grand-homme de mer de son siècle. L'Ordre a accordé à son petit-neveu Louis de Chambrai, marquis de Conflans, la permission de porter la croix de Malte.

CHAMBR AI, (Roland Fréard, sieur de) appelé aussi *Chantelou*, parent & ami de Desnoyers, secrétaire d'état, est plus connu pour avoir amené le Pouffin de Rome en France, que par son *Parallele de l'Architecture antique avec la moderne*, Paris, in-fol. en 1650, quoique bien accueilli dans son tems, & assez estimé encore aujourd'hui. Il a été réimprimé en 1702. Il a traduit en françois le *Traité de la Peinture de Léonard de Vinci*, Paris, 1651, in-fol.

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) né au Mans, vers l'an 1594, membre de l'académie françoise & de celle des sciences, médecin ordinaire du roi, égaya l'étude de la médecine & de la philosophie par la culture des belles-lettres. Il laissa des ouvrages dans tous ces genres. I. *Les caractères des passions*, 4 vol. in-4°, réimprimés à Amsterdam, en 5 vol. in-12. II. *L'Art de connoître les hom-*

*mes*: deux ouvrages de morale, qui ne valent pas pour le fond & pour la forme Abbadie & la Bruyere. III. *La connoissance des bêtes*, in-4°. IV. *Conjectures sur la digestion*. V. *Le système de l'ame*, & plusieurs autres morceaux sur des matieres de physique. « Tous ces ouvrages, » dit un critique, fourniroient » à peine la matiere d'un très- » petit extrait, à quiconque se » borneroit à en tirer les choses » passables qu'on peut y trou- » ver par intervalle; tout y est » diffus, plat & commun ». Il mourut en 1669, à 75 ans.

CHAMBRE, (Pierre Cureau de la) fils puîné du précédent, & membre comme lui de l'académie françoise, fut destiné d'abord à la médecine; mais une surdité qui lui survint, le fit tourner du côté de l'église. Il mourut en 1693, curé de S. Barthélemi. Ses connoissances ne se bornoient pas aux matieres ecclésiastiques. Il écrivit peu; mais il engagea plusieurs personnes timides, quoiqu'habiles, à écrire. Il se comparoit à Socrate, qui ne produisant rien de lui-même, aidoit les autres à produire. Quoiqu'il aimât la poésie, il ne fit jamais qu'un seul vers en sa vie. Boileau, à qui il le récita, s'écria en l'admirant: *Ah! M. le Curé, que la rime en est belle!* On a de lui plusieurs *Panegyriques*, imprimés séparément in-4°.

CHAMBRE, (François Illharrat de la) docteur de la maison & société de Sorbonne, & chanoine de S. Benoît, mourut à Paris, sa patrie, en 1753, à 55 ans. On a de lui différens ouvrages qui prouvent qu'il avoit approfondi les matieres qu'il a

traitées. Les principaux sont :  
 I. Un *Traité de la vérité de la Religion*, 5 vol. in-12; bon ouvrage, où le mérite du style se trouve réuni à la justesse & à la solidité des raisonnemens.  
 II. Un *Traité de l'Eglise*, 6 vol. in-12.  
 III. Un *Traité de la Grace*, en 4 vol. in-12.  
 IV. Un *Traité du Formulaire*, en 4 vol. in-12; & plusieurs autres écrits contre le Baianisme, le Janféisme & la Quesnellisme.  
 V. Une *Introduction à la Théologie*, in-12, &c.

CHAMIER, (Daniel) professeur en théologie à Montauban pour les Protestans, y fut tué d'un coup de canon en 1621, sur un bastion où il faisoit les fonctions de prédicant & de soldat. Ce ministre, souvent employé dans les affaires difficiles de son parti, dressa le célèbre édit de Nantes. La politique ne l'empêcha pas de traiter la controverse. On a de lui 4 vol. in-fol. contre Bellarmin, sous le titre singulier de *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Eternel*. Quoique ce titre soit fanatique, & que l'ouvrage le soit aussi, on y trouve pourtant des choses curieuses.

CHAMILLARD, (Etienne) Jésuite, né à Bourges en 1656, enseigna les humanités & la philosophie avec succès. On le vit paroître ensuite dans les chaires, & il annonça la parole de Dieu pendant vingt ans, avec autant de zèle que de fruit. Il mourut à Paris en 1730. Il étoit très-versé dans la connoissance de l'antiquité. On a de lui : I. Une savante édition de *Prudence* à l'usage du dauphin, avec une interprétation & des notes, Paris, 1687, in-4° :

elle est rare. II. *Dissertations sur plusieurs médailles, pierres gravées & autres monumens d'antiquités*, Paris, 1711, in-4°. Le P. Chamillard, qu'une inclination naturelle avoit porté à l'étude des médailles, étoit devenu un antiquaire habile. Cependant le desir de posséder quelque chose d'extraordinaire, & qui ne se trouvât point dans les autres cabinets de l'Europe, l'aveugla sur deux médailles qu'il crut antiques. La première étoit un *Pacatien* d'argent, médaille inconnue jusqu'à son tems, & qui l'est encore aujourd'hui. Le P. Chamillard ayant trouvé cette piece, en fit grand bruit. *Pacatien*, selon lui, étoit un tyran; mais par malheur personne avant lui n'en avoit parlé, pas même Trebellius Pollio, & ce tyran sortoit de dessous terre, après 14 ou 1500 ans d'oubli. La fausseté de cette médaille a été généralement reconnue depuis la mort de son possesseur. La seconde médaille sur laquelle il se trompa aussi, étoit une *Annia Faustina*, grecque, de grand bronze. La princesse y portoit le nom d'*Aurelia*, d'où le Pere Chamillard conclut qu'elle descendoit de la famille des Antonins. Elle avoit été frappée, selon lui, en Syrie, par les soins d'un Quirinus ou Cirinus, qui descendoit, à l'en croire, de ce Quirinus dont il est parlé dans l'Evangile de S. Luc. Le P. Chamillard étala son érudition dans une belle dissertation. Il triomphoit, lorsqu'un antiquaire Romain se déclara le pere d'*Annia Faustina*, & en fit voir quelques autres de la même fabrique. Voyez COLONIA (Dominique de).

CHAMILLART, (Michel de) d'abord conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller-d'état, contrôleur-général des finances en 1699, & ministre de la guerre en 1707, parvint à toutes ces places par la réputation de sa probité, plutôt que par celle de son habileté. Ayant été rapporteur d'un procès perdu par sa négligence, il rendit à la partie 20,000 livres qui en faisoient l'objet, & renonça à sa profession. Il ne voulut se charger ni des finances ni de la guerre, qu'après que le roi lui eut dit : *Je serai votre second*. Les cris du public l'obligerent de se démettre de ces deux emplois, du premier en 1708, & du second en 1709. Il augmenta les impôts, il multiplia les billets de monnoie, il vendit à vil prix les croix de S. Louis; il se servit de tous les expédiens auxquels on a recours dans les tems malheureux. Il mourut en 1721, à 70 ans, regardé comme un particulier honnête homme, & comme un ministre foible; mais peut-être ne considère-t-on pas assez, que lorsqu'arrive le tems marqué par la Providence pour humilier les rois & les empires, le zele des ministres, les talens des généraux, toutes les ressources de l'état sont maîtrisées par les événemens.

CHAMILLY, (Noël Bouton de) cadet d'une maison ancienne, originaire du Brabant, porta les armes de bonne heure & avec distinction. Il passa l'an 1663 en Portugal, & y servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg. Ce fut pendant les loisirs que lui laissoient ses fonctions

militaires, qu'il se lia d'amitié avec une religieuse Portugaise. Les *Lettres* qu'on a données au public (1682, in-12, & souvent réimprimées depuis) sont le fruit de cette liaison raisonnable & honnête. Après avoir passé par tous les grades, & s'être signalé en 1675 par la belle défense de Grave, il fut honoré du bâton de maréchal de France en 1703, & nommé chevalier des ordres du roi en 1705. Il mourut à Paris en 1715, à 79 ans.

CHAMOUSSET, (Charles-Humbert Piarron de) maître des comptes à Paris, où il étoit né en 1717, mort en 1773, s'est efforcé de procurer, par d'excellens projets, les utiles établissemens que sa fortune ne lui permettoit pas d'entreprendre. Il a donné : I. *Le Plan d'une maison d'association pour les malades*, qui a été réimprimé sous le titre de *Vue d'un Citoyen*, 1757, in-12. II. *Deux Mémoires, l'un sur la conservation des enfans, l'autre sur l'emploi des biens de l'hôpital S. Jacques*, in-12. III. *Observations sur la liberté du commerce des grains*, in-12. Tous ses ouvrages ont été réunis, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. On lui doit aussi l'établissement de la petite poste de Paris.

CHAMPAGNE, voyez THIBAUT IV, comte de Champagne.

CHAMPAGNE ou CHAMPAIGNE, (Philippe) peintre, né à Bruxelles en 1602, mort en 1674, vint à Paris en 1621, & s'y perfectionna sous Poussin & sous Duchesne, premier peintre de la reine. Après la mort de cet artiste, il eut sa place, son

appartement au Luxembourg, & une pension de 1200 livres. Il auroit été aussi premier peintre du roi, si le crédit, la réputation & les talens de le Brun ne lui eussent enlevé cette place. La décence guida toujours son pinceau, ainsi que ses mœurs. Il étoit doux, laborieux, complaisant, bon ami. Ses tableaux ont de l'invention, son dessin est correct, ses couleurs d'un bon ton, ses paysages agréables; mais ses compositions sont froides, & ses figures n'ont pas assez de mouvement. Il copioit trop servilement ses modeles. Le *Crucifix* de la voûte des Carmélites du faubourg Saint-Germain, regardé comme un chef-d'œuvre de perspective, est de lui. On voit encore beaucoup de ses ouvrages dans plusieurs maisons royales, & dans différentes églises de Paris.

CHAMPAGNE, (Jean-Baptiste) peintre, neveu du précédent, né à Bruxelles en 1643, fut élevé par son oncle. Il saisit entièrement sa maniere de peindre; mais il mit dans ses tableaux moins de force & de vérité. Ses principaux ouvrages sont à Vincennes, aux appartemens bas des Tuileries, & dans plusieurs églises de Paris. Il mourut professeur de l'académie de peinture en 1688, & selon quelques-uns, en 1681.

CHAMPEAUX, (Guillaume de) archidiacre de Paris dans le douzieme siecle, fonda une communauté de chanoines réguliers à S. Victor-lès-Paris, & y professa avec distinction. Abailard son disciple devint son rival, & disputa longuement & vivement avec lui. Champeaux mourut religieux de Cîteaux

en 1121, après avoir été pendant quelque tems évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui un *Traité de l'origine de l'ame*, dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, & d'autres ouvrages manuscrits.

CHAMPIER, (Symphorien) premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, suivit ce prince en Italie, & y combattit à côté de lui. Il étoit né à Saint-Symphorien-le-Châtel, dans le Lyonnais, en 1472. Son savoir & sa valeur le mirent en commerce avec plusieurs savans étrangers & françois. Il mourut à Lyon, en 1539, après avoir publié: I. *Les grandes Chroniques de Savoie*, Paris, 1516, in-folio; compilation mal écrite, mais pleine de recherches. II. *De origine & commendatione civitatis Lugdunensis*, Lyon, 1507, in-fol. III. *Ecclesiæ Lugdunensis Hierarchia quæ est Franciæ prima sedes*, Lyon, 1537, in-fol. IV. *La Vie du Chevalier Bayard*, 1525, in-4°; ouvrage romanesque, indigne de ce héros. V. *Recueil des Histoires d'Autriche*, &c., Lyon, 1509, in-fol. VI. *Trophæum Gallorum, quadruplicem eorumdem complectens historiam*, Lyon, 1507, in-fol. Il y fait la description de l'entrée triomphante de Louis XII dans Genes. VII. *La Nef des Dames, la Nef des Princes*, in-4°. VIII. *Rosa Gallica*, 1514, in-8°. IX. *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, in-8°, 4 tom. X. *Hortus Gallicus*, 1533, in-12. XI. *Campus Elysius*, 1553, in-12, &c. XII. *De Antiquitate domus Turnonensis*, Lyon, 1527, in-fol. XIII. *Genealogia Lotharingorum Principum*, Lyon, 1537.

in-fol. ; l'auteur est un de ceux qui ont donné le plus de cours aux fables débitées sur l'origine de la maison de Lorraine. Il avoit été consul de Lyon en 1520 & 1533.

CHAMPIER, (Claude) fils du précédent, écrit à l'âge de 18 ans ses *Singularités des Gaules*, livre curieux, imprimé en 1538, in-16.

CHAMPIER, (Jean-Bruyren) neveu de Symphorien Champier, docteur en médecine, exerçoit sa profession à Lyon dans le même siècle. On a de lui : I. *De re cibariá*, Lyon, 1560, in-8°. II. La traduction de *corde ejusque facultatibus*, d'Avicenne, Lyon, 1559, in-8°.

CHAMPLAIN, (Samuel de) né en Saintonge, fut envoyé par Henri IV dans le nouveau monde, en qualité de capitaine de vaisseau. Il s'y signala par son courage & par sa prudence, & on peut le regarder comme le fondateur de la Nouvelle France. C'est lui qui fit bâtir la ville de Quebec; il fut le premier gouverneur de cette colonie, & travailla beaucoup à l'érection d'une nouvelle compagnie pour le commerce du Canada. Cette société, établie en 1628, fut appelée *la compagnie des associés*, qui avoient à leur tête le cardinal de Richelieu. Il mourut à Quebec en 1635. On a de lui les *Voyages de la Nouvelle France, dite Canada*, in-4°, 1632. Il remonte aux premières découvertes de Verazani, & descend jusqu'à l'an 1631. Cet ouvrage est excellent pour le fond des choses, & pour la manière simple & naturelle dont elles sont rendues. L'auteur paroît un homme

de tête & de résolution, désintéressé, & plein de zèle pour la Religion & l'état. Champlain demeura en Amérique depuis 1603 jusqu'à sa mort.

CHAMPMESLÉ, (Charles Chevillet, sieur de) né à Paris, s'attacha au théâtre & y réussit. On a de lui des *Comédies*, dont quelques-unes lui appartiennent entièrement, & d'autres qu'il composa en société avec la Fontaine. Elles ont été imprimées à Paris, en 1742, 2 vol. in-12. Il mourut en 1701.

CHAMPS, (Etienne Agard des) né à Bourges en 1613, provincial des Jésuites de Paris, se fit aimer au-dedans & considérer au-dehors par sa politesse & son mérite. Le grand Condé & le prince Conti l'honorèrent de leur estime. Ce Jésuite mourut à la Fleche en 1701, à 88 ans, après en avoir passé 71 dans sa compagnie, & pratiqué avec exactitude toutes les vertus de son état. Il s'est fait principalement connoître des théologiens, par son livre : *De Hæresi Janseniana*, dédié à Innocent X, en 1654. La matière de la grâce y est approfondie. On l'a réimprimé à Paris en 1728, in-folio.

CHAMPS, (François-Michel-Chrétien des) Champenois, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, ensuite à l'état militaire, finit par le mariage & les finances. On a de lui 4 tragédies : *Caton d'Utique*, pièce faible, qui fut jouée sur les théâtres de Paris & de Londres; *Antiochus*, *Artaxercès* & *Médus*, qui eurent un succès moins heureux. On lui doit encore un ouvrage qui prouve de l'érudition, quoiqu'il ne soit pas tou-

jours exact. Il a pour titre : *Recherches historiques sur le Théâtre François*. Il mourut à Paris en 1747, à 61 ans.

CHAMPY, (Jacques) avocat au parlement de Paris dans le 17<sup>e</sup>. siècle, est connu par deux livres, peu communs : I. *La Coutume de Melun commentée*, Paris, 1687, in-12. II. *La Coutume de Meaux*, Paris, 1687.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, donna son nom à cette portion de terre, promise à la postérité d'Abraham, appelée dans la suite Judée & aujourd'hui Palestine ou la Terre-Sainte. On montrait autrefois son tombeau long de 25 pieds, dans la caverne de la montagne des léopards, qui n'étoit pas loin de Jérusalem. Il faut bien se garder de croire que ce tombeau prouve la taille gigantesque de Chanaan. On sait que les anciens ne mesuroient pas les tombeaux sur la grandeur des cadavres. Voyez CHAM.

CHANDIEU, (Antoine de la Roche) ministre protestant d'une famille noble du Forez, se retira à Geneve en 1583, & mourut en 1591, à 57 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, 1615, in-fol., dans lesquels il prend les noms de Sadeel & de Zamariel, qui en hébreu signifient *Champ de Dieu* & *Chant de Dieu*. Ils sont ignorés pour la plupart. L'auteur étoit peu versé dans l'antiquité ecclésiastique.

CHANDLER, (Marie) née à Malmesbury en 1687, s'est acquise de la célébrité en Angleterre par ses *Poésies*; le *Poème sur les eaux de Bath*, a été loué par Pope. Elle mourut en 1745, à l'âge de 57 ans.

CHANDLER, (Samuel) né à Hungerford en 1693, ministre non-conformiste, consacra son loisir à des ouvrages utiles, & à quelques-uns qui tiennent au fanatisme de secte. Il mourut le 8 mai 1766. On a de lui : I. *Des Discours contre A. Collins sur la nature des Miracles, & les preuves de la Religion Chrétienne*, 1725, in-8°. II. *Réflexions sur la conduite des Déistes modernes*, 1727, in-8°. III. *Preuves de la résurrection de J. C.*, 1744, in-8°. IV. *Marmora Oxoniensia*, Oxford, 1763, in-folio. Belle édition enrichie d'une préface où se trouvent les détails historiques qui concernent ces marbres précieux. V. *Traduction en anglois de l'Histoire de l'Inquisition par Limborch*, 1731, 2 vol. in-4°, qui ne fait guere honneur à sa philosophie. VI. *Histoire des persécutions*, 1736, in-8°. Il faut se souvenir que c'est un protestant qui écrit, qui emploie quelquefois le mot *persécution* dans un sens renversé.

CHANDOS, (Jean) chevalier de la Jarretiere, fut nommé par Edouard III, roi d'Angleterre, lieutenant-général de toutes les terres que ce prince possédoit hors de cette île. Ce fut lui qui fit prisonnier Bertrand du Guesclin dans la bataille donnée en Bretagne l'an 1364. Lorsqu'Edouard III érigea le duché d'Aquitaine en principauté, en faveur du prince de Galles son fils, Chandos devint le connétable du jeune prince. Il fut tué en 1369, au combat de Lussac en Poitou.

CHANDOUX, philosophe chymiste, fut pendu à Paris en place de Grève en 1631, après



avoir été convaincu d'avoir fabriqué de la fausse monnoie. C'étoit un de ces génies suffisans, qui, dans la renaissance des lettres & de la philosophie, entreprirent de secouer le joug de la scholastique & des subtilités péripatéticiennes. Mais en voulant se frayer un chemin nouveau, il donna dans des rêveries bien plus fatales que celles qu'il condamnoit; il s'en aperçut lorsqu'il n'étoit plus tems d'en éviter les funestes effets.

CHANTAL, (Ste. Jeanne-Françoise Fremiot de) naquit à Dijon en 1572. Son pere, président à mortier, avoit refusé la charge de premier président que Henri IV lui avoit offerte. La jeune Fremiot fut mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, l'aîné de cette maison. Sa vie dans le mariage fut un modele achevé. La priere succédoit à la lecture, & le travail à la priere. Sa piété ne se démentit point, lorsqu'elle eut perdu son mari, tué par malheur à la chasse. Quoiqu'elle n'eût alors que 28 ans, elle fit vœu de ne point se remarier, & vécut depuis comme une femme qui n'étoit plus dans le monde que pour Dieu & ses enfans. Leur éducation, le soin des pauvres & des malades devinrent ses uniques occupations & ses seuls divertissemens. Ayant connu S. François de Sales en 1604, elle se mit entièrement sous sa conduite. « C'étoit, » dit un historien, la coopération que le Ciel lui avoit préparée. Après avoir été d'a-bord l'exemple des jeunes » personnes de son sexe, par » sa piété, par sa modestie, par » l'innocence & la douceur de

» ses mœurs; près des femmes » mariées, par la régularité de » sa conduite, par le sage gouvernement de sa maison, par » toutes les qualités qui rendent une femme également » chere & respectable à son » époux; Françoise retraçoit à » Dijon une image fidelle de » cette veuve mémorable, autrefois canonisée de son vivant à Béthulie par la voix » publique ». Le saint évêque ne tarda pas de lui communiquer son projet pour l'établissement de l'ordre de la Visitation. Elle entra dans ses vœux, & en jeta les premiers fondemens à Anneci l'an 1610. Le reste de sa vie fut employé à fonder de nouveaux monasteres, & à les édifier par ses vertus & par son zele. Lorsqu'elle mourut à Moulins en 1641, on en comptoit 87. Il y en eut à la fin du siecle 150, & environ 6600 religieuses. Dans l'instant même qu'elle expira, elle fut canonisée par la voix de ses filles & par celle du peuple. Le pape Benoît XIV a confirmé ce jugement, en la béatifiant en 1751, & Clément XIII en la canonisant. On publia ses *Lettres* en 1660, in-4°. Marfollier a publié sa *Vie*, 2 vol. in-12, Paris, 1779.

CHANTEAU, voy. FEUILLET.

CHANTELOU, voyez CHAMBRAL.

CHANTELOUVE, (François de) gentilhomme Bordelois, chevalier de Malte, est auteur de deux pieces dramatiques, assez rares: *Pharaon*, 1582, in-16; *Coligni*, 1575, in-8°, réimprimé vers 1740.

CHANTEREAU LE FÈVRE, (Louis) intendant des fortifications

ations de Picardie, puis de gabelles, ensuite de l'évaluation de la principauté de Sedan, enfin intendant des finances des duchés de Bar & de Lorraine, exerça tous ces emplois avec beaucoup d'applaudissement. L'esprit des affaires étoit soutenu en lui par l'étude de l'histoire, de la politique, des belles-lettres, & par un grand fonds d'érudition. Il étoit né à Paris en 1588, & il y mourut en 1658, regretté des savans, auxquels sa maison servoit de retraite. On a de lui : I. Des *Mémoires sur l'origine des maisons de Lorraine & de Bar*, in-fol., 1642, composés sur des pièces originales. II. Un *Traité des fiefs*, 1662, in-fol., dans lequel il s'attache à accréditer cette erreur, indigne d'un savant tel que lui : » Que les fiefs héréditaires » n'ont commencé qu'après Hugues Capet ». Chantereau étoit plus propre à rétablir des passages tronqués, qu'à débrouiller le chaos dans lequel l'origine des anciennes maisons & dignités est plongée. III. Un *Traité touchant le mariage d'Ansbert & de Blitilde*, 1647, in-4°. Ce livre est fait contre la *Véritable Origine de la 2e. & 3e. lignée de la maison de France*. Mrs. de Ste.-Marthe ont suivi dans leur 3e. édition de l'histoire généalogique de la maison de France, l'opinion de Chantereau. IV. Un autre où il agite cette question : *Si les terres d'entre la Meuse & le Rhin sont de l'Empire?* 1644, in-4°. ou in-8°.

CHANUT, (Pierre) conseiller d'état ordinaire, & ambassadeur de France auprès de la reine Christine de Suede, *Tome III.*

étoit de Riom. Il mourut en 1662, laissant des Mémoires qui ont été publiés après sa mort en 3 vol in-12.

CHANUT, (Pierre) fils du précédent, fut abbé d'Issoire, & aumônier de la reine Anne d'Autriche. On a de lui quelques traductions d'ouvrages de piété, celle du *Concile de Trente*, in-12, celle de la *Vie & des Œuvres de Ste Thérèse*; Paris, 1691, in-8°. Son style est foible & languissant. Il mourut en 1695.

CHAON, fils de Priam, que son frere Helenus tua par mégarde à la chasse. Helenus le pleura beaucoup, & pour honorer sa mémoire, il donna son nom à une contrée de l'empire qu'il appella *Chaonie*.

CHAPEAUVILLE, (Jean) né à Liege en 1551, fut examinateur synodal en 1578, curé de S. Michel, puis chanoine de la collégiale de S. Pierre; inquisiteur de la foi en 1582; chanoine de la cathédrale, grand-pénitencier en 1587, & l'année d'après grand-vicaire; archidiaque en 1589, & enfin prévôt de S. Pierre. Il se dévoua étant curé, au service des pestiférés, non-seulement de sa paroisse, mais encore des pestiférés abandonnés dans les autres paroisses. C'est en grande partie à ses soins que l'on doit l'érection du séminaire épiscopal de Liege. Il mourut usé de travaux l'an 1617, ayant consacré sans relâche près de quarante ans de sa vie, au service de ce vaste diocèse. Nous avons de lui : I. *De Casibus reservatis*, Liege, 1614, in-8°. II. *Elucidatio Catechismi Romani*, 1603. III. *De administrandis Sacramentis tempore pestis*, Louvain, 1637. IV. *Vita*

*S. Perpetui*, 1601. V. *Gesta pontificum Leodiensium*, 1612-1616, 3 vol. in-4°; c'est une ample collection d'historiens originaux de Liege, avec des notes critiques; ouvrage estimé des savans. VI. *De primâ & verâ origine festivitatis Corporis Christi*, &c.

CHAPELAIN, (Jean) naquit à Paris en 1595. Au sortir des classes il se chargea de l'éducation des enfans du marquis de la Trouffe, grand-prévôt de France, & ensuite de l'administration de ses affaires. Ce fut chez ce marquis qu'il crut sentir en soi des talens pour la poésie. Le succès qu'eut son *Jugement de l'Adonis* du cavalier Marini, lui fit croire qu'il étoit appelé à enfanter un poëme épique. Le plan de sa *Jeanne d'Arc*, d'abord en prose, sembla fort beau; mais lorsque l'ouvrage, mis en vers, après 20 ans de travail, vit le jour, il fut sifflé par les moindres connoisseurs. Une Ode au cardinal de Richelieu, la critique du *Cid*, une vaste littérature, quelques piéces de poésie, lui avoient fait une foule de partisans & d'admirateurs; la *Pucelle*, publiée en 1656, in-fol., détruisit en un moment la gloire de 40 années. On reconnut qu'on pouvoit savoir parfaitement les regles de l'art poétique, & n'être pas poëte. Monmort lui adressa ce distique:

*Illa Capellani dudum expectata  
puella,  
Post tanta in lucem tempora  
prodit anus.*

Le poëte Liniere le traduisit ainsi en françois:

Nous attendions de Chapelain  
Une pucelle

Jeune & belle;  
Vingt ans à la former il perdit son  
latin;

Et de sa main  
Il sort enfin  
Une vieille sempiternelle.

Ce poëme eut d'abord six éditions en dix-huit mois, grace à la réputation de l'auteur, & au mauvais goût de quelques-uns de ses partisans; mais les vers en parurent durs aux arbitres de la poésie. Boileau, Racine, La Fontaine & quelques autres, s'imposèrent la peine de lire un certain nombre de pages de ce poëme, lorsqu'il leur échappoit quelque faute contre le langage. Chapelain, devenu la risée du public, après en avoir été l'oracle, voulut bien avouer qu'il faisoit mal des vers; mais il soutint en même tems, qu'en digne disciple d'Aristote, il avoit observé toutes les regles de l'art. Il n'avoit à la vérité manqué qu'à une seule, celle d'intéresser & de plaire. Son poëme, en excitant le mépris du public, n'empêcha pas que le grand ministre Colbert ne lui demandât une liste des savans que Louis XIV vouloit honorer de gratifications, ou de pensions. Il en obtint lui-même une de 3000 liv. & n'en fut pas moins économe. On connoît les plaisanteries de Despréaux & de Racine sur sa perruque. On la métamorphosa en comete. Furetiere qui avoit part à tous ces badinages mêlés de bassesse, remarqua que la métamorphose manquoit de justesse en un point: *C'est*, dit-il, *que les cometes ont des cheveux, & la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus.* Il faut avouer que Chapelain, comme poëte, étoit tel

qu'on l'a dépeint ; mais il étoit d'ailleurs doux, complaisant, officieux, sincere. Il avoit de la bonne philosophie dans le caractère. Il refusa la place de précepteur du grand-dauphin, que le duc de Montausier lui avoit fait présenter. On doit le regarder comme un des principaux ornemens de l'académie françoise dans son commencement, par les qualités de son cœur & la justesse de son goût. Il mourut en 1674. Les ouvrages qui restent de lui, outre son *Poëme de la Pucelle*, dont il n'y a eu jamais que douze chants imprimés (les douze autres étant restés manuscrits dans la bibliotheque du roi), sont une *Paraphrase en vers du Miserere*, des *Odes*, parmi lesquelles celle qu'il adressa au cardinal de Richelieu, mérite d'être distinguée. Chapelain avoit alors tant de réputation, que ce ministre emprunta son nom pour accréditer une de ses productions. On a de lui des *Mélanges de Littérature*, tirés de ses Lettres manuscrites, par Denis Camusat, Paris, 1726, in-12. On y voit une critique judicieuse de plusieurs ouvrages, assaisonnée de beaucoup de politesse. Le discernement & la finesse qu'on y apperçoit, doivent faire revenir les personnes impartiales des préjugés qu'elles ont conçus contre Chapelain; préjugés fondés en partie sur les railleries outrées de Boileau. On lui attribue encore une *Traduction de Gusman d'Alfarache*.

CHAPELAIN, (Charles-Jean-Baptiste le) né à Rouen le 15 août 1710, fils d'un des plus éloquens procureurs-généraux qu'ait eu le parlement de Nor-

mandie, entra à l'âge de 16 ans dans la société des Jésuites. Après avoir fait ses premières études, & professé d'une manière distinguée au college de Louis-le Grand à Paris, il suivit la carrière de la prédication. Son début dans la capitale, annonçant le talent le plus marqué, il ne tarda pas à être nommé pour prêcher à la cour, dont, par une distinction particulière, il occupa la chaire pendant un avent & un carême de suite. Les succès, soutenus pendant plusieurs années, à Paris, à Luneville, & dans les provinces méridionales de France, avoient tellement étendu sa réputation, que, lors de la catastrophe de la société, l'impératrice-reine Marie-Thérese le fit inviter à venir prêcher à sa cour. Empressé de se rendre au desir de cette auguste princesse, il partit d'Avignon, lieu de sa retraite, & prêcha un avent & un carême à Vienne avec un éclat qui honora l'éloquence françoise. L'activité de son zele & sa trop grande application lui causerent une maladie qui l'obligea de suspendre ses travaux. Il se retira dans les Pays-Bas Autrichiens, où il vécut quelques années d'une pension considérable que la générosité de l'impératrice-reine lui avoit assignée. Attiré à Malines par le cardinal-archevêque, il ne s'y occupoit que des grandes vérités qu'il avoit prêchées pendant plus de trente années, lorsque le 26 du mois de décembre 1780, il tomba mort au moment où il entroit dans la métropole, pour y célébrer la messe. Ses Sermons ont été imprimés à Paris en 1767, en 6 vol. in-12.

Le C. d'Albon (*Disc. sur l'hist., le gouv., &c.*) rapporte que » quelqu'un lui demandant un » jour, où il avoit puisé cette » force, cette enchainure pres- » sante de raisonnemens qui le » rapproche tant de Bourda- » loue ; il répondit que c'étoit » dans les cahiers de philoso- » phie qu'il avoit professée pen- » dant plusieurs années ». Aveu bien honorable à l'ancien ensei- gnement, & qui n'est que trop justifié par la dégénération de l'éloquence sainte & par le défaut de logique qui regne dans la plupart des ouvrages modernes.

CHAPELL, (Guillaume) né à Lexington, dans le comté de Nortingham ; successivement évêque de Corck, Cloyne & Ross en Irlande. Il étoit si modéré, qu'on l'appelloit papitte. Pour se soustraire aux persécutions des fougueux protestans, il fut obligé d'abandonner l'Irlande & de se retirer à Derby, où il mourut en 1649. On lui doit : I. *Usage de l'écriture-Sainte*, 1653, in-8°, en anglois. II. *Methodus concionandi*, 1648, in-8°.

CHAPELLE, (Claude-Emanuel Luillier) surnommé *Chapelle*, fils naturel de François Luillier, maître des comptes, eut Gassendi pour maître dans la philosophie, & la nature dans l'art des vers. La délicatesse & la légèreté de son esprit, l'enjonnement de son caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang, & des gens-de-lettres les plus célèbres. Racine, Despréaux, Molière, La Fontaine, Bernier, l'eurent pour ami & pour conseil. Boileau l'ayant un jour rencontré, le

prêcha sur son penchant pour le vin. Chapelle feignit d'entrer dans ses raisons, le poussa dans un cabaret, pour moraliser plus à son aise, & le fit enivrer avec lui. Ses *Poësies* portent l'empreinte de son caractère, mêlé de mollesse & de plaisanterie. Son *Voyage*, composé avec Bachaumont, est le premier modele de cette poésie négligée & facile, dictée par le plaisir & l'indolence. On a dit avec raison, que Chapelle étoit plus naturel que poli, plus libre dans ses idées que correct dans son style. Despréaux lui reproche de tomber souvent dans le bas. Chapelle avoit la conversation si séduisante, qu'on ne pouvoit s'empêcher de prendre beaucoup de part à ce qu'il disoit. Un jour qu'il étoit avec mademoiselle Choccars, fille d'esprit, la femme-de-chambre le trouva tous deux en larmes. Elle en demanda la raison ; & Chapelle lui répondit d'un ton animé, *qu'ils pleuroient la mort du poëte Pindare tué par les médecins*. La liberté fut la seule divinité de Chapelle. Le grand Condé l'ayant invité à souper, il aima mieux suivre des joueurs de boules, avec lesquels il se trouva & s'enivra. Le prince lui en faisant des reproches : *En vérité ; monseigneur*, lui dit-il, *c'étoient de bonnes gens & bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper*. Toutes les fois qu'il étoit en pointe de vin, il expliquoit le système de Gassendi aux convives, & lorsqu'ils étoient sortis de table, il continuoit la leçon au maître-d'hôtel. Cet épicurien vécut sans engagement, content de huit mille livres de rente viagère,

& mourut à Paris en 1686, âgé d'environ 70 ans. On a de lui, outre son *Voyage*, quelques petites pieces fugitives en vers & en prose qu'on lit avec plaisir. Le Fèvre de S. Marc a donné en 1755, en 2 vol. in-12, une nouvelle édition du *Voyage de Chapelle & Bachaumont*, & des ouvrages du premier, avec des notes & des mémoires sur la vie de l'un & de l'autre. Voyez BACHAUMONT (François le Coigneux de).

CHAPELLE, (Henri, sieur de la) voyez BESSET.

CHAPELLE, (Jean de la) naquit à Bourges en 1655, d'une famille noble. Le prince de Conti, dont il étoit secrétaire, l'envoya en Suisse en 1687. Louis XIV, instruit de son talent pour les affaires, l'employa aussi quelque tems dans le même pays. La Chapelle fit connoître bientôt ses dispositions pour la politique & pour les intérêts des princes. Les *Lettres d'un Suisse à un François sur les intérêts des Princes de l'Europe dans la guerre de 1701*, composées sur les mémoires des ministres de la Cour de France, sont pleines de réflexions quelquefois judicieuses, & quelquefois triviales. C'est un tableau de l'état où se trouvoient alors les puissances belligérantes, mais plein de préventions nationales. L'auteur cacha en vain son nom & sa patrie; son style le décela. L'académie françoise lui avoit ouvert ses portes en 1688, après l'exclusion de l'abbé Furetiere. Il mourut en 1723, âgé de 68 ans. Outre ses *Lettres d'un Suisse*, recueillies en 8 vol. in-12, Bâle, ou plutôt Paris, 1703, on a de lui plusieurs tragédies, *Zaïde*,

*Téléphonte, Cléopâtre*; & les *Carrosses d'Orléans*, comédie. La Chapelle fut un de ceux qui tâcherent d'imiter Racine; « car » Racine, dit un homme d'esprit, forma, sans le vouloir, » une école, comme les grands » peintres; mais ce fut un Raphaël, qui ne fit point de Jules » Romain». Les pieces de l'imitateur sont fort au-dessous de leur modele. Elles eurent pourtant quelques succès, & l'on joue encore sa *Cléopâtre*. On lui doit aussi : I. *Les Amours de Catulle & de Tibulle*: romans dont la lecture ne peut produire aucun bien, & qui d'ailleurs sont mal écrits; Catulle & Lesbie y parlent fort maussadement, si l'on en croit l'abbé de Chaulieu. L'auteur dit à la fin de son *Tibulle*, qu'il desireroit employer le reste de sa vie à écrire l'histoire du regne de Louis XIV: c'étoit bien mal s'y préparer, que d'exercer sa plume sur des aventures romanesques. II. *Mémoires historiques sur la vie d'Armand, prince de Conti*, Paris, 1699, in-4°.

CHAPELLE, (Armand de la) pasteur de l'église françoise à La Haye, mort dans un âge avancé en 1746, s'est fait connoître dans la république des lettres par des ouvrages périodiques, historiques, polémiques. Tels sont : I. *Bibliothèque Angloise*, 1716-1727, 15. vol. in-12, qui n'a pas joui d'une grande célébrité. II. *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans*, juillet 1728 à juin 1735, 14 vol. in-8°. Ce dernier journal littéraire a été continué depuis. III. *Mémoires de Pologne*, Amsterdam, 1739, in-12; ils contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume

depuis la mort du roi Auguste II en 1733, jusqu'en 1737. IV. *La Religion Chrétienne démontrée par la résurrection de N. S. Jesus-Christ*, traduite de l'anglois de H. Ditton, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8°, Paris, 1729, in-4°. V. *Nécessité du Culte public*, 1746, in-8°, Francfort, 1747. Il y prétend justifier les assemblées des Calvinistes du Languedoc & autres provinces méridionales de la France, en réponse à une *Lettre* qui avoit été publiée à Rotterdam en 1745, où il étoit démontré que les Calvinistes n'avoient pas ce droit, que ces assemblées étoient défendues par les loix constitutionnelles du royaume, & qu'elles ne tenoient qu'à en troubler le repos.

CHAPELLE, (l'abbé) directeur de l'hôpital de la Salpêtrière, mort à Paris le 10 février 1789, s'étoit fait estimer par ses lumières, son zèle, une activité qui ne souffroit nulle interruption de travail, & ses connoissances littéraires & philosophiques qui étoient très-étendues. C'est lui qui est auteur de la vigoureuse défense de l'*Histoire des tems fabuleux* contre M. de Guignes, M. Anquetil & l'abbé du Voisin; 1 vol. in-8°: chef-d'œuvre d'érudition & de critique, où il a su habilement fondre toute la substance de l'ouvrage dont il faisoit l'apologie, & qui peut en quelque sorte le remplacer. Voyez le *Journ. hist. & litt.* du 15 août 1780, p. 601. — 15 avril 1786, p. 575.

CHAPMAN, (Georges) Anglois, né en 1557, mort en 1634, s'est acquis de la réputation dans son pays par ses *Poésies*, ses

*Pieces dramatiques*, ses traductions d'Homere & d'autres poëtes Grecs.

CHAPPE D'AUTEROCHE, (Jean) célèbre astronome de l'académie des sciences de Paris, naquit à Mauriac en Auvergne l'an 1722, d'une famille noble. Il prit l'état ecclésiastique de bonne heure, & se consacra dès-lors à sa science favorite, l'astronomie. L'académie des sciences le nomma en 1760, pour aller observer en Sibérie le passage de Vénus, fixé au 6 juin 1761. De retour en France, il rédigea la *Relation de son voyage en Sibérie*, & la fit imprimer à Paris en 1768, en 2 vol. in-4°. Cet ouvrage a essuyé de fortes critiques de la part des gens qui prétendoient bien connoître cette province; ce qui n'empêche pas que plusieurs de ses observations ne soient très-justes. Celle qui a le plus offensé les Russes, est la suivante: *On m'écrivit que de ce pays sortiroient au premier moment des peuples entiers, qui comme les Huns viendroient s'emparer de notre petite Europe: j'ai trouvé au-lieu de ces peuples, des marais & des déserts.* Ce qui est exactement vrai. Si on excepte les provinces voisines de la Mer-Baltique, le vaste empire de Russie n'a qu'une population très-foible. Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, notre astronome partit en 1768 pour l'aller observer à St-Lucar, sur la côte la plus occidentale de l'Amérique. Une maladie épidémique désoloit cette contrée. L'abbé Chappe en fut attaqué, & il mourut victime d'un zèle pour l'astronomie, qui alloit réellement jusqu'à l'excès.

Il avoit dit en quittant Paris, que s'il étoit sûr de mourir le lendemain de son observation, ce ne seroit point un motif pour le détourner de ce voyage. Cependant ces Observations que M. Cassini nous a données, Paris, 1772, in-4°, n'ont pas répandu sur l'astronomie des lumières dignes d'un tel sacrifice. On espéroit sur-tout qu'elles serviroient à faire connoître la vraie distance du soleil; mais cette distance reste toujours un problème. Les soins avec lesquels on a comparé les observations de l'abbé Chappe avec celles de Cajanebourg & de Wardhus, n'ont pu déterminer la paralaxe de cet astre avec assez de précision & de certitude, pour en déduire un calcul qu'on puisse regarder comme fixe & immuablement arrêté.

CHAPPUZEAU, (Samuel) Genevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, ensuite gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, mourut dans cet emploi en 1701, vieux, aveugle & pauvre. On lui doit : I. Les Voyages de Tavernier, qu'il mit en ordre, & qu'il publia en 1675, in-4°. II. Un Projet d'un nouveau Dictionnaire historique, géographique, philosophique, ouvrage qu'il ne put achever. Moréri avoit profité, dit-il, de son manuscrit. III. Le Théâtre François, en 3 livres : ouvrage mal digéré, sans ordre & sans exactitude. L'auteur y traite de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre, & de la conduite des comédiens. Il se mêloit aussi de poésie. On a de lui plusieurs comédies, rassemblées sous le titre de la

Muse enjouée ou le Théâtre comique. On n'y reconnoît point le génie de Molière; sa versification est pitoyable.

CHAPT, voyez CHAT.

CHAPUIS, (Claude) né en Touraine, étoit chanoine de Rouen, valet-de-chambre & garde de la bibliothèque du roi. Il mourut vers 1572, assez avancé en âge. On a de lui : I. Différentes Poésies dans un livre intitulé : *Blasons anatomiques du corps féminin*, faits par divers auteurs, Lyon, 1537, in-16. II. *Discours de la Cour*, Paris, 1543, in-16, &c.

CHAPUIS, (Gabriel) neveu du précédent, natif de Nozeroy, vécut à Lyon jusqu'en 1583, qu'il vint s'établir à Paris, où il mourut vers 1611. On a de lui : I. *Discours politiques & militaires*, traduits de différents auteurs, Paris, 1593, in-8°. II. *Primaléon de Grece*, 1618, 4 vol. in-16. III. *Amadis de Gaule*, qui a 24 livres & autant de volumes; cet ouvrage a pour origine : *Los quatro libros del Cavallero Amadis de Gaula*, Séville, 1526, in-fol., avec fig. L'auteur de ces quatre livres est Vasco de Lobeira, natif de Porto; l'éditeur, qui a en même tems corrigé un peu le style, est Garcias Ordonnez, Espagnol. IV. Un livre curieux intitulé : *Les facétieuses journées contenant cent nouvelles*, par G. C. D. T. (Gabriel Chapuis de Tours), Paris, 1584, in-8° : ouvrage frivole ainsi que le précédent, où il n'y a rien d'utile à apprendre, & dont tout l'effet est d'exalter l'imagination par des aventures romanesques, & d'affoiblir l'attachement aux bonnes mœurs. Il a continué les



*Annales de France de Nicole ou Nicolas Gilles, jusqu'à l'an 1585, avec les généalogies & effigies des Rois*, Paris, 1585, in-fol. Il donna ensuite une édition des *Grandes Annales de France, de Belleforest*, qui est moins un ouvrage nouveau qu'une réimpression & continuation des *Chroniques* de Nicolas Gilles. Chapuis les continua jusqu'en 1591, Paris, 1600, 4 vol. in-fol. On a encore de ce laborieux compilateur & mauvais écrivain: I. *Histoire de ce qui s'est passé sous les regnes de Henri III & Henri IV, jusqu'en 1600*, Paris, 1600, in-8°. II. *Histoire du royaume de Navarre jusqu'en 1596*, Paris, 1616, in-8°. III. *Histoire générale de la guerre de Flandre, depuis 1559 jusqu'en 1609*, Paris, 1633, in-fol.

CHARAS, (Moïse) habile pharmacopole, né à Uzez, fut choisi pour faire le cours de chimie au jardin royal des plantes de Paris, & s'en acquitta avec un applaudissement général durant neuf années. Sa *Pharmacopée royale, galénique & chimique*, 1653, 2 vol. in-4°, fut le fruit de ses leçons & de ses études; & quoiqu'on ait fait mieux depuis, elle n'est pas hors d'usage. Il y fait l'analyse du *Laudanum*, & prouve que par sa nature, émoussant la pointe des humeurs âcres qui interrompent le sommeil, & arrêtant le mouvement de ces mêmes humeurs, il doit procurer aux malades des nuits tranquilles. Il explique encore dans cet ouvrage d'une manière très-nette, pourquoi l'eau-forte fond tous les métaux, excepté l'or; & pourquoi l'eau régale qui met l'or en fusion, ne peut pas

fondre les autres métaux; par exemple, l'argent. « L'argent, » dit-il, a des pores dont l'ouverture est proportionnée à » la grosseur des pointes des » particules de l'eau-forte, assez » aiguës par un bout pour entrer, & assez larges par l'autre » pour séparer les parties du » métal. Mais l'or, dont les » pores sont beaucoup plus » étroits que ceux de l'argent, » ne peut pas admettre ces » particules; donc, l'eau-forte » doit fondre l'argent & non » pas l'or. Quant à l'eau régale, » elle doit au contraire fondre » l'or & non pas l'argent. Les » parties de ce dissolvant, subtilisées par le sel ammoniac, » passent trop librement par les » pores de l'argent, & ne » trouvent que dans l'or, des » pores disposés à les seconder » dans leurs fonctions ». Cet ouvrage fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, & en chinois même pour la commodité de l'empereur. Les ordonnances contre les Calvinistes, l'obligèrent de quitter sa patrie en 1680. Il passa en Angleterre, de là en Hollande, & ensuite en Espagne avec l'ambassadeur, qui le menoit au secours de son maître Charles II, languissant depuis sa naissance. Les médecins de la cour furent scandalisés de certains propos de Charas. Ils le déferèrent à l'inquisition, & il n'en sortit qu'après avoir abjuré la religion protestante. Charas avoit alors 72 ans. Il revint à Paris, fut agrégé à l'académie des sciences, & mourut bon catholique en 1698, âgé de 80 ans; ce qui prouve qu'il avoit abjuré sa secte avec connoissance de cause. On a de

lui, outre sa *Pharmacopée*, un excellent *Traité de la Thériaque*, Paris, 1668, in-12; & un autre non moins estimable, de la *Viper*, 1694, in-8°. Il joignit à celui-ci un *Poème* latin sur ce reptile, qui n'est que médiocre pour le style. Voyez la *Relation de son voyage en Espagne* dans le *Journal de Verdun*, année 1776, mois de mars & suivans.

CHARDIN, (Jean) fils d'un jouaillier protestant de Paris, né en 1643, voyagea en Perse & dans les Indes-Orientales. Il revint à Paris en 1670, chargé d'une commission par le roi de Perse, & fit un second voyage dans ce pays en 1677. Il commerçoit en pierreries. Charles II, roi d'Angleterre, lui conféra de sa main la dignité de chevalier. Il mourut à Londres en 1713, estimé & regretté. Le *Recueil de ses voyages*, traduits en italien, en anglois, en flamand & en allemand, est en 10 vol. in-12, 1711, & 4 vol. in-4°, 1735, Amsterdam, avec figures. Ils sont à la fois très-curieux & très-vrais; & on doit bien les distinguer de ceux de Paul Lucas, & de tant d'autres voyageurs, qui n'ont couru le monde que pour en rapporter des ridicules & des mensonges. Chardin donne une idée complete de la Perse, de ses usages, de ses mœurs, de ses coutumes, &c. La description qu'il fait des autres pays orientaux qu'il a parcourus, n'est pas moins exacte. Ses voyages peuvent être très-utiles sur-tout à ceux qui feroient le même commerce que lui. On a encore de ce célèbre voyageur: *Couronnement de Soleïman III, roi de Perse, & ce qui s'est passé dans les deux*

*premieres années de son regne*, Paris, 1671, in-12.

CHARDIN, (Jean-Baptiste Siméon) né à Paris en 1698, mort le 7 décembre 1779, exerça la profession de peintre avec distinction. Son genre étoit de petits sujets domestiques qu'il peignoit avec vérité & un coloris qui lui ont acquis à juste titre une grande réputation. On admire sur-tout le tableau nommé *le Benedicite* dans le cabinet du roi de France.

CHARDON, (Charles) natif d'Yvoi-Carignan, se fit bénédictin en 1711, dans la congrégation de S. Vannes, enseigna la rhétorique, la philosophie & la théologie, & mourut à Metz le 21 octobre 1771. Il possédoit le grec, l'hébreu & le syriaque, & étoit versé dans l'histoire ecclésiastique. Il a donné une *Histoire des Sacremens*, Paris, 1745, 6 vol. in-8°: ouvrage d'une grande érudition, réfutation historique des erreurs des Sacramentaires, qui justifie la foi & la pratique de l'Eglise par la simple exposition des faits & le tableau des anciens siècles, en tout conforme, quant à la substance des choses, à celui des derniers tems. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des variations dans la discipline de l'Eglise*.

CHARENTON, (Joseph-Nicolas) Jésuite, né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735. On a de lui l'*Histoire générale d'Espagne*, du P. Mariana, Jésuite, traduite en françois; augmentée du sommaire du même auteur & des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, géographiques & critiques, des mé-

dailles & des cartes géographiques; Paris, 1725, en 5 vol. in-4°. C'est par l'ordre de Philippe V, roi d'Espagne, qu'il entreprit cette traduction; il la dédia à ce prince. Sa préface est curieuse, & l'ouvrage estimable.

**CHARÈS**, orateur Athénien. Il lui arriva un jour de parler fortement contre les sourcils terribles de Phocion; les Athéniens s'en étant mis à rire, Phocion leur dit: «Cependant » ces sourcils ne vous ont fait » aucun mal; mais les risées de » ces beaux plaisans ont fait » souvent verser bien des larmes à votre ville ». On croit que ce Charès, est le même qui vivoit l'an 367 avant J. C.

**CHARÈS**, sculpteur, natif de Lyndes, une des trois villes de l'isle de Rhodes, disciple de Lyssippe, s'immortalisa par le fameux colosse du soleil, l'une des sept merveilles du monde. Cette statue étoit d'airain, & avoit, suivant Pline, 70 coudées ou 105 pieds; l'abbé Monget lui en donne 128, d'autres 150. Ces différens calculs prouvent assez l'ignorance où l'on est de sa véritable hauteur. Le savant Muratori en a fait presqu'un pigmée; & vu les exagérations énormes que les anciens ont mises dans ces sortes de récits, il paroît que cette diminution est très-raisonnable. Quoiqu'il en soit, Charès employa douze ans à cette statue, & la plaça à l'entrée du port de Rhodes. Elle avoit un pied sur la pointe d'un des rochers de ce port, & l'autre pied sur le rocher opposé, de façon que les navires passaient entre ses jambes. Ce colosse fut abattu

par un tremblement de terre, après avoir été 46 ans debout. Moavias, calife des Sarrasins, s'étant emparé de Rhodes l'an 653 de J. C., le vendit à un marchand juif, qui en chargea, dit-on, neuf cents chameaux.

**CHARIBERT** ou **CARIBERT**. Voyez ce dernier mot.

**CHARILAUS**, neveu de Lycurgue, & roi de Lacédémone l'an 885 avant J. C., commença à se signaler par une victoire sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tégéates, & quoiqu'il eût suivi le commandement de l'oracle, il ne laissa pas d'être mis en déroute, & même d'être pris dans une sortie que firent les Tégéates, secondés par leurs femmes. Il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce roi étoit d'un naturel si doux, qu'Archelaüs son collègue disoit quelquefois, en parlant de sa grande bonté: «Qu'il ne s'étonnoit » pas que Charilaüs fût si bon » envers les gens de bien, puisqu'il l'étoit même à l'égard » des méchans ». Ce n'étoit pas faire l'éloge d'un homme chargé de faire observer les loix & de punir le crime.

**CHARILAUS**, Lacédémonien, étoit fort attentif à conserver la beauté de sa chevelure. On lui demanda un jour pourquoi il en prenoit tant de soin; il répondit: «Que c'étoit » le plus bel ornement d'un » homme, le plus agréable, & » celui qui coûtoit le moins de » dépense ». Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de loix: *Il faut peu de loix*, dit-il, *à ceux qui parlent peu*. Il faut remarquer

que les Lacédémoniens parloient peu, & qu'ils disoient beaucoup en peu de mots : d'où vient cette maniere de parler, qui dure encore, *un style laconique*, pour dire un style vif & concis. Il est vrai que les nations fort loquaces ont toujours beaucoup de loix, la plupart inconsistantes & mal observées.

CHARISIUS, grammairien latin dont parle l'iscien. Son ouvrage se trouve dans le *Recueil des anciens Grammairiens de Purfschius*, Hanovre, 1605, in-4°.

CHARITON D'APHRODISE, secrétaire d'un rhéteur nommé Athenagore, vivoit à la fin du 4e. siecle, si ces noms ne sont pas supposés, comme il y a grande apparence. On a trouvé de notre tems un roman grec sous son nom, intitulé : *Les Amours de Chereas & Callirhoé*, dont M. d'Orville, professeur d'histoire à Amsterdam, a publié une édition en 1750, 2 vol. in-4°, avec la traduction latine & des notes. Il y en a une traduction françoise, par M. Larcher, à Paris, en 1763, 2 vol. in-8°. M. Fallet en a donné une nouvelle version en 1775, in-8°. La fable de ce roman est assez bien conduite, sans épisodes & sans écarts. Il y a de l'intérêt, & il est bien ménagé. Le dénouement en est simple ; la vraisemblance est presque gardée par-tout, & ce qui est plus surprenant, c'est que contre la regle générale de ces sortes d'ouvrages, on ne trouve dans celui-ci aucune situation licencieuse, aucune image obscene, bien différent de ceux que nous avons vu paroitre sur-tout dans ce siecle,

& dans lesquels tous les genres de séduction sont mis en usage pour corrompre l'innocence & pervertir les mœurs. « Les plus » heureuses inclinations, dit un » sage historien, ne tiennent » pas contre le poison de ces » lectures; le fruit d'une bonne » éducation, l'innocence des » premières années, l'amour » du devoir, tout est ébranlé » par ces malheureux ouvrages... A force de vouloir » réaliser en soi les prétendus » beaux sentimens des héros » des romans, on s'accoutume » à n'aimer que ce que le monde aime, & à négliger ce que la Religion prescrit. Le naufrage suit de près la témérité que l'on a eue de s'exposer à tant de dangers. Voilà les fruits amers de ces lectures insinuantes & perfides, dont les parens & les instituteurs sont quelquefois les premiers à donner l'exemple à leurs enfans & à leurs élèves; & il ne faut pas s'étonner si tous les travaux d'une éducation faite souvent à grands frais, se terminent par donner à la société une foule de sujets médiocres, souvent même corrompus ». La seconde traduction de ce roman est plus élégante que la première; mais celle-ci est d'une fidélité plus scrupuleuse.

CHARLAS, (Antoine) prêtre de Couserans, mourut dans un âge avancé en 1698, à Rome, où il s'étoit fixé quelques années avant sa mort. On a de lui: I. *Tractatus de libertatibus Ecclesie Gallicanae*, in-4°. Le but de l'auteur n'étoit d'abord que d'attaquer différens abus, introduits par les jurisconsultes

& les magistrats François, sous prétexte de conserver les libertés de leur église. Mais un de ses protecteurs à la cour de Rome, l'engagea d'étendre la matiere, & à traiter des droits du pape, qu'il croyoit violés, dans les articles du clergé de France en 1682. La dernière édition en 1720, à Rome, 3 vol. in-4°, est bien plus ample que la première. C'est un ouvrage savant & écrit avec pureté. II. *De primatu summi Pontificis*, in-4°. III. *De la puissance de l'Eglise*, contre le Jésuite Maimbourg. IV. *Causa regalia*, contre Noël Alexandre, Liege, 1685, in-4°. Le savoir, la modestie, la piété, distinguoient l'abbé Charlas. Quoiqu'il ait dirigé pendant quelque tems le séminaire de Pamiers sous M. Caulet, il avoit un caractère & des principes plus décidés que ce prélat.

CHARLEMAGNE ou CHARLES I, fils de Pepin, roi de France, naquit, selon la plus commune opinion, à Calsbourg, château de la haute Baviere, vers l'an 742, quoique quelques-uns le disent né à Jupille, près de Liege, & d'autres, mais sans fondement, à Ingelheim. Après la mort de son pere, il eut la Neustrie, la Bourgogne & l'Aquitaine, & après celle de Carloman son frere, en 771, il fut reconnu roi de toute la monarchie Françoisé. Ses premiers exploits furent contre Hunalde, duc d'Aquitaine, qui s'étant fait moine, quitta son monastere pour se mettre à la tête de quelques troupes qui s'étoient révoltées. Il fut défait & fait prisonnier. Charlemagne résolut ensuite de mettre ses sujets de

delà le Rhin à couvert des insultes des Saxons, peuples barbares & féroces, qui depuis long-tems faisoient des courses dans la France germanique, y portoient le fer & le feu, & en enlevoient les habitans qu'ils réduisoient en esclavage. Il marcha contre eux, les défit & prit leur meilleure place qui étoit Eresbourg, château situé vers Paderborn, en fit passer la garnison au fil de l'épée, rasa le temple de la fameuse idole Irminful, & pardonna au reste de la nation. Tandis qu'il tâchoit de mettre un frein à la licence des Saxons, l'Italie imploroit son secours. Didier, roi des Lombards, dévastoit l'Exarchat de Ravenne, & les états de l'Eglise. Charles marche contre lui, le fait prisonnier dans Pavie, & joint au titre de roi des François celui de roi des Lombards. Le conquérant confirme la donation faite au pape de l'Exarchat. A peine le vainqueur des Saxons fut-il éloigné, que ces peuples reprirent les armes & recommencerent les ravages. Charles accourt, les bat & leur pardonne encore. Il passe ensuite en Espagne pour rétablir Ibin-Algrabi dans Sarragosse. Il assiege Pampelune, se rend maître du comté de Barcelone; mais son arriere-garde est défaite à Roncevaux par les Arabes & les Gascons, & il perd dans cette journée Roland, son neveu supposé, si célèbre dans les anciens romans. Les Saxons toujours inquiets & prompts à violer leurs engagements, avoient encore profité de l'absence de Charles pour renouveler leurs déprédations, & avoient mis tout à feu & à sang, sans distinction d'âge

ni de sexe, depuis Deutz, vis-à-vis de Cologne, jusqu'à Coblençe. Charles les défit de nouveau, & les Saxons demanderent de rechef pardon. Il le leur accorda, & leur laissa des ecclésiastiques pour les instruire dans la Religion chrétienne, persuadé que c'étoit le moyen le plus efficace pour adoucir la férocité de cette nation. Vitikind qui avoit beaucoup d'influence sur ce peuple, les entraîna encore dans une révolte, & c'étoit la septième dont ils se rendoient coupables. Alors Charles voyant qu'il ne gagnoit rien par la douceur, résolut de sévir, ne croyant pouvoir assurer le repos de ses peuples que par ce moyen. Il fit trancher la tête à quatre mille cinq cents de ceux qui contre la foi des sermens avoient été trouvés sous les armes. Il témoigna ensuite aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur sang, qu'il ne vouloit pas détruire leur nation, qu'il leur accorderoit volontiers la paix, si leurs chefs, qui s'étoient retirés, vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna même des ôtages pour la sûreté de leurs personnes; il les reçut avec bonté, les disposa par sa douceur au Christianisme, eut la meilleure part à la conversion du fameux Vitikind; établit avec le concours du Saint-Siege onze évêques dans leur pays, les laissa vivre selon leurs loix, & leur fit goûter les douceurs de la paix. C'est avec raison que le célèbre Marquard Freher l'appelle *Multarum ferocissimarum gentium non tam domitorem quam emollitorem & institutorem.* « Il ne voulut cette fois, dit M. de la Bruyere, faire grace

» aux Saxons qu'à condition » qu'ils deviendroient chré- » tiens. Cette conduite digne » d'un prince religieux, n'étoit » pas moins digne d'un prince » éclairé. Les Saxons, peuples » sauvages & féroces, ne con- » noissoient encore que les vi- » ces de la nature, & ne culti- » voient point les vertus de la » société. Leur culte aussi gros- » sier que leurs mœurs, s'adres- » soit à des idoles qu'ils arro- » soient du sang humain, su- » perstition cruelle, qui naissoit » de leur caractère farouche & » le fortifioit. On ne pouvoit » les soumettre qu'en adoucif- » sant leurs mœurs, & c'étoit » à la Religion seule qu'il ap- » partenoit de plier ces esprits » inflexibles. Le changement » arrivé dans les mœurs, de- » puis la publication de l'Evan- » gile, garantissoit le succès de » l'entreprise. En effet, sur quel- » que peuple chrétien que l'on » jette les yeux, on verra que » la loi de J. C. l'a rendu moins » cruel ». Mais c'est là précé- » sivement ce qui indispose si fort les philosophes modernes. Si Charlemagne n'avoit fait usage de ses forces, que pour détruire la Religion chrétienne par-tout où s'étendoit sa puissance, il n'est point d'éloges qu'il ne recevroit de leur part; mais parce que ce prince ne faisoit cas de son autorité & de ses conquêtes, qu'autant qu'elles contribuoient à établir le regne du Christianisme sur les ruines de l'idolâtrie, il n'est point surprenant qu'il soit un des objets les plus directs des injures de la secte anti-chrétienne, comme des calomnies les plus abominables & les plus avérées. C'est

ainsi que Voltaire n'a point  
rougi de lui attribuer l'institu-  
tion de la *Cour Weimique*, au-  
trement dit *Tribunal secret de*  
*Westphalie*, tandis que tous les  
historiens, depuis le 8e. jusques  
vers le milieu du 14e. siecle,  
gardent le plus profond silence  
sur l'origine & l'établissement  
de cette juridiction; tandis que  
ceux qui ont traité de l'histoire  
de Saxe des 10e., 11e. & 12e. sie-  
cles, n'en disent pas un mot, &  
qu'on ne trouve pas dans leurs  
vastes histoires, la moindre  
trace d'une cour de justice de  
cette nature (voyez MAXIMI-  
LIEN I). « Ce ne fut, dit M. Ri-  
goley de Juvigny, qu'après  
avoir reconnu l'insuffisance  
des moyens qu'il avoit em-  
ployés d'abord, pour conte-  
nir dans le devoir les Saxons  
très-indociles au joug, que  
Charlemagne publia, en 789,  
le fameux Capitulaire, de  
*partibus Saxoniam*, rapporté  
par Baluze, par lequel il pro-  
nonce la peine de mort con-  
tre ceux qui apostasieroient,  
ou qui se rendroient coupables  
de quelque crime ou délit  
contre la Religion, la paix  
publique, & la fidélité due  
au souverain. Qu'on examine  
toutes les loix contenues  
dans ce Capitulaire, entr'au-  
tres celles dont Voltaire  
abuse pour flétrir la mémoire  
de Charlemagne, & qu'on  
juge d'après les mœurs du 8e.  
siecle, & les événemens qui  
ont dicté cette législation ri-  
goureuse, si ces loix ont rien  
de cruel & de tyrannique?  
Qu'auroient-ils fait en pareil  
cas ces philosophes si amis  
de l'humanité, si ennemis  
des rois, si tolérans, criant

à tous les habitans de l'uni-  
vers : *Vous êtes libres*; qui  
ne daignent pas se placer  
ni dans le siecle, se tranf-  
porter dans le pays dont ils  
prétendent écrire l'histoire;  
qui jugent des mœurs & des  
usages des anciens peuples  
sur les nôtres; des vues des  
plus grands princes du moyen  
âge, d'après les systêmes de  
politique qu'ils se forment  
eux-mêmes; qui supposent  
des causes, pour apprécier  
des effets à peine connus;  
dont l'imagination enfin fait  
les frais des tableaux chimé-  
riques qu'ils mettent sous nos  
yeux, & sur lesquels ils s'é-  
puisent en faux raisonne-  
mens & en réflexions inuti-  
les? Qu'auroient-ils fait ces  
pédagogues ennuyeux du  
genre humain, s'il eût été pos-  
sible que l'un d'eux se fût trou-  
vé à la place de Charlema-  
gne? Heureusement ils n'exif-  
toient pas ». Charles maître  
de l'Allemagne, de la France  
& de l'Italie, marche à Rome  
en triomphe, se fait couron-  
ner empereur d'Occident par  
Léon III l'an 800, & renou-  
velle l'empire des Césars, éteint  
en 476 dans Augustule. On le  
déclara César & Auguste; on  
lui décerna les ornemens des an-  
ciens empereurs Romains, sur-  
tout l'aigle impériale. Depuis  
Benevent jusqu'à Bayonne, &  
de Bayonne jusqu'en Baviere,  
tout étoit sous sa puissance.  
Qu'on suive les limites de son  
empire, on verra qu'il possédoit  
toute la Gaule, une province  
d'Espagne, le continent de l'I-  
talie jusqu'à Benevent, toute  
l'Allemagne, les Pays-Bas, &  
une partie de la Hongrie. Les

bornes de ses états étoient à l'orient le Naab & les montagnes de la Bohême, au couchant l'Océan, au midi la Méditerranée, au nord l'Océan & l'Oder. Dès qu'il fut empereur, Irene, impératrice d'Orient, voulut, dit-on, l'épouser, pour réunir les deux empires; mais une révolution subite ayant précipité du trône cette princesse, fit évanouir ses espérances. Vainqueur par-tout, il s'appliqua à policer ses états, rétablit la marine, visita ses ports, fit construire des vaisseaux, forma le projet de joindre le Rhin au Danube par un canal, pour la jonction de l'Océan & du Pont-Euxin. Aussi grand par ses conquêtes, que par l'amour des lettres, il en fut le protecteur & le restaurateur. On tint devant lui des conférences, qu'on peut regarder comme l'origine de nos académies. Son palais fut l'asyle des sciences. Pierre de Pise vint d'Italie, Alcuin d'Angleterre, &c., tous furent comblés de biens & de caresses. Charles n'étoit point déplacé au milieu de ces savans; car il étoit versé dans les langues, & sur-tout dans la langue latine, qu'il possédoit comme sa langue maternelle. Sur la fin de sa vie, il conféra la version latine des SS. Evangiles avec la version syriaque & l'original grec, & y fit des corrections. Au rapport du savant Lambecius, on conserve à la bibliothèque impériale à Vienne, l'exemplaire d'une explication de l'Épître aux Romains, corrigé de sa main. Après cela l'abbé Velly a belle grace de dire que Charlemagne ne savoit pas même écrire son nom. L'E-

glise dans son empire lui dut le chant grégorien; la convocation de plusieurs conciles; la fondation de beaucoup de monastères. Outre l'école de Paris qu'il établit, il en érigea dans toutes les églises cathédrales, & à Rome un séminaire. « Son » exemple, dit un auteur moderne, ranima, vivifia tout, & chacun s'empressa d'acquérir des connoissances. Cette émigration devint générale, & avança beaucoup les progrès des études. Celle de la Religion sur-tout, qu'il falloit puiser dans les sources de l'Écriture-Sainte, & dans les écrits des premiers Peres de l'Église, fut couronnée par les plus grands succès. A mesure que la vérité répandoit sa lumière, les belles-lettres & les bonnes mœurs qui en font la suite, reprenoient leur vigueur; car malgré les traits impies lancés de nos jours contre le Christianisme par une audacieuse philosophie, elle est forcée d'avouer en secret que c'est cette Religion sainte qui nous a tirés de la barbarie, en adoucissant nos mœurs; qui a éclairé nos esprits, en soumettant notre raison; & qui unit tous les hommes, non par les nœuds vains & légers d'une orgueilleuse bienfaisance (terme dont on abuse trop souvent aujourd'hui); mais par les liens si doux & si chers de la charité ». C'est relativement à son nom que l'on donna le nom de livres *Carolins* à un *Traité sur le culte des images*, dont la dernière édition est d'Hanovre, 1731., in-8°, sous ce titre : *Au-*



*gusta concilii Niceni II Censura.*  
 On fait que les Peres de Francfort furent trompés par une traduction infidelle & même hérétique des décrets du concile de Nicée, où l'on décernoit aux Saints le même culte qu'à la Divinité : leur erreur est une erreur de fait. Au reste, les livres *Carolins*, d'où l'on a tiré l'histoire du concile de Francfort, ne sont rien moins qu'authentiques, comme plusieurs critiques l'ont prouvé, entr'autres Bellarmin (*Controv. de Conc. lib. 2, c. 8*). Outre les *Capitulaires*, dont la meilleure édition est de Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-folio, on a de Charlemagne une *Grammaire*, dont on trouve des fragmens dans la *Polygraphie* de Trithême. Ses loix sur les matieres ecclésiastiques sont pleines de sagesse. On connoît entr'autres celle que fit ce religieux prince pour entretenir parmi les rustres & les pâtres, la piété unie à une gaieté sainte. Il vouloit qu'ils chantassent les *Cantiques de l'Eglise*, sur-tout le *Dimanche*, en menant leurs troupeaux aux pâturages, & en les ramenant chez eux, afin que tout le monde les reconnût pour chrétiens & pour dévots. Les loix qu'il a portées sur les matieres civiles sont également admirables, pour un tems qu'il plaît aux philosophes modernes de traiter d'ignorance, & où il y avoit peut-être plus de sagesse que dans le nôtre. Il ordonna, ce qu'il est honteux qu'on n'ait pas encore exécuté en France, que les poids & mesures seroient mis par tout son empire sur un pied égal. Il régla le prix des étoffes, & l'habillement de ses sujets sur leur état & sur leur

rang. S'il ordonna par son testament que les querelles des trois princes ses fils, pour les limites de leurs états, seroient décidées par le jugement de la croix (ce jugement consistoit à donner gain de cause à celui des deux partis qui tenoit le plus long-tems les bras élevés en croix), c'est que le génie ne prévaut jamais entièrement sur les coutumes de son siecle; & il faut convenir que les déclamations auxquelles les philosophes se livrent à cette occasion, sont absolument mal fondées. " Ces sortes de pratiques, dit un auteur plus modéré, » n'étoient sans doute pas le » fruit d'une sagesse profonde, » ni d'un discernement bien » juste; mais étoient-elles aussi » insensées qu'on le dit? Dans » ces tems de simplicité, les » Chrétiens disoient tout bonnement à Dieu: *Seigneur*, » cette cause est si embrouillée, » que les juges même n'y voient » goutte; *Auteur de toute vérité* » & de toute justice, daignez suppléer à leurs lumières, & nous » montrer de quel côté est le bon » droit. La justice d'une cause, » lorsqu'elle est bien obscure » & bien compliquée, se fait-elle toujours connoître plus » clairement dans le labyrinthe » de la procédure moderne, » dans ce conflit de principes & » de maximes contradictoires, » dans cette multitude de décisions réformées & réfutées » les unes par les autres, que » dans les *épreuves judiciaires* » de nos bons & ignorans » aïeux? Charlemagne se sentant près de sa fin, associa à l'empire Louis, le seul fils qui lui restoit, lui donna la couronne

couronne impériale, & tous  
 ses autres états, à l'exception  
 de l'Italie, qu'il garda pour  
 Bernard, fils de Pepin. Il mou-  
 rut l'année d'après, en 814,  
 dans la 71<sup>e</sup>. année de son âge,  
 la 47<sup>e</sup>. de son regne, & la 14<sup>e</sup>.  
 de son empire. On l'enterra à  
 Aix-la-Chapelle, avec les or-  
 nemens d'un chrétien pénitent,  
 & ceux d'un empereur & d'un  
 roi de France, & on lui fit cette  
 courte épitaphe : « Ci gît Char-  
 » les, grand & orthodoxe em-  
 » pereur, qui a étendu glorieu-  
 » sement le royaume des Fran-  
 » çois, & qui l'a heureusement  
 » gouverné pendant quarante-  
 » sept ans ». Lorsqu'Othon III  
 fit ouvrir son tombeau, on re-  
 tira ceux de ses ornemens que  
 le tems & l'humidité n'avoient  
 pas gâtés, & ils font encore  
 aujourd'hui partie du trésor de  
 l'empire, particulièrement sa  
 couronne, son cimenterre & le  
 livre des Évangiles. Pétrarque  
 a parlé de ce tombeau dans la  
 3<sup>e</sup>. épitre du premier liv., en  
 ces termes : *Vidi Aquensem*  
*Karoli sedem & in templo marmo-*  
*reo verendum barbaris gentibus*  
*sepulcrum*. Le nom de ce con-  
 quérant législateur remplit la  
 terre. Le prince étoit grand,  
 l'homme l'étoit davantage. Les  
 rois ses enfans furent ses pre-  
 miers sujets, les instrumens de  
 son pouvoir & les modeles de  
 l'obéissance. Il mit un tel tem-  
 pérament dans les ordres de  
 l'état, qu'ils furent contreba-  
 lancés, & qu'il resta le maître.  
 Tout fut uni par la force de son  
 génie. Il empêcha l'oppression  
 du clergé & des hommes libres,  
 en menant continuellement la  
 noblesse d'expédition en expé-  
 dition. Il ne lui laissa pas le tems

Tome III,

de former des desseins, & l'oc-  
 cupa toute entière à suivre les  
 siens. L'empire se maintint par  
 la grandeur du chef. Maître ab-  
 solu de ses peuples, il mit sa  
 gloire à en être le pere, & il  
 goûta le plaisir de voir qu'il en  
 étoit aimé autant qu'il en étoit  
 craint. Encore plus redoutable  
 aux ennemis de la Religion, qu'à  
 ceux de l'état, il fut toujours  
 le fléau de l'hérésie & du vice,  
 le protecteur le plus zélé, aussi  
 bien que l'enfant le plus soumis  
 & le bienfaiteur le plus libéral  
 de l'Eglise. Ses victoires furent  
 pour elle des conquêtes, & le  
 fruit le plus doux qu'il recueil-  
 lit de tant de combats, ce fut  
 d'étendre le royaume de J. C.  
 à proportion qu'il étendoit le  
 sien. Vaste dans ses desseins,  
 simple dans l'exécution, per-  
 sonne n'eut à un plus haut de-  
 gré l'art de faire les plus gran-  
 des choses avec facilité, & les  
 plus difficiles avec promptitude.  
 Il parcouroit sans cesse son vaste  
 empire, portant la main où il  
 menaçoit de tomber, passant  
 rapidement des Pyrénées en  
 Allemagne, & d'Allemagne en  
 Italie. Quelques auteurs mo-  
 dernes lui ont disputé le titre  
 de *Grand*, sans doute parce  
 qu'il leur a paru trop chrétien ;  
 mais les historiens équitables  
 conviennent tous que personne  
 ne mérita mieux de porter le  
 nom de *Grand*, que cet em-  
 pereur. Il étoit doux, & ses  
 manieres étoient simples, ainsi  
 que celles des grands hommes.  
 Il aimoit à vivre avec les gens  
 de sa cour. Charlemagne fut  
 marié huit fois. Du vivant de  
 son pere Pepin, il épousa Hi-  
 miltrude. Il défera ensuite trop  
 aux conseils de sa mere Ber-

C

trade, qui lui fit répudier cette Himiltrude pour prendre la fille de Didier, roi des Lombards; mais quelques mois après, touché des remontrances que les prélats de son royaume & le pape Etienne lui firent, il renvoya cette princesse en Italie, & rappella Himiltrude. Etant veuf d'Himiltrude, il épousa en secondes noces Hildegarde l'an 773. Eginhart qui nous a donné les *Annales* de son regne & la *Vie* de ce prince, appelle *concupines* les dernières femmes de Charlemagne: sur cela les écrivains modernes ont accusé ce prince d'incontinence; mais ils n'ont pas fait attention qu'on entendoit souvent par le mot de *concupine*, une femme mariée, mais sans certaines formalités, & qui n'avoit pas certaines prérogatives, à cause de l'inégalité de condition & le défaut de dot; delà venoit que les enfans qui naissoient de ces mariages, étoient exclus de la succession des états de leur pere. Il faut convenir cependant, qu'on trouve dans ce tems-là quelques exemples qui semblent prouver que la doctrine de l'indissolubilité du mariage avoit souffert quelques obscurcissements: & c'est ainsi que quelques auteurs ont expliqué le grand nombre d'épouses que ce prince eut successivement. Charles gouverna sa maison avec la même sagesse que son empire. Il fit valoir ses domaines, & en tira de quoi répandre d'abondantes aumônes & soulager son peuple. Charlemagne avoit les yeux grands & vifs, un visage gai & ouvert, le nez aquilin. Quelques auteurs ont voulu en faire un géant, &

c'est un préjugé général parmi le peuple d'Aix-la-Chapelle. On peut voir là-dessus la Dissertation de Marquard Freher, *De staturâ Caroli magni*. Eginhart assure que sa taille, quoique haute, n'avoit rien d'extraordinaire: *Staturâ eminenti quæ tamen justam non excederet*. Il ne portoit en hiver, dit Eginhart, qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine bordée de soie. Il mettoit sur ses épaules une espee de manteau de couleur bleue; & pour chaussure, il se servoit de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Palchal III, antipape, le mit au nombre des Saints en 1165 ou 1166. Il a encore été canonisé par Rainaud archevêque de Cologne, & par Alexandre évêque de Liege, en présence de l'empereur Frédéric Barbe-rousse, qui publia un diplôme pour l'élevation & l'exaltation de son corps. Les papes légitimes ont constamment toléré le culte que lui rendent encore les églises d'Aix-la-Chapelle, de Rheims, de Rouen, &c. Benoît XIV prétend que cette tolérance & cet usage suffisoient pour autoriser les honneurs que lui rendent les églises particulières, & valent une béatification. Louis XI ordonna que sa fête seroit célébrée le 28 janvier. Cependant dans quelques endroits, comme à Metz, on fait tous les ans un service pour le repos de son ame. Les pays qui composent aujourd'hui la France & l'Allemagne jusqu'au Rhin, dit un historien célèbre, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, & l'Italie pendant treize. Depuis son avé-

nement à l'empire, point de révolution en France, point de calamités pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. M. de la Bruyère a donné l'histoire de Charlemagne en 2 vol. in-12. Elle est infiniment préférable à celle que M. Gaillard a donnée en 1782, 4 vol. in-8° : compilation sans ordre, sans choix & sans goût; remplie de déclamations sans objet réel, & de censures sans justesse: où le caractère de ce grand prince est entièrement dénigré, les faits altérés & travestis, & l'histoire asservie aux vues d'une philosophie qui ne *raisonne l'histoire* suivant l'expression de l'auteur, que pour séduire & pour corrompre; pour exalter les Sardanapales, les Julien, les Andronic, les Wenceslas, & calomnier les Constantin, les Théodose, les Charlemagne, les S. Louis.

CHARLES II, dit le *Chauve*, fils de Judith, seconde femme de Louis le Débonnaire, né en 823, roi de France en 840, élu empereur par le pape & le peuple Romain en 875, fut couronné l'année d'après. Le commencement de son regne est célèbre par la bataille de Fontenai en Bourgogne, donnée en 841, où ses armes, jointes à celles de Louis de Bavière, vainquirent Lothaire & le jeune Pepin, ses frères. Charles ne profita point de sa victoire. La paix fut conclue. Il conserva l'Aquitaine avec la Neustrie, tandis que Louis avoit la Germanie, Lothaire l'ainé, l'Italie & le titre d'empereur. Une nouvelle guerre vint l'occuper. Les Normands avoient commencé leurs irruptions & leurs ravages.

Charles leur opposa l'or au lieu du fer. Ces ménagemens indignes d'un roi, qui auroit dû plutôt se battre que marchander, occasionnerent de nouvelles courses & des déprédations. Ayant voulu profiter de la mort de Louis le Germanique, & reprendre sur ses enfans ce qu'il avoit cédé dans le dernier partage de la Lorraine; il fut battu par Louis, second fils du prince défunt. Revenant d'Italie, où il avoit fait un voyage pour y porter la guerre, il mourut à Briord en Bresse, le 6 octobre 877, après avoir régné 37 ans comme roi de France, & presque deux comme empereur. L'on prétend qu'un juif, nommé Sédécias, son médecin & son favori, l'empoisonna. Quelques écrivains faisant sans doute plus d'attention à sa puissance, qu'aux qualités qui font les rois, ont voulu lui donner le surnom de Grand; » mais la postérité, dit un historien, ne l'a nommé que » Charles-le-Chauve. C'étoit » en effet un prince plus puissant que digne de l'être, plus » sensible à l'ambition qu'à la » gloire, moins prudent que » rusé, & plus avide de conquêtes, que propre à régir & » à défendre ses états. Tout ce » qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative de prospérités & d'adversités, où il passa presque » toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la » bonne fortune ». C'est à son empire que commence le gouvernement féodal, sur lequel les philosophes modernes se font tant récriés; mais qui malgré ses défauts ne mérite pas à

beaucoup près tout le mal qu'on en dit dans ce siècle exagérateur & égoïste (*voyez BOULAINVILLIERS*). La France, dévastée par les guerres civiles que les enfans de Louis le Débonnaire s'étoient faites entr'eux, étoit devenue la proie des Normands. Les seigneurs François, obligés de se défendre chacun sur son territoire, s'y fortifièrent & se rendirent redoutables aux successeurs de Charles. Ils ne les laisserent sur le trône, que tant qu'ils eurent en main de quoi les enrichir. Mais quand enfin ils furent dépouillés de tout, les grands qui n'avoient plus rien à en espérer, se firent déclarer rois, tels que Eudes & Raoul, dont la puissance ne passa pas cependant à leur postérité. Les grands offices militaires, les dignités & les titres, les duchés, les marquisats, les comtés devinrent héréditaires; & ce ne fut pas un petit coup porté à l'autorité royale.

CHARLES III, *le Gros*, fils de Louis le Germanique, roi de Suabe en 876, fut élu roi d'Italie & empereur en 881; mais on le destitua dans une diète tenue au château de Tribur, près de Mayence, en 887, par les François & les Allemands. Il avoit réuni sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne. Il parut d'abord assez fort pour les porter; mais sa foiblesse se fit bientôt connoître. Il fut méprisé par ses sujets & par l'impératrice Richarde, accusée d'infidélité avec son premier ministre. L'empereur déposé, réduit à demander sa subsistance à Arnoul, son neveu & son successeur, mourut de chagrin à Richenow, près de Constance, en 888.

CHARLES IV, fils de Jean de Luxembourg, & petit-fils de l'empereur Henri VII, monta sur le trône impérial en 1347. Son regne est célèbre par la fameuse bulle d'or, donnée dans la diète de Nuremberg en 1356; Barthole la composa. Le style de cette charte se ressent du goût du siècle. On commence par apostropher les sept péchés mortels. On y trouve la convenance des sept électeurs, par les sept dons du Saint-Esprit, & le chandelier à sept branches. Par cette loi fondamentale, on fixe 1°. le nombre des électeurs à sept. 2°. On assigne à chacun d'eux une grande charge de la couronne. 3°. On règle le cérémonial de l'élection & du couronnement. 4°. On établit deux vicariats. 5°. Les électors sont déclarés indivisibles. 6°. On confirme aux électeurs tous les droits de la souveraineté, appellés supériorité territoriale. 7°. Le roi de Bohême est placé à la tête des électeurs séculiers. Cette loi de l'Empire, conservée à Francfort, & écrite sur du vélin avec un grand-sceau ou bulle d'or au bas, fut presque achevée à Nuremberg. On y mit la dernière main à Metz aux fêtes de Noël. Charles IV y fut servi dans une cour plénière avec les cérémonies les plus imposantes. Le duc de Luxembourg & de Brabant lui donna à boire; le duc de Saxe, grand-maréchal, parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine, qu'il prit dans un gros tas devant la salle à manger. L'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur & à l'impératrice, & le comte Palatin posa les plats sur la table.

Charles IV mourut en 1378, à Prague, dont il avoit fondé l'université en 1361. Il introduisit, autant qu'il put, en Allemagne, les loix & les coutumes de la France, où il avoit été élevé. Il aima encore plus sa famille, que l'Allemagne. On disoit même, que comme il l'avoit ruinée pour acquérir l'Empire, il ruina ensuite l'Empire pour remettre sa maison. Il en fit garder les trésors & les ornemens dans un de ses châteaux en Bohême. Son siecle se prévenoit toujours pour celui qui avoit ces ornemens à sa disposition; le peuple les regardoit comme un gage de l'autorité légitime. Charles IV étoit si persuadé qu'il perpétueroit de cette maniere la couronne impériale dans sa famille, qu'il fit graver les armes de Bohême sur le pommeau de l'épée de Charlemagne. Cet empereur aimoit & cultivoit les lettres. Il parloit cinq langues. On a de lui de bons *Mémoires sur sa vie*. C'est au commencement de son règne qu'on doit placer l'invention des armes à feu, attribuée communément à Berthold Schwartz, franciscain de Frisbourg en Brisgaw.

CHARLES-QUINT, archiduc d'Autriche, fils aîné de Philippe & de Jeanne de Castille, né à Gand en 1500, roi d'Espagne en 1516, fut élu empereur en 1519. François I, roi de France, lui disputa l'Empire par ses intrigues & son argent. Charles, dont la jeunesse donnoit moins d'ombrage aux électeurs que le caractère inquiet de son rival, l'emporta sur lui. Cette rivalité alluma la guerre entre la France & l'Empire en

1521. L'Italie en fut principalement le théâtre. Elle avoit commencé en Espagne, elle fut bientôt dans le Milanéz. Charles-Quint s'en empara, & en chassa Lautrec. Il ne resta à François I que Crémone & Lodi; & Genes qui tenoit encore pour les François, leur fut bientôt enlevée par les Impériaux. Charles ligué avec Henri VIII, roi d'Angleterre, eut l'avantage de s'attacher un général habile, que l'imprudence de François I avoit trop peu ménagé. Il fait des offres au connétable de Bourbon, & Bourbon le sert contre sa patrie. Adrien VI, Florence & Venise se joignent à lui. Son armée, conduite par Bourbon, entre en France, fait le siege de Marseille, le leve & revient en Italie en 1524. La même année les François, commandés par Bonnivet, sont battus à Biagras, & perdent le chevalier Bayard, qui seul valoit une armée. L'année d'après se donna la fameuse bataille de Pavie (cette bataille porte aussi le nom de Rebec), où François I fut pris. Charles-Quint, alors à Madrid, reçut son prisonnier avec beaucoup d'égards, & dissimula sa joie. Il défendit même les marques de l'alégresse publique. *Les Chrétiens*, dit-il, *ne doivent se réjouir que des victoires qu'ils remportent sur les infidèles.* La prise d'un roi, d'un héros qui devoit faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guere, dit un historien célèbre, qu'une rançon, des reproches, des démentis, des défis solemnels & inutiles. L'indifférence de Charles, ou si l'on veut, une

modération qui peut paroître excessive, le priva des fruits d'une si grande victoire. Au lieu d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, il se contenta de faire signer à François I un traité que celui-ci n'eut garde de tenir; il se liguâ même contre son vainqueur avec Clément VII, le roi d'Angleterre, les Florentins, les Vénitiens & les Suisses. Bourbon marche contre Rome, & y est tué; mais le prince d'Orange prend sa place: Rome est pillée & saccagée. Le pape, réfugié au château St-Ange, est fait prisonnier. Charles eut horreur des excès commis dans cette occasion, indiqua des prières publiques, & envoya des ordres exprès pour l'élargissement du pape qui s'étoit attiré cette disgrâce, très-mal-à-propos. Un traité conclu à Cambray, appelé le *Traité des Dames* (entre Marguerite de Savoie, tante de Charles-Quint, & Louise de Savoie, mere de François I), concilia ces deux monarques. Charles s'accorda aussi avec les Vénitiens, & donna la paix à Sforce & à ses autres ennemis. Tranquille en Europe en 1535, il passe en Afrique avec une armée de plus de 50 mille hommes, & commence les opérations par le siege de la Goulette. L'expérience lui ayant appris que les succès suivoient la vigilance, il visitoit souvent son camp. Une nuit faisant semblant de venir du côté des ennemis, il s'approche d'une sentinelle, qui cria suivant l'usage: *Qui va-là?* Charles lui répondit en contrefaisant sa voix: *Tais-toi, je ferai ta fortune.* La sentinelle, le pre-

nant pour un ennemi, lui tira un coup de fusil, qui heureusement fut mal ajusté. Charles fit aussi-tôt un cri qui le fit reconnoître. Après la prise de la Goulette, il défait le fameux amiral Barberouffe, entre victorieux dans Tunis, rend la liberté à 22 mille esclaves chrétiens, & rétablit Mulei-Hassen sur son trône. Comme il pouvoit être à toute heure dans le cas de donner ou de recevoir bataille, il marchoit toujours en avant au milieu des enfans perdus. Le marquis du Guast est obligé de lui dire: *Comme général, je vous ordonne de vous placer au centre de l'armée, & avec les enseignes.* Charles, pour ne pas affoiblir la discipline militaire qu'il avoit établie, obéit sans murmurer. S'il n'y avoit pas d'ennemi plus redoutable, il n'y en avoit pas de plus généreux. On fait comment il en agi envers divers princes qu'il pouvoit dépouiller, & qu'il se contenta d'humilier. Le boulangier de Barberouffe vint un jour lui offrir d'empoisonner son maître. Charles eut horreur de cette offre, & fit avertir ce fameux corsaire d'être sur ses gardes. La paix de Cambray, en pacifiant la France & l'Espagne, n'avoit pas rapproché le cœur des deux rois. Charles-Quint entre en Provence avec 50 mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, met le siege devant Arles, & fait ravager en même tems la Champagne & la Picardie. Contraint de se retirer, après avoir perdu une partie de son armée, il pense à la paix. On conclut une treve de dix années à Nice en 1538. L'année suivante, Charles de-

mande à François le passage par la France, pour aller punir les Gantois révoltés. Il l'obtint; François va au-devant de lui, & Charles s'arrête à Paris sans rien craindre. Un cavalier Espagnol lui ayant dit que si les François ne le retenoient prisonnier, ils seroient bien foibles ou bien aveugles; *Ils sont l'un & l'autre*, lui répondit l'empereur, & c'est sur cela que je me fie. Il se fioit davantage encore à ses armées, & à ses habiles généraux qui se tenoient prêts à tirer raison de sa détention. Charles, disent les historiens François, promit l'investiture du Milanez à François, pour un de ses fils; mais il est certain qu'il ne répondit que par des défaites aux instances que François lui fit, & Voltaire convient que ce monarque prit pour une promesse *une parole vague*. Est-il d'ailleurs raisonnable de supposer que pour châtier une ville, l'empereur voulut se dépouiller du plus beau duché de l'Europe? Les Gantois furent domptés & punis. La guerre se ralluma en 1542. Henri VIII se joignit à Charles contre la France, qui malgré la bataille de Cérifoles, se trouva dans le plus grand danger. La paix fut conclue à Crépi en 1545. Quelques années auparavant, Charles avoit passé en Afrique pour conquérir Alger, & en étoit revenu sans gloire. Charles-Quint fut aussi occupé des troubles causés par Luther, que de ses guerres contre la France. Il opposa d'abord des édits à la confession d'Ausbourg, & à la ligue offensive & défensive de Smalkalde. Mais ni la victoire signa-

lée qu'il remporta à Mulberg sur l'armée des confédérés en 1547, ni la détention de l'électeur de Saxe & du landgrave de Hesse, ne purent contenir les Protestans, toujours soutenus par la France & par les Turcs qui, par de puissantes diversion, obligèrent l'empereur à user d'indulgence. L'an 1548, il publia le grand *Interim* dans la diete d'Ausbourg, formulaire de foi, catholique pour le dogme, favorable aux hérétiques pour la discipline. On permettoit la coupe aux laïques & le mariage aux prêtres. Ce tempérament ne satisfit personne. Maurice, électeur de Saxe, & Joachim, électeur de Brandebourg, toujours ses ennemis, ligés avec Henri II, le forcerent en 1552 de signer la paix de Passaw. Ce traité portoit que l'*Interim* seroit cassé & annullé, que l'empereur termineroit à l'amiable dans une diete les disputes sur la religion; & que les Protestans jouiroient, en attendant, d'une pleine liberté de conscience. Charles-Quint ne fut pas plus heureux devant Metz, défendu par le duc de Guise. Il fut obligé d'en lever le siege. Des écrivains superficiels & passionnés ont accusé Charles de s'être vengé l'année suivante du mauvais succès de cette expédition sur la ville de Téroüane qu'il fit démolir, tandis que l'on fait, à n'en pouvoir douter, que cette démolition ne fut accordée qu'aux vives instances des États de Flandre. « L'année suivante, » dit un historien impartial, la » guerre se répandit dans les » Pays-Bas; Charles-Quint » prit d'assaut la ville de Té-



» rouane, dont les habitans,  
 » passionnément attachés à la  
 » France, avoient commis d'af-  
 » freux brigandages dans la  
 » Flandre. L'empereur résolut  
 » de détruire cette ville jus-  
 » qu'aux fondemens. Les États  
 » de Flandre requièrent qu'il  
 » plût à sa majesté de donner tel  
 » ordre sur la démolition de la  
 » dite ville, que pour l'avenir,  
 » l'espoir puisse être ôté aux  
 » François de s'y pouvoir re-  
 » mettre ou la refaire. Leurs  
 » vœux furent si bien remplis,  
 » qu'il ne resta plus que le  
 » souvenir de Téroüane, & le  
 » champ où elle fut ». La guerre  
 duroit toujours sur les frontiè-  
 res de la France & de l'Italie,  
 avec des succès balancés. Char-  
 les-Quint, vieilli par ses mala-  
 dies & ses fatigues, & détrompé  
 des illusions humaines, résolut  
 d'exécuter un projet formé de-  
 puis long-tems & mûri dans le  
 calme de la réflexion. Il fait élire  
 roi des Romains son frere Fer-  
 dinand, & lui cede l'Empire le  
 7 septembre 1556 (cession qui  
 ne fut reconnue par les princes  
 Allemands qu'en 1558), après  
 s'être démis auparavant de la  
 couronne d'Espagne en faveur  
 de Philippe son fils, en pré-  
 sence de Maximilien, roi de  
 Bohême, de la reine son épouse,  
 des reines douairieres de France  
 & de Hongrie, du duc de Sa-  
 voie, du duc de Brunswick,  
 du prince d'Orange, des grands  
 d'Espagne, & de la principale  
 noblesse d'Italie, des Pays-Bas,  
 de l'Allemagne, & des ambassa-  
 deurs de toutes les puissances  
 de l'Europe. Ce grand prince  
 rendit compte de ce qu'il avoit  
 fait pour mériter sa retraite  
 qu'il regardoit comme une ré-

compense de ses travaux; &  
 prenant son fils entre ses bras,  
 il le plaça lui-même sur le  
 trône. Spectacle sublime, in-  
 téressant, attendrissant, qui tira  
 des larmes de cette auguste as-  
 semblée. Il dit à son fils en le  
 quittant: « Vous ne pouvez  
 » me payer de ma tendresse  
 » qu'en travaillant au bonheur  
 » de vos sujets. Puissiez-vous  
 » avoir des enfans qui vous  
 » engagent à faire un jour pour  
 » l'un d'eux, ce que je fais au-  
 » jourd'hui pour vous ». Il se  
 retira quelque tems après à  
 S. Juste, monastere situé dans  
 un vallon agréable, sur les frontiè-  
 res de Castille & de Portu-  
 gal. La promenade, la culture  
 des fleurs, les expériences de  
 mécanique, les offices, les au-  
 tres exercices claustraux rem-  
 plirent tout son tems sur ce nou-  
 veau théâtre. Tous les vendredis  
 de carême il se donnoit la  
 discipline avec la communauté.  
 On prétend que, dans sa re-  
 traite, il regretta le trône. Pré-  
 tention réfutée par le genre de  
 vie qu'il y mena avec une con-  
 stance qui ne s'est pas démentie  
 d'un moment. Si Charles s'étoit  
 repenti d'avoir quitté la puis-  
 sance souveraine, il se seroit oc-  
 cupé de tous les événemens po-  
 litiques, il eût entretenu des liai-  
 sons avec les courtisans, il eût  
 formé des intrigues pour trou-  
 bler l'état ou le gouverner en-  
 core de sa retraite. *Il partit pour*  
*S. Juste, dit l'abbé Raynal, y*  
*vécut obscur, & n'en sortit ja-*  
*mais.* Charles-Quint finit son  
 rôle par une scene singuliere,  
 mais dont on avoit déjà vu des  
 exemples. Il fit célébrer ses  
 obseques pendant sa vie, se mit  
 en posture de mort dans un

cercueil, entendit faire pour lui-même toutes les prieres qu'on adresse à Dieu pour ceux qui ne sont plus, & ne sortit de sa biere que pour se mettre dans un lit. Une sievre violente qui le saisit la nuit d'après cette cérémonie funebre, l'emporta en 1558, âgé de 58 ans 6 mois & 27 jours. Charles-Quint ne vouloit être ni loué, ni blâmé. Il appelloit ses historiens, Paul-Jove & Sleidan, ses menteurs, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, & l'autre trop de mal. Les rois d'Espagne n'ont porté le titre de *Majesté* que depuis l'avènement de Charles-Quint à l'Empire. Leti a écrit sa *Vie* en italien, qu'on a traduite en françois en 4 vol. in-12; mais on préfere l'*Histoire* du même prince écrite en anglois par Robertson, & traduite en françois par M. Suard, Paris, 1771, 2 vol. in-4°, & 6 vol. in-12. Elle est écrite avec autant de vérité qu'on peut en attendre d'un protestant & d'un philosophe du dix-huitieme siecle, qui écrit l'histoire d'un prince catholique & pieux. Pour bien juger du caractere & des actions de Charles-Quint, il ne faut point s'en tenir aux Protestans qui le regardent comme leur premier ennemi, ni aux Espagnols qui en ont fait un homme surnaturel, ni aux François qui, humiliés par les défaites & la prison de François I, ont cru devoir rabaisser autant qu'il leur étoit possible la gloire de son vainqueur. Les nations neutres, qui dans ce tems n'ont eu aucun démêlé ni aucune alliance avec l'Autriche, nous fournissent des appréciateurs moins suspects. « Je ne trouve

» point, dit le comte d'Oxen-  
 » tirn, parmi les Chrétiens, de  
 » héros préférable à Charles-  
 » Quint. Ce monarque avoit  
 » autant de mérite personnel  
 » que d'habileté dans l'art de  
 » régner. Parmi les grandes  
 » actions dont la vie de cet em-  
 » pereur n'a été qu'un tissu,  
 » je n'en trouve point qui soit  
 » plus digne d'admiration que  
 » la double abdication de l'Em-  
 » pire & du royaume d'Es-  
 » pagne. Il connut à fond le  
 » faux brillant des grandeurs &  
 » du faste du monde; & trou-  
 » vant que ces vanités n'é-  
 » toient pas dignes de l'atta-  
 » chement d'une grande ame,  
 » il préféra la retraite de S.  
 » Juste, au palais impérial. Il  
 » trouva dans cet état une satisf-  
 » faction plus solide, en regar-  
 » dant avec compassion l'aveu-  
 » glement & l'inquiétude des  
 » grands & des petits dans le  
 » monde, qu'il ne sentit de con-  
 » tentement étant l'arbitre de  
 » l'Europe ». Parmi les écri-  
 » vains François, il s'est trouvé  
 » des hommes distingués, qui se  
 » mettant au-dessus de la foible-  
 » sse des préjugés & des injusti-  
 » ces nationales, ont parlé de  
 » Charles-Quint comme d'un des  
 » plus grands princes & des plus  
 » grands hommes dont l'histoire  
 » nous ait transmis le souvenir.  
 » On peut dire à l'égard de ce  
 » prince, dit le président de  
 » Thou, que la vertu sembla  
 » disputer avec la fortune, pour  
 » l'élever à l'envi l'une de l'au-  
 » tre au plus haut point de la  
 » félicité dont il étoit digne;  
 » & je ne crois pas que notre  
 » siecle, ni les tems les plus  
 » reculés, puissent nous donner  
 » un modele d'un prince orné

» de plus de vertus, & plus  
 » digne d'être proposé aux sou-  
 » verains qui veulent gouver-  
 » ner avec des principes de  
 » justice & de vertu. — « La  
 » Religion, dit-il dans un au-  
 » tre endroit, fut son objet  
 » principal, & on doit rap-  
 » porter à ce motif presque  
 » tout ce qu'il fit pendant la  
 » guerre & durant la paix,  
 » & sur-tout ce qu'il entreprit  
 » pour procurer, malgré des  
 » obstacles infinis, un concile  
 » légitime qui pût mettre la  
 » paix dans l'Eglise; dessein  
 » qui fut tant de fois traversé,  
 » soit par l'ambition des papes  
 » qui n'agissoient pas en cela  
 » de bonne foi, soit par nos  
 » guerres toujours renouvel-  
 » lées avec un malheureux suc-  
 » cès. Cependant il suivit tou-  
 » jours ce pieux projet, & en  
 » vint heureusement à bout ». Voltaire, après avoir démontré par des faits que Charles n'a jamais eu l'ambition que quelques écrivains lui attribuent, & avoir fait observer qu'il distribuoit des états que rien ne l'empêchoit de garder pour lui-même, renverse l'opinion qui attache le repentir à la retraite de ce prince dans le monastère de S. Juste. *L'empereur, dit-il, avoit résolu depuis long-tems de dérober à tant de soins une vieillesse prématurée & infirme, & un esprit détrompé de toutes les illusions.... La commune opinion est qu'il se repentit; opinion fondée seulement sur la faiblesse humaine, qui croit impossible de quitter sans regret ce que tout le monde envie avec fureur. Charles oublia absolument le théâtre où il avoit joué un si grand personnage. — Ce grand prince, dit le continuateur de*

Bossuet, *renonça tout-à-fait au monde; & par une retraite qui le séparoit des choses de la terre, il eut le plaisir de survivre, pour ainsi dire, à lui-même.* On voit après tous ces passages, que si M. Garnier, dans sa nouvelle *Histoire de France*; l'abbé Bérault, dans son *Histoire de l'Eglise*; Linguet, dans la continuation de l'*Histoire universelle* de Hardion, ont oublié, par rapport à Charles-Quint, les égards dûs à la vérité & à la décence, on auroit tort d'accuser tous les écrivains François de la même injustice. Il est difficile de comprendre comment le savant auteur de l'*Histoire de l'Eglise* a pu s'en tenir exclusivement aux détracteurs de Charles-Quint, sans consulter au moins quelquefois les historiens qui en ont parlé avec une raison calme, & qui réfutent mot à mot ce qu'il dit touchant le caractère & la conduite de ce grand empereur. Sachimere de la *monarchie universelle* revient à chaque propos. Quelque chose qu'il fasse, fût-ce la plus utile & même la plus édifiante, c'est par *hauteur*, par *ambition*, par *intrigue*, par *fourberie*, &c.; on feroit presque un livre des épithètes de ce genre rassemblées contre la mémoire de ce prince, & cela dans une *Histoire ecclésiastique*, destinée sans doute à toutes les nations, dont l'auteur, plus que tout autre écrivain, doit être pénétré de ces sentimens d'équité & de modération qui reçoivent une sanction particulière de la nature & de l'objet de son travail, de ces vues générales d'utilité & d'édification, qu'on s'attend à trouver exclusivement dans la rédac-

tion des Annales chrétiennes, faite par un ministre d'un Dieu de vérité & de justice.

CHARLES VI, cinquieme fils de l'empereur Léopold, né en 1685, déclaré roi d'Espagne par son pere en 1703, fut couronné empereur d'Allemagne en 1711. La guerre de la succession d'Espagne, allumée dans les dernieres années du regne de son pere, languissoit de toutes parts. La paix fut enfin signée à Rastadt entre l'empereur & la France, le 7 septembre 1714, & ratifiée par l'Empire le 9 octobre suivant. Par ce traité, les frontieres de l'Allemagne furent remises sur le pied du traité de Ryswick. On céda à l'empereur les royaumes de Naples & de Sardaigne, les Pays-Bas, les duchés de Milan & de Mantoue. L'Allemagne, tranquille depuis cette paix, ne fut troublée que par la guerre de 1716 contre les Turcs. L'empereur se ligua avec les Vénitiens pour les repousser. Le prince Eugene, qui les avoit vaincus autrefois à Zenta, fut encore vainqueur à Peterwaradin. Temeswar, la dernière place qu'ils possédoient en Hongrie, se rendit en 1716, & Belgrade en 1717, après l'entiere défaite des Turcs, qui étoient venus au secours de la place. Cette guerre finit par la paix de Passarowitz en 1718, qui donna à la maison impériale Temeswar, Belgrade avec une partie de la Servie, de la Bosnie & de la Valachie. Les victoires remportées sur les Ottomans n'empêcherent pas le roi d'Espagne de recommencer la guerre contre l'empereur. Le cardinal Albéroni, alors premier ministre de cette monar-

chie, vouloit recouvrer les provinces démembrées par la paix d'Utrecht. Une flotte Espagnole débarque en Sardaigne, & en moins de huit jours chasse les impériaux de tout le royaume. La quadruple alliance conclue à Londres en 1718, entre la Grande-Bretagne, la France, l'empereur & les états-généraux, fut occasionnée par cette conquête. Elle avoit pour objet de maintenir les traités d'Utrecht & de Bade, & d'accommoder les affaires d'Italie. L'empereur reconnoissoit Philippe V roi d'Espagne, & nommoit Dom Carlos, son fils aîné, successeur éventuel des duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane; il avoit la Sicile au lieu de la Sardaigne. Le roi d'Espagne ayant rejeté ces conditions, la guerre continua jusqu'à la disgrâce d'Alberoni. Philippe V accéda en 1720 à la quadruple alliance, & fit évacuer les isles de Sicile & de Sardaigne. Le traité de Vienne, signé en 1725, finit tout. Charles renonça à ses prétentions sur la monarchie Espagnole, & Philippe aux provinces qui en avoient été démembrées. La *Pragmatique-Sanction* qui avoit essuyé d'abord quelques contradictions, avoit été reçue l'année d'auparavant comme une loi fondamentale. L'empereur, par ce règlement, appelloit à la succession des états de la maison d'Autriche, au défaut d'enfans mâles, sa fille aînée & ses descendans; ensuite ses autres filles & leurs descendans, selon le droit d'aînesse. Charles VI, heureux par ses armes & par ses traités, auroit pu l'être plus long-tems, s'il n'eût travaillé à

exclure le roi Stanislas du trône de Pologne. Auguste II étant mort en 1733, Charles VI fit élire Frédéric-Auguste, fils du feu roi, & appuya son éléction par ses armées & par celles de Russie. Cette démarche alluma la guerre. L'Espagne, la France, la Sardaigne la lui déclarèrent. Les François prirent Khel, Treves, Trarbach, Philisbourg. Le roi de Sardaigne, à la tête des armées Françaises & Espagnoles, s'empare en peu de tems du tout le duché de Milan. Il ne resta plus à l'empereur que la ville de Mantoue. L'armée impériale est battue à Parme & à Guastalla. Dom Carlos, à la tête d'une armée Espagnole, se jette sur le royaume de Naples, & après avoir défait les Autrichiens à la bataille de Bitonto, prend Gaëte, Capoue, & se fait déclarer roi de Naples en 1734. L'année d'après il est couronné à Palerme, roi des Deux-Sicules. Le vaincu fut trop heureux de recevoir les conditions de paix que lui offrirent les vainqueurs. Les préliminaires furent arrêtés à Vienne le 3 octobre 1735, & le traité définitif signé le 18 novembre 1738. Par ce traité, le roi Stanislas abdiqouit la couronne de Pologne & en conservoit le titre. On le mettoit en possession des duchés de Lorraine & de Bar. On assignoit au duc de Lorraine le grand duché de Toscane. Dom Carlos gardoit le royaume des Deux-Sicules. Le roi de Sardaigne avoit Tortone, Novarre, la souveraineté de Langhes. L'empereur rentroit dans le duché de Milan & dans les états de Parme & de Plaisance. La France y gaignoit la

Lorraine & le Bar après la mort de Stanislas, & garantissoit la *Pragmatique-Sanction*. La mort du prince Eugene fut un surcroît de malheur pour Charles VI, qui, par son alliance avec la Russie, se crut obligé de prendre part à la guerre qu'elle faisoit aux Turcs. L'armée impériale souffrit beaucoup par les marches, la peste & la famine : presque tous les avantages furent du côté des Turcs. A la paix signée le 1<sup>er</sup> septembre 1739, on leur céda la Valachie & la Bosnie impériales, la Serbie avec Belgrade après l'avoir démoli. On régla que les rives du Danube & de la Save seroient les frontieres de la Hongrie & de l'empire Ottoman. La maniere précipitée dont ce traité fut conclu à l'insu de la Russie, la reddition inattendue de Belgrade, ce boulevard de la chrétienté, qui pouvoit soutenir un long siege, la disgrace apparente du comte de Neipperg, qui avoit signé le traité, & l'approbation que l'empereur ne laissa pas d'y donner, ont fait imaginer quelque cause secreete & inconnue d'une négociation si imprévue & si rapidement terminée. C'est une tradition répandue parmi les Hongrois, que le grand-duc François, depuis empereur, époux de l'archiduchesse Marie-Thérese, avoit été enlevé par les Turcs, dans une partie de chasse qu'il avoit faite imprudemment dans le voisinage du camp des Autrichiens, & que sa délivrance fut le prix de ces grands sacrifices, faits avec une promptitude qui maintint le secret de la chose. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, que des

personnes instruites dans l'histoire du tems, ont affirmée & niée avec une assurance égale, le traité fut ratifié à Vienne sans restriction & sans délai. Les Russes en furent fort irrités, & la lettre du comte de Munich au prince de Lobkowitz, fait assez connoître que ce général ne croyoit pas que cette paix fût l'effet des opérations de la guerre (*voyez les Mémoires de Manstein, t. 2, p. 32*). Charles VI mourut l'année d'après, à 55 ans, avec le regret d'avoir perdu une grande partie des conquêtes du prince Eugène. Dans un abrégé de l'*Histoire des fatalités des sacrilèges*, par Henri Spelman, imprimé en 1789, & augmenté de plusieurs additions, on lit (p. 75) ce qui suit. « Ce juste & religieux empereur, après un long & très-heureux regne, eut des revers si frappans & si imprévus, que bien des personnes en chercherent la cause dans un événement que je vais raconter. En 1731, un déserteur de la garnison de Raab ou Javarin, au moment où il alloit être pendu, avoit trouvé moyen de s'échapper, & se réfugia au college des Jésuites. On le guetta, & il n'étoit pas facile de le faire sortir de la ville, lorsqu'un de ces Peres s'imagina qu'on pourroit le travestir en acolyte, le jour qu'on feroit la procession de la Fête-Dieu (les Jésuites la faisoient toujours très-solemnellement, un des jours

» de l'Octave). La garnison » paradoit, le prétendu acolyte fut reconnu. Il se réfugia sous le baldaquin; pressé de près, il embrassa l'officiant qui portoit la Remontrance. Il en résulta un tumulte incroyable, qui passa toute vraisemblance & crédibilité, & qu'on regarderoit comme une fable, s'il n'étoit attesté par un beau & grand monument qui en consacra la mémoire sur les lieux (\*). Il suffira de dire que la Remontrance fut froissée à ne plus rien conserver de sa forme, & qu'on ne put jamais découvrir le moindre fragment de la Sainte-Hostie. La piété de Charles VI en fut consternée, mais il manqua de fermeté dans la punition des coupables. Le pape Clément XII, ainsi que les évêques de Hongrie, l'exhortèrent à une sévérité digne de la Religion: des considérations humaines, des sollicitations & de vaines excuses, dit-on, prévalurent. Quoiqu'il en soit de la manière dont le Maître des rois ait envisagé cette indulgence, elle fut l'époque des malheurs de Charles; les deux guerres qui suivirent, lui enleverent Naples, Sicile, Belgrade, la Valachie, la Serbie, la Bosnie. Il mourut peu de tems après, sans postérité mâle, laissant son héritière dans une crise dont elle ne se tira qu'en abandonnant la Silésie & une partie de la

(\*) Ce monument existe encore. C'est une grande pyramide ornée de plusieurs statues; il y a eu pendant bien des années une lampe qui y brûloit nuit & jour.

» Lombardie. Charles VI (dit  
 » Voltaire, dans ses *Annales*  
 » de l'Empire) fut constamment  
 » heureux jusqu'en 1734. Ce phi-  
 » losophe ne porte pas plus loin  
 » sa réflexion; mais l'événe-  
 » ment que je viens de rappor-  
 » ter, a fait penser à certaines  
 » personnes, que de même que  
 » la grande piété de Rodolphe  
 » de Habsbourg envers l'Eu-  
 » charistie, avoit élevé sa mai-  
 » son au comble de la prospé-  
 » rité & de la gloire; le peu d'ar-  
 » deur que mit Charles à ven-  
 » ger l'outrage atroce fait à cet  
 » adorable mystère, lui attira  
 » cette chaîne d'adversités, qui  
 » ne finit pas même à sa mort.  
 » Le sceptre impérial, qui de-  
 » puis Rodolphe étoit dans des  
 » mains Autrichiennes, en for-  
 » tit pour entrer dans la mai-  
 » son de Wittelsbach, & en-  
 » suite dans celle de Lorraine». C'étoit néanmoins un prince doux, juste, pieux; ferme dans l'adversité, modéré dans le bonheur; très-occupé des devoirs du gouvernement. Ses ennemis même ne lui ont trouvé aucun vice. Grand & magnifique dans ses projets, il n'en forma jamais qui ne fussent dirigés vers le bien public. Il fit bâtir un grand nombre de forteresses, sur-tout vers les frontieres de la Turquie; éleva des hôpitaux superbes, parmi lesquels celui de Pest, destiné aux soldats invalides, est particulièrement remarquable; fit construire des chemins sûrs & commodes dans des endroits inaccessibles, par les cimes & les profondeurs des Alpes; ceux de Carinthie & de Croatie sont de vrais chefs-d'œuvres en ce genre. L'Eloge de cet empereur par le P. Calles

est une piece rare en fait d'éloquence; le Panégyrique de Trajan ne lui est comparable ni pour les richesses & la dignité du langage, ni pour le respect dû à l'histoire aussi scrupuleusement observé par l'orateur Autrichien, que révoltamment violé par l'exagérateur Pline.

CHARLES VII, fils de Maximilien-Emmanuel, électeur de Baviere, naquit à Bruxelles en 1697. Après la mort de Charles VI, il demanda le royaume de Bohême, en vertu du testament de Ferdinand I, la haute Autriche, comme province démembrée de la Baviere, & le Tirol, comme un héritage enlevé à sa maison. Il refusa de reconnoître l'archiduchesse Marie-Thérèse, pour héritière universelle de la maison d'Autriche; & protesta contre la *Pragmatique-Sanction*, dont une armée de 100 mille hommes auroit dû faire la garantie, suivant la pensée du prince Eugene. Ses prétentions furent le signal de la guerre de 1741. Les armes de Louis XV, qui avoit solennellement adhéré à la *Pragmatique*, firent couronner l'électeur duc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, & empereur à Francfort en 1742. Des commencemens si heureux ne se soutinrent pas. Les troupes Françoises & Bavauroises furent détruites peu-à-peu par celles de la reine de Hongrie. La guerre étoit un fardeau trop pesant pour un prince accablé d'infirmités, & dénué de grandes ressources, tel qu'étoit Charles VII. On lui reprit tout ce qu'il avoit conquis. En 1744, le roi de Prusse ayant fait une diversion dans la Bohême,

Charles en profita pour recouvrer ses états. Il rentra enfin dans Munich sa capitale, & mourut deux mois après, en 1745, dans la 48<sup>e</sup>. année de son âge.

CHARLES III (\*), *le Simple*, fils de Louis le Begue, né en 879 d'une 2<sup>e</sup>. femme du vivant même de la première, fut couronné roi de France en 893. Ce prince étoit le seul descendant légitime de Charlemagne. Sa foiblesse éclata dès qu'il eut en main les rênes de l'état. Il ne profita pas de ses avantages au-dehors, & ne remédia pas aux guerres intestines de son royaume. Les Normands continuoient leurs ravages. Charles le Simple, touché des représentations de son peuple accablé par ces pirates, offre à leur chef Rollon la paix, sa fille Giselle, & la Neustrie qu'ils appelloient déjà Normandie, sous la condition qu'il en feroit hommage, & qu'il embrasseroit le Christianisme. Le barbare demanda encore la Bretagne. On disputa, & on la lui céda. La gloire & l'avantage d'humaniser par des mœurs chrétiennes la formidable nation des Normands, adoucirent aux François ce nouveau sacrifice. L'empereur Louis IV étant mort, Charles le Simple auroit pu être élu; mais réduit à un petit domaine par les usurpations des grands de son royaume, il se vit hors d'état

de faire valoir ses droits à l'Empire. Robert, frere du roi Eudes, forma quelque tems après un puissant parti contre lui, & se fit sacrer roi en 922. Charles lui livra bataille & le tua. Il profita si mal de cet avantage, que les factieux eurent le tems de lui opposer Raoul de Bourgogne. Quelque tems après, Herbert l'enferma au château de Péronne, où il mourut en 929, à 50 ans.

CHARLES IV, *le Bel*, troisième fils de Philippe le Bel, parvint à la couronne de France en 1322, par la mort de son frere Philippe le Long; & à celle de Navarre, par les droits de Jeanne sa mere. Il se signala d'abord par les recherches des financiers, presque tous venus de Lombardie & d'Italie pour piller la France. Les semences de division entre l'Angleterre & la France subsistoient toujours. La guerre commença entre Charles le Bel & Edouard II. Charles de Valois son oncle alla en Guienne, & s'empara de plusieurs villes. La reine Isabelle d'Angleterre fut priée de passer la mer, pour aller rétablir la concorde entre ces deux princes, dont l'un étoit son frere, & l'autre son mari. L'affaire fut bientôt terminée. Charles rendit au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avoit pris, à condition que ce prince viendroit en personne à sa cour rendre hom-

(\*) Il faudroit plutôt CHARLES IV; mais l'usage a prévalu. L'empereur Charles le Gros, déposé dans la diete de Mayence par les Allemands & les François, "n'ayant été regardé par la postérité, disent les auteurs de *l'Art de vérifier les Dates*, que comme un roi précaire, un administrateur de la France. C'est pour cela, ajoutent-ils, qu'il n'a pas de rang numérique parmi ceux de nos rois qui ont porté le nom de Charles".



mage de la Guienne, ou qu'il en chargeroit Edouard son fils, en lui cédant le domaine de cette belle province. L'arrivée du jeune prince en France, fut le sceau de la paix entre les deux nations. Charles le Bel mourut le 31. janvier 1328, à l'âge de 34 ans. Le pape Jean XXII fit de vains efforts pour mettre sur sa tête la couronne impériale, qu'il vouloit ôter à Louis de Baviere. Charles le Bel n'avoit ni assez de courage, ni assez d'intrigue, pour pouvoir la prendre & la garder. Il montra quelque zele pour la justice; mais ses peuples n'en furent pas mieux traités, & il laissa l'état accablé de dettes. Ce prince avoit épousé en premières noces Blanche de Bourgogne, qui fut accusée d'adultere en 1314. Il fit déclarer ce mariage nul pour cause de parenté en 1322. Cette princesse prit le voile à Maubuisson où elle mourut en 1326. Charles IV épousa en secondes noces, Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII, qui mourut en 1324. Dès l'année suivante, il contracta un 3e. mariage avec Jeanne d'Evreux qui lui survécut long-tems.

CHARLES V, *le Sage*, fils aîné du roi Jean, le premier prince qui ait pris le titre de dauphin, fut couronné à Rheims en 1364. Il trouva la France dans la désolation & l'épuisement. Il remédia à tout par ses négociateurs & ses généraux. Bertrand du Guesclin tomba, dans le Maine & dans l'Anjou, sur les quartiers des troupes Angloises, & les défit toutes les unes après les autres. Il rangea peu-à-peu le Poitou, la Sain-

tonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, le Ponthieu, sous l'obéissance de la France. Il ne resta aux Anglois que Bordeaux, Calais, Cherbourg, Bayonne, & quelques forteresses. Bertrand du Guesclin s'étoit déjà signalé par son ordre en Espagne: il avoit chassé du royaume de Castille Pierre le Cruel, meurtrier de sa femme, & avoit fait couronner à sa place un bâtard, frere de ce roi. Ses avantages sur l'Angleterre étoient toujours constans. Une bataille navale sur les côtes de la Rochelle en 1362, où le comte de Pembrock & 8000 des siens furent faits prisonniers, accéléra une treve entre la France & l'Angleterre. Les François avoient perdu sous le roi Jean, tout ce que Philippe Auguste avoit conquis sur les Anglois: Charles s'en remit en possession par sa dextérité & par ses armes. La mort d'Edouard III le mit en état d'achever la conquête de la Guienne, qu'il reprit toute entiere, à la réserve de Bordeaux. L'empereur Charles IV, s'étant voué à S. Maur de France dans les douleurs de la goutte, vint de Prague à Paris. Le roi de France le reçut avec magnificence. Cet événement fut de près suivi de sa mort, qui arriva en 1380, à la 43e. année de son âge. Les historiens le font mourir d'un poison que le roi de Navarre lui avoit fait donner, lorsqu'il n'étoit encore que dauphin. Le médecin de l'empereur arrêta, dit-on, la violence du poison, en lui ouvrant le bras par une fistule qui donnoit issue au venin. Le jour même de sa mort, il supprima par une ordonnance expresse

Péri-  
 oufin,  
 flance  
 a aux  
 Calais  
 quel-  
 d du  
 lé par  
 avoit  
 astille  
 er de  
 ron-  
 frere  
 s sur  
 jours  
 avale  
 e en  
 rock  
 faits  
 reve  
 erre.  
 sous  
 Phi-  
 is sur  
 remit  
 té &  
 d'E-  
 ache-  
 nne,  
 à la  
 mpe-  
 voué  
 s les  
 nt de  
 ance  
 Cet  
 ri de  
 o, à  
 Les  
 d'un  
 e lui  
 n'é-  
 mé-  
 éta,  
 son,  
 une  
 ve-  
 ort,  
 ance  
 resse

expresse la plupart des impôts. On trouva dans ses coffres dix-sept millions de livres de son tems, dûs à l'ordre & à l'économie qu'il mit dans les finances, & aux soins de faire refleurir l'agriculture & le commerce. Jamais prince ne se plut tant à demander conseil, & ne se laissa moins gouverner que lui par ses courtisans. Ayant appris qu'un seigneur avoit tenu un discours trop libre devant le jeune prince Charles son fils aîné, il chassa le coupable de sa cour, & dit à ceux qui étoient présens: « Il faut inspirer aux enfans des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignité ». Insensible à la flatterie, il connoissoit le véritable prix des éloges. Le sire de la Riviere, son chambellan & son favori, s'entretenoit avec ce prince sur le bonheur de son regne. *Oui*, lui dit le roi, *je suis heureux, parce que j'ai le pouvoir de faire du bien*. Edouard disoit qu'il n'y avoit point de roi qui parût si peu à la tête de ses armées, & qui lui suscitât tant d'affaires. La guerre avec l'Angleterre fit renaître la marine. La France eut une flotte formidable pendant quelque tems. C'est à Charles V qu'on doit encore l'arrêt qui fixe la majorité des rois de France à 14 ans: arrêt qui remédia aux abus des régences qui absorboient l'autorité royale. Il déracina, autant qu'il put, l'ancien abus des guerres particulieres des seigneurs. Malgré l'amour que Charles eut constamment pour son peuple, & le zele avec lequel il travailla à épurer son

Tome III.

gouvernement, il n'a pu échapper aux iniques censures des ennemis forcenés de toute autorité légitime. On a vu un auteur avancer en 1789, que *le tyran Charles V fut surnommé le Sage, pour avoir trouvé le moyen de contenir la ville de Paris, en élevant les tours de la Bastille.* « Charles V un tyran ! » s'écrie un critique: voilà une idée étrangement nouvelle ! Et l'académie françoise, proposant en 1766, l'éloge de ce prince, pour le sujet d'un prix que remporta M. de la Harpe, ne se doutoit pas qu'elle proposât l'éloge d'un tyran. Elle croyoit cette compagnie avec tous ceux qui connoissent l'histoire, que Charles V fit construire la Bastille, moins pour y enfermer des prisonniers, que pour servir de boulevard à la ville de Paris, contre les ennemis de l'état, ainsi que l'attestent les historiens du tems. A l'égard du surnom de Sage, Charles V le mérita par sa prudence, par la sagesse des ordonnances qu'il fit contre les duels, contre les jeux de hazard, &c. ; par son amour pour les lettres; par les traductions qu'il fit faire en notre langue, de plusieurs auteurs anciens, enfin par un regne qui est une époque mémorable dans l'histoire de notre littérature; ne fût-ce que par l'établissement de la bibliothèque du roi. Voilà les titres qui méritent à Charles V le surnom de Sage; & si l'on en pouvoit douter, il suffiroit de jeter les yeux sur les biographes de ce prince ». En effet, les talens eurent en

D

lui un protecteur. Il aimoit les livres & encourageoit les auteurs. Ce fut sous son regne que parut le *Songe du Vergier*, qui traite de la puissance spirituelle & temporelle, & flatte celle-ci au préjudice de l'autre, parce qu'il fut composé dans des circonstances où le roi étoit mécontent du pape (voyez LOUVIERES & Jean de VERTUS). Sa bibliotheque étoit placée dans le château du Louvre. Il vint à bout de rassembler environ neuf cents volumes: collection, à la vérité, mal choisie; mais qui marquoit du moins ce qu'étoit un prince, à qui son pere n'avoit laissé qu'environ vingt volumes. C'est de son tems qu'on joua les premières pieces dramatiques, appellées *Mysteres*.

CHARLES VI, dit le *Bien-Aimé*, fils du précédent, né en 1368 à Paris, parvint au trône en 1380, âgé seulement de 12 ans 9 mois. Sa jeunesse livra la France à l'avarice & à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berri & de Bretagne. Ils étoient, par leur naissance, les tuteurs de l'état; ils en devinrent les tyrans. Louis d'Anjou, après s'être emparé du trésor de son pupille, accabla le peuple d'impôts. La France se souleva. Les rebelles de Paris, qu'on nommoit les *Maillotins*, parce qu'ils s'étoient servis de maillets de fer pour se défaire des financiers, furent punis, sans qu'on pût faire cesser les murmures. La sédition étoit arrivée pendant l'absence du roi. Charles, âgé seulement de 14 ans, mais guerrier dès l'enfance, venoit de gagner sur les Flamands révoltés contre leur

comte, la bataille de Rosebecq, dans laquelle il leur tua 25000 hommes. Cette victoire jeta l'épouvante dans les villes rebelles: toutes se soumirent, à l'exception de Gand. Il se préparoit à fondre sur l'Angleterre, lorsque marchant contre Jean de Montfort, duc de Bretagne, chez qui Pierre de Craon, assassin du connétable Clisson, s'étoit réfugié, il fut frappé d'un coup de soleil, qui, dit-on, lui tourna la tête & le rendit furieux; mais il est certain que la démence s'étoit annoncée auparavant par des égaremens dans ses yeux, & dans son esprit. Les uns prétendent qu'elle provenoit d'une potion amoureuse; les autres, de la frayeur que lui causa un grand homme noir, espece de fantôme, qui quelques momens auparavant étoit sorti d'un buisson, & qui ayant arrêté son cheval par la bride, avoit crié: *Arrête, prince, tu es trahi, où vas-tu?* Dans ses premiers accès, le roi tira son épée & tua quatre hommes. Les projets de guerre, comme on le pense bien, s'évanouirent. On signa une treve de 28 ans avec Richard II. Charles étoit toujours dans sa frénésie; pour comble de malheur, il reprenoit quelquefois sa raison. Ces lueurs de bon sens furent fatales. On n'osa point assembler les états, ni rien décider; & Charles resta roi. Jean Sans-Peur, duc de Nevers & de Bourgogne, vint à la cour pour y exciter des troubles & s'emparer du gouvernement. Ce prince, né scélérat, fit tuer le duc d'Orléans, frere du roi. Ce meurtre mit le feu aux quatre coins du royaume. Les Anglois ne man-

querent pas de profiter de la division. Ils remportèrent la victoire d'Azincourt en 1415, qui couvrit la France de deuil. Sept princes François restèrent sur le champ de bataille. Les ennemis prirent Rouen avec toute la Normandie & le Maine. Les François, divisés sous les noms d'Orléanois & de Bourguignons, s'immoloient à l'envi aux fureurs de l'une & de l'autre faction. Le duc de Bourgogne fit regorger de sang la capitale & les provinces; & lorsqu'il fut tué en 1419 par Tannequi du Chatel, sa mort, loin d'arrêter le carnage, ne fit que l'augmenter. Philippe-le-Bon, son fils, voulant venger ce meurtre, s'unit avec Henri V, roi d'Angleterre, & avec Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, princesse dénaturée, qui par ce complot faisoit perdre la couronne au dauphin son fils. Le jour où se conclut à Troies ce monstrueux traité, parut avec raison infiniment plus funeste que la journée d'Azincourt. Henri V fut déclaré régent & héritier du royaume, par son mariage avec Cathérine, dernière fille de France. Le roi d'Angleterre vint à Paris, & y gouverna sans contradiction. Le dauphin, retiré dans l'Anjou, travailla vainement à défendre le trône de son pere. On croyoit que la couronne de France seroit pour toujours à la maison de Lancastrre, lorsque Henri mourut à Vincennes le 31 août 1422. Charles VI ne lui survécut que fort peu de tems, étant mort le 20 octobre de la même année. Sa maladie avoit dégénéré en une sombre imbécillité, & plusieurs l'attribuerent à la

magie. Sa démence ayant augmenté par un accident arrivé à un ballet, on envoya chercher un magicien à Montpellier pour le défenforceler. « La mort » de Charles VI sauva la France, dit le président Hénault, » comme celle de Jean Sans-Terre avoit sauvé l'Angleterre. « Quand on considère » ce tems malheureux, ajoute » cet historien, on ne sauroit » comprendre l'aveuglement » des peuples: ils abandonnent » sans le moindre murmure les » loix fondamentales de l'état, » à la fureur d'une reine déshonorée, & à l'imbécillité d'un roi sans volonté; tandis que » dans d'autres tems ils s'opposent avec véhémence à des » dispositions sages, faites pour » les rendre heureux. Anne » d'Autriche est l'objet de la » haine des Parisiens, & Isabelle » de Bavière l'est de leur confiance ». Ce fut sous ce regne que le parlement devint continuel; Philippe-le-Bel l'avoit rendu sédentaire; mais il ne s'assembloit que deux fois, ou même une seule fois par an. *Voy. l'Histoire de Charles VI*, publiée sous le nom de Mlle. de Luffan, par Baudot de Jully, en 9 vol. in-12.

CHARLES VII, dit le *Victorieux*, parce qu'il reconquit presque tout son royaume sur les Anglois, moins par lui-même que par ses généraux, naquit à Paris en 1403. Il prit la qualité de régent en 1418, & fut couronné à Poitiers en 1422. Il eut à combattre, en prenant la couronne, le régent Beaufort, frere de Henri V, & aussi absolu que lui. Tous les avantages furent d'abord du côté des Anglois, ils ne nommoient Charles

VII, alors dans le Berri, que *le Roi de Bourges*. Il se moqua de leur insolence, & s'en vengea à la bataille de Gravelle en 1423, & à celle de Montargis en 1427. Ces deux succès ne découragerent pas les Anglois. Ils mirent le siege devant Orléans, prêt à se rendre, quoique le brave Dunois le défendit. Charles VII pensoit déjà à se retirer en Provence, lorsqu'on lui présenta une jeune paysanne de 20 ans, pleine de courage & de vertu, qui lui promet de faire lever le siege d'Orléans, & de le faire sacrer à Rheims. On résiste d'abord. On l'arme ensuite : elle marche à la tête d'une armée, se jette dans Orléans, & le délivre. De nouveaux succès viennent à la suite. Le comte de Richemont défait les Anglois à la bataille de Patay, où le fameux Talbot fut fait prisonnier. Louis III, roi de Sicile, joint ses armes à celles de son beau-frere. Auxerre, Troies, Châlons, Soissons, Compiègne se rendent au roi. Rheims, occupé par les Anglois, lui ouvre ses portes. Il y est sacré en présence de la Pucelle, prise bientôt après au siege de Compiègne, & brûlée comme forcieriè. Henri VI, pour animer son parti, quitte Londres, & vient se faire sacrer à Paris : cette ville étoit alors aux Anglois. Les François ne tarderent pas de s'en rendre les maîtres. Charles y fit son entrée en 1437 ; mais ce ne fut qu'en 1450 que les ennemis furent entièrement chassés de la France. Le roi reprit successivement tout le pays qu'ils avoient conquis, & il ne leur resta plus que Calais. « Charles ne fut en quelque sorte, dit

» le président Hénault, que le  
» témoin des merveilles de son  
» regne. S'il parut à la tête de  
» ses armées, ce fut comme  
» guerrier, & non comme chef.  
» On peut même dire qu'il ne  
» dut ses succès qu'aux géné-  
» raux qui le faisoient agir.  
» Sans eux il auroit souvent  
» négligé ses armes & ses af-  
» faires, pour se livrer à ses  
» amours ». Un jour qu'il étoit  
tout occupé d'une fête, il de-  
manda à La Hire qui lui parloit  
de choses plus importantes, ce  
qu'il pensoit de ces divertisse-  
mens ? *Je pense*, lui répondit La  
Hire, *qu'on ne sauroit perdre son  
royaume plus gaiement*. Le dau-  
phin, fâché de cette indolence,  
& aigri contre son pere par les  
ducs d'Alençon & de Bourbon,  
se révolte contre lui. Son pere  
le poursuit, le désarme & lui  
pardonne. Cet acte de clémence  
ne le corrigea pas : il persista  
dans sa rébellion, & se maria  
avec la fille du duc de Savoie,  
pour se ménager un appui contre  
le ressentiment du roi. On a  
bien eu raison de dire de Char-  
les VII, qu'il avoit été malheu-  
reux par son pere & par son  
fils. La fin de son regne, quoi-  
qu'infortunée pour lui, fut assez  
heureuse pour la France, sur-  
tout si l'on en considere le com-  
mencement. Ennemi des partis  
violens, & même de toute  
affaire sérieuse, il ne put soute-  
nir les divisions de sa cour &  
de sa famille. Il tomba malade à  
Meun-sur-Yeu en Berri. Un  
malheureux confident lui ayant  
dit qu'on vouloit l'empoisonner,  
la crainte se joignit à la mélancolie,  
& il ne voulut plus manger.  
Quoi qu'on pût faire pour dissi-  
per ses terreurs, il demeura plu-

fleurs jours sans toucher à au-  
 cune nourriture, & s'affoiblit  
 d'une telle maniere, que, lors-  
 qu'on parvint à lui persuader  
 de prendre quelqu'aliment, son  
 estomac rétréci ne put rien sou-  
 tenir. Il mourut ainsi par la peur  
 de mourir, le 22 juillet 1461,  
 à 58 ans, après avoir reçu néan-  
 moins tous les Sacremens de  
 l'Eglise avec beaucoup de piété,  
 & en suppliant le Seigneur de  
 lui faire la même miséricorde  
 qu'à la sainte pénitente, dont on  
 célèbre ce jour-là la mémoire.  
 » Charles VII, dit un historien  
 » célèbre, dans la suite de sa  
 » vie ainsi qu'à la mort, n'offrit  
 » qu'un long tissu de contradic-  
 » tions: en butte aux plus grands  
 » revers, en commençant &  
 » avant que de commencer à  
 » régner, & durant trente ans  
 » en suite accompagné sans in-  
 » terruption de la victoire; plein  
 » de foi, religieux jusqu'à la  
 » piété, & très-peu réglé dans  
 » ses mœurs; plus soldat que  
 » capitaine, plus heureux qu'ha-  
 » bile, choisissant bien ses gé-  
 » néraux & assez mal ses fa-  
 » voris; bon, libéral, popu-  
 » laire, affable jusqu'à la fa-  
 » miliarité, & parfaitement  
 » obéi, si ce n'est de son fils,  
 » dont il ne fut ni aimé ni mé-  
 » nagé, tandis qu'il étoit adoré  
 » de son peuple ». C'est sous  
 Charles VII que cessèrent de  
 se tenir les cours plénières; la  
 guerre contre les Anglois en  
 fut le prétexte: elles étoient fort  
 à charge au roi & à la noblesse.  
 La noblesse s'y ruinoit au jeu,  
 le roi en dépenses énormes de  
 table, d'habits & d'équipages;  
 il lui falloit chaque fois habiller  
 ses officiers, ceux de la reine  
 & des princes. Ce fut aussi sous

son regne que la taille devint  
 perpétuelle. Jusques-là les états-  
 généraux, suivant les besoins  
 de l'état, s'étoient imposé une  
 taille. Il y avoit des droits lé-  
 gers sur la vente des boissons  
 en détail, nommés aydes &  
 gabelle. Ils avoient nommé des  
 gens pour les percevoir: ces  
 impôts n'étoient que pour un  
 tems. Sous Charles VII ils de-  
 vinrent perpétuels, & le roi  
 nomma des préposés pour les  
 recueillir. Il jugeoit ou faisoit  
 juger par ses officiers les mal-  
 versations de ces préposés,  
 qui l'eussent été par le peuple,  
 s'ils eussent continué à être les  
 préposés du peuple. Ce fut en-  
 core sous ce prince que la gen-  
 darmerie fut réduite à 15 compa-  
 gnies, chacune de cent hom-  
 mes d'armes. Chaque gendarme  
 avoit son cheval-léger. Il éta-  
 blit aussi 5400 archers, dont une  
 partie combattoit à pied, &  
 l'autre servoit de cavalerie lé-  
 gere. La France prit une nou-  
 velle face. Lorsqu'il en devint  
 roi, ce n'étoit qu'un théâtre de  
 carnage; chaque ville, chaque  
 bourg avoit garnison. On voyoit  
 de tous côtés des forts & des  
 châteaux bâtis sur des éminen-  
 ces, sur les rivieres, sur les pas-  
 sages & en pleine campagne.  
 Les rois n'avoient eu jusques-  
 là que les troupes que devoient  
 fournir les feudataires, qui ne  
 les prêtoient que pour le nom-  
 bre des jours stipulés, & avec  
 lesquelles on pouvoit livrer une  
 bataille & rien de plus. Mais  
 quand Charles VII eut des  
 troupes à lui, il détruisit beau-  
 coup de ces forteresses, & Louis  
 XI encore plus. Voyez son *His-  
 toire*, par Baudot de Julli, en 2  
 vol. in-12.

CHARLES VIII, dit *P'Affable & le Courtois*, fils de Louis XI, roi de France, naquit à Amboise en 1470. Il monta sur le trône de son pere, en 1483, âgé de 13 ans & deux mois. Son esprit n'avoit reçu aucune culture. Louis XI craignant que son fils ne se liguât contre lui, comme il s'étoit ligué lui-même contre son pere, le tint dans l'obscurité & dans l'ignorance. Il se borna à lui faire apprendre ces mots latins: *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*. La sœur de Charles VIII, Anne de France, dame de Beaujeu, eut le gouvernement de la personne de son frere, par le testament de son pere, confirmé par les états-généraux. Louis, duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de Louis XII, premier prince du sang, jaloux que l'autorité eût été confiée à une femme, excita une guerre civile pour avoir la tutelle. On se battit dans les provinces, & sur-tout en Bretagne; mais le duc ayant été fait prisonnier à la journée de St-Aubin en 1488, & enfermé tout de suite dans la tour de Bourges, les divisions cessèrent. Le mariage de Charles VIII, en 1491, avec Anne de Bretagne, ciment la paix, & procura de nouveaux états à la France. Charles & Anne se cederent mutuellement leurs droits sur la Bretagne. La conquête du royaume de Naples tenoit l'ambition du roi de France. Il fait la paix avec le roi d'Aragon, lui rend la Cerdaigne & le Roussillon, & lui fait une remise de trois cents mille écus qu'il devoit, sans faire attention que douze villages qui joignent un état, va-

lent mieux, dit un historien, qu'un royaume à 400 lieues de chez soi. Charles enivré de sa chimere, & perdant de vue ses vrais intérêts, descend en Italie. Il entre dans Rome en vainqueur à la lueur des flambeaux, en 1494, & fait des actes de souverain dans cette métropole du monde chrétien. Alexandre VI, réfugié dans le château St-Ange, capitule avec lui, l'investit du royaume de Naples, & le couronne empereur de Constantinople. Le terreur du nom françois lui ouvrit les portes de Capoue & de Naples. Charles y entra en 1495 avec les ornemens impériaux. Le pape, les Vénitiens, Sforce, duc de Milan, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, étonnés d'une conquête si prompte, travaillent à la lui faire perdre. Il fallut qu'il repartît pour la France, six mois après l'avoir quittée. Il n'y rentra qu'avec beaucoup de peine, & par une victoire. Il fallut livrer bataille à Fornoue, village près de Plaisance. L'armée des confédérés étoit forte d'environ 40000 hommes; la sienne n'étoit que de 8000. Les François, leur roi à leur tête, furent vainqueurs dans cette journée. Naples fut perdu en aussi peu de tems qu'il avoit été conquis. Charles, revenu en France, ne pensa plus à reprendre un royaume qui lui avoit tant coûté. Il mourut en 1498, au château d'Amboise, avec de grands sentimens de piété, à 27 ans, dont il en avoit régné 15. Sa santé avoit été chancelante, & son esprit tenoit de sa santé. Sa bonté & sa douceur étoient sans égales. Il étoit

si tendrement aimé de ses domestiques, que deux tombèrent morts en apprenant qu'il venoit d'expirer. Les historiens rapportent une action qui lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il aimoit beaucoup les femmes. Dans le tems qu'il étoit dans la ville d'Asi, il trouva, le soir, en se retirant dans son appartement, une jeune fille fort belle, que les courtisans lui avoient achetée. Cette fille le supplia, les larmes aux yeux, de sauver son honneur. Le roi fit venir ses parens, & ayant su que leur pauvreté les avoit empêchés de marier leur fille, & les avoit obligés à la vendre, il paya sa dot, & la renvoya pénétrée de respect & de reconnaissance. « Cette œuvre héroïque, dit l'abbé Bérault, » attira les plus abondantes » bénédictions de la grace sur » ce prince, qui parut dans la » suite un homme tout nouveau dans l'ordre de la Religion. Depuis cette époque remarquable, il commença sérieusement à régler sa conduite & ses discours même, assez licencieux auparavant : il ne sortit plus de sa bouche que des paroles conformes aux regles de la plus sévère pudeur, & qui n'exprimoient le plus souvent que la crainte de Dieu, avec une tendre affection pour ses peuples. Il veilla soigneusement à maintenir de l'ordre public, au rétablissement de la discipline ecclésiastique qui en est un des principaux appuis, & alla jusqu'à réformer, autant qu'il lui fut possible, la pluralité des bénéfices & le séjour inutile des bénéficiers à la cour.

» Il redoubla ses aumônes, prit » la coutume de se confesser souvent, écouta lui-même les plaintes de ses sujets, accommoda leurs différens, fit rendre exactement & promptement la justice, déposa les mauvais juges, prit des mesures pour borner la dépense de sa maison aux revenus de ses domaines, & ne lever des impôts que pour les nécessités extraordinaires, d'après l'avis des états du royaume ». C'est sous ce roi que le grand-conseil fut érigé en cour souveraine.

CHARLES IX, né à St-Germain-en-Laye en 1550, monta sur le trône l'an 1560, après la mort de son frere François II, fils de Henri II. Il n'avoit que dix ans quand il fut sacré à Rheims. Catherine de Médicis sa mere, lui ayant demandé si la foiblesse de son âge pourroit lui permettre de supporter la fatigue des longues cérémonies qui accompagnent le sacre de nos rois? « Oui, oui, Madame, » lui répondit-il, ne craignez rien : qu'on me donne des sceptres à ce prix, la peine me paroitra bien douce : la France vaut bien quelques heures de fatigue ». Le plus grand embarras de la reine sa mere, étoit d'arrêter l'ardeur qu'il montrait pour la guerre. « Eh pourquoi, disoit-il en se plaignant, me conserver si soigneusement? Veut-on me tenir toujours enfermé dans une boîte, comme les meubles de la couronne? — Mais, » Sire, lui remontroit-on, ne peut-il pas arriver quelque accident fâcheux à votre personne? — Qu'importe, ré-



» pondit-il, quand la France  
 » me perdrait, n'ai-je pas  
 » des freres pour prendre ma  
 » place »? Catherine de Mé-  
 dicis eut l'administration du  
 royaume, avec le roi de Na-  
 varre, Antoine de Bourbon,  
 qu'on déclara lieutenant-géné-  
 ral. Catherine, partagée entre  
 deux factions, celle des Bour-  
 bons & celle des Guises, réso-  
 lut de les détruire l'une par l'au-  
 tre, & alluma ainsi la guerre  
 civile. Elle commença par con-  
 voquer en 1561 le colloque de  
 Poissy entre les Catholiques &  
 les Protestans; & le résultat de  
 ce colloque ayant été un édit  
 favorable à ceux-ci, le royau-  
 me fut en feu, & l'expérience  
 fit voir plus que jamais que les  
 privileges accordés aux sectai-  
 res ne sont que renforcer l'es-  
 prit de rebellion & d'audace.  
 Un autre événement hâta la  
 guerre civile. Le duc de Guise  
 en passant près de Vassy en  
 Champagne, trouva des Cal-  
 vinistes qui chantoient leurs  
 psaumes dans une grange, avec  
 un air d'insulte & de morgue.  
 Une partie de ses gens trou-  
 blèrent la cérémonie. On com-  
 mence à se battre. Guise ac-  
 court pour appaiser le tumulte,  
 il est frappé d'une pierre; ses  
 gens furieux tuent plusieurs Pro-  
 testans. Ce tumulte fort exagéré  
 par les factieux leur servit de  
 prétexte pour lever une armée,  
 & fut le signal de la révolte.  
 Condé, déclaré en 1562 chef &  
 protecteur des Protestans, sur-  
 prit Orléans qui devint le bou-  
 levard de l'hérésie. Les Hugue-  
 nots, à son exemple, se ren-  
 dirent maîtres de Rouen & de  
 plusieurs villes. Le duc de Guise  
 les vainquit à Dreux. Les géné-

raux des deux armées furent  
 faits prisonniers, c'étoient le  
 prince de Condé & le conné-  
 table Montmorenci qui com-  
 mandoient. Guise gagna la ba-  
 taille, quoiqu'il ne commandât  
 qu'en second. Du champ de  
 victoire de Dreux, il alla assié-  
 ger Orléans. Il étoit prêt à y  
 entrer, lorsque Poltrot, hugue-  
 not fanatique, l'assassina en  
 1563. La même année, Char-  
 les IX fut déclaré majeur à 13  
 ans & un jour, au parlement de  
 Rouen, après la prise du Havre  
 sur les Anglois, ennemis de la  
 France & amis des Huguenots.  
 La paix fut conclue l'année sui-  
 vante avec l'Angleterre. Char-  
 les, après l'avoir jurée, partit  
 pour faire la visite de son royau-  
 me. A Bayonne, il eut une en-  
 trevue avec Isabelle d'Espagne,  
 sa sœur, femme de Philippe II.  
 La présence du roi ne pacifia pas  
 les troubles dans les différentes  
 provinces. Les Huguenots, ani-  
 més par Condé & par Coligni,  
 voulurent se saisir de sa per-  
 sonne à Monceaux. Ils don-  
 nerent la bataille de St. Denis  
 contre le connétable, qui fut  
 blessé à mort, après avoir rem-  
 porté la victoire. Le duc d'An-  
 jou depuis Henri III, se mit  
 bientôt à la tête de l'armée  
 royale. Ce prince, général heu-  
 reux, quoique roi foible dans  
 la suite, gagna les batailles de  
 Jarnac contre Condé, & de  
 Montcontour contre Coligni,  
 dans la même année 1569. L'é-  
 clat de ces deux journées, ins-  
 pira à Charles IX une vive ja-  
 lousie contre le duc d'Anjou  
 son frere, qui dans le fond ce-  
 pendant n'étoit qu'un sentiment  
 d'émulation, car il l'aima tou-  
 jours tendrement. Après la mort

d'Anne de Montmorenci, tué à la bataille de St. Denis en 1567, la reine-mere demanda, pour le duc d'Anjou, la dignité de connétable. Le roi pénétrant ses vues, qui étoient de donner à ce prince de nouvelles occasions de se signaler, lui répondit: «Tout jeune que je suis, » je me sens assez fort pour » porter mon épée; & quand » cela ne seroit pas, mon frere, » plus jeune que moi, seroit-il » propre à s'en charger? Une paix très-favorable aux Protestans, qui vint finir cette guerre sanglante, augmenta les alarmes des uns & l'audace des autres; Charles crut pouvoir rapprocher les esprits en donnant sa sœur en mariage au jeune Henri, roi de Navarre; mais le bruit vrai ou faux d'une nouvelle conjuration produisit tout-à-coup une scene horrible, que quelques auteurs ont cru faussement avoir été long-tems préméditée. Une nuit, veille de S. Barthélemi en 1572, les maisons des Protestans de Paris furent forcées. Hommes, femmes, enfans, tout fut massacré sans distinction. Coligni fut assassiné par Besme. Son corps séparé de sa tête, fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Charles IX, dont la vengeance n'étoit pas encore assouvie, voulut jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parce que le cadavre sentoit mauvais, il lui répondit par ces mots de Vitellius: *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Cette boucherie, pour laquelle Grégoire XIII fit une procession à Rome, parce qu'il la considéroit comme la fin des guerres

civiles & des attentats qui se renouvelloient sans cesse contre la Religion & l'état, porta la rage de la vengeance au cœur des Protestans, déjà assez animés par le fanatisme de secte. Ils ne voulurent point laisser reprendre les places de sûreté, qu'on leur avoit accordées. Montauban leva l'étendard d'une nouvelle révolte. La Rochelle l'imita. Le duc d'Anjou qui en fit le siège, y perdit presque toute son armée; & les Huguenots, malgré la S. Barthélemi, & les victoires de Jarnac & de Montcontour, furent toujours formidables. Charles mourut à 24 ans, en 1574. Il se repentit avec raison d'avoir voulu maintenir son regne par des moyens violens & inhumains. La vérité de l'histoire nous oblige cependant d'observer que la journée de S. Barthélemi, déjà assez détestable par les excès réels qui s'y sont commis, a été étrangement défigurée par des exagérations démenties par les meilleurs auteurs contemporains. Un écrivain judicieux, qu'on a calomnieusement accusé d'avoir fait l'apologie de cette exécution sanguinaire, a démontré, 1°. que la Religion n'y a eu aucune part; 2°. que ce fut une affaire de proscription; 3°. qu'elle ne regarda que Paris; 4°. qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'a cru, &c. (voyez CAPILUPI). C'est à tort qu'on a accusé Charles d'avoir dissimulé quelques mois auparavant avec l'amiral de Coligni, qu'il fut voir en apprenant un danger qu'il avoit couru; c'est à tort qu'on a supposé que le mariage de sa sœur étoit un piège tendu

pour attirer les Huguenots & les immoler tous : la résolution de massacrer leurs chefs fut prise subitement, & inspirée par la crainte d'une conspiration que l'on prétendoit être formée contre le roi. Il crut qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que de périr lui-même, ou d'employer la violence pour perdre ses ennemis. « Un roi réduit à traiter avec ses sujets, devenus » ses ennemis, dit un auteur, » leur pardonne difficilement » cette injure; Charles IX indigné des conditions qu'on » lui avoit fait subir, frappé de » ce qu'il avoit à redouter de » la part d'un parti toujours menaçant, conçut le funeste projet de se défaire des chefs du » parti huguenot ». Du reste, ce massacre d'environ 1500 sujets inquiets, dangereux & redoutés, quoique très-condamnable sans doute en lui-même, est infiniment pardonnable en comparaison des longues & sanglantes exécutions décernées de sang-froid contre les catholiques, par la reine Elisabeth, par Edouard VI, par Jacques I, & une multitude de protestans fanatiques, contre lesquels personne ne s'élève, & dont on affecte par-là-même de faire des grands hommes. Le faux zèle des philosophes, de ces apôtres hypocrites de la tolérance, ne se tourne que contre les catholiques: les imposteurs s'excusent & se supportent les uns les autres; mais si les amis de la vérité ont commis quelque faute, c'est une atrocité que rien ne peut expier. Charles IX aimoit les lettres & les beaux-arts; il reste encore des vers de lui, qui ne sont pas sans mérite pour son

tems, & un *Traité de la chasse du Cerf*, Paris, 1625, in-8°. Il aimoit les poètes, quoiqu'il ne les estimât pas. On assure qu'il disoit d'eux, qu'il falloit les traiter comme les bons chevaux, les bien nourrir & ne les pas rassasier. C'est depuis lui que les secrétaires d'état ont signé pour le roi. Charles étoit fort vif dans ses passions. Ville-roi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer, dans le tems qu'il alloit jouer à la paume : *Signez, mon pere*, lui dit-il, *signez pour moi*. — *Eh bien, mon maitre*, reprit Ville-roi, *puisque vous me le commandez, je signerai*. Un des plaisirs de Charles étoit d'abattre d'un seul coup la tête des ânes & des cochons qu'il rencontroit en allant à la chasse. Lansac, un de ses favoris, l'ayant trouvé l'épée à la main contre son mulet, lui demanda gravement : *Quelle querelle est donc survenue entre Sa Majesté T. C. & mon mulet?* Malgré ses défauts, Charles avoit d'excellentes qualités; il aimoit vivement sa mere & ses freres, il étoit généreux & magnifique, sincèrement attaché à ses amis, de quelque religion qu'ils fussent, & ne respiroit que le bonheur de l'état & de ses sujets. Qu'on se représente ce prince, environné, d'un côté, d'ennemis toujours prêts à lever l'étendard de la révolte, de l'autre, des courtisans jaloux, ambitieux, intrigans, occupés de leurs seuls intérêts; aigri & irrité sans cesse par les uns, presque toujours mal conseillé par les autres, & dans quel âge? dans un âge où l'on se connoît à peine soi-même, où l'on n'a aucune ex-

expérience des hommes & des  
 affaires : sans doute on fera  
 moins prompt à le condamner.  
 » Charles IX, dit un auteur qui  
 n'est pas suspect dans cette ma-  
 tiere (M. de Mayer, dans sa  
*Galerie philosophique*), » étoit  
 » brave, & savoit prendre  
 » son parti. Investi à Mon-  
 » ceaux par les rebelles, il se  
 » jette au milieu des Suisses :  
 » *Je périrai en roi avec vous,*  
 » *plutôt que de me voir mener*  
 » *captif ; & se retira à Meaux,*  
 » où on fait qu'il lui fut tendu  
 » de nouvelles embûches,  
 » dont sa mort le préserva en  
 » le ramenant à Paris. Delà  
 » l'origine de cette haine in-  
 » vincible que Charles IX prit  
 » contre les Huguenots, dans  
 » lesquels il ne voyoit que des  
 » sujets rebelles.... Charles IX,  
 » continue le même auteur,  
 » après avoir épuisé toutes les  
 » voies de la douceur envers  
 » les protestans, fut irrité con-  
 » tre eux par les excès auxquels  
 » ils portoit l'indiscipline.  
 » Toutes les fois qu'on inter-  
 » cédoit pour eux, il répon-  
 » doit que la sévérité étoit jus-  
 » tice. Long-tems il leur avoit  
 » pardonné, & leur avoit tou-  
 » jours rendu leurs biens &  
 » leurs charges. Après avoir  
 » dispensé ses sujets à son avé-  
 » nement à la couronne du  
 » droit du joyeux avènement,  
 » il eut la douleur d'être obligé  
 » d'établir des impôts excel-  
 » sifs, & de s'entendre dire à-  
 » peu-près les mêmes paroles  
 » que les Liciens répondirent à  
 » Brutus : *Si tu veux que je te*  
 » *paie un double tribut, or-*  
 » *donne à mes terres de produire*  
 » *deux moissons à la fois.* Il  
 » eut l'intention de réparer tant

» de désordres; il s'occupa,  
 » quelque tems avant sa mort,  
 » des réductions qui lui paroif-  
 » soient possibles. Catherine  
 » l'avoit toujours tenu éloigné  
 » des affaires, & avoit attaché  
 » son activité sur des occupa-  
 » tions frivoles. Le travail étoit  
 » nécessaire au roi; il donnoit  
 » peu de tems à son repos,  
 » étoit presque toujours de-  
 » bout à minuit.... Tel étoit  
 » ce peuple féditieux, rebelle,  
 » que Charles IX n'aimoit  
 » point, & qui fut la victime  
 » d'un ordre surpris à la foi-  
 » ble & à la frayeur d'un  
 » jeune roi ». Des loix sages  
 furent publiées sous son regne  
 par les soins du chancelier de  
 l'Hospital; mais ce ministre se-  
 crètement attaché aux Hugue-  
 nots, donna au gouvernement  
 un ton d'inconstance & de foi-  
 blesse qui nuisit infiniment à la  
 chose publique. Charles avoit  
 épousé Elisabeth d'Autriche,  
 fille de l'empereur Maximi-  
 lien II, qui après la mort de  
 son époux se retira à Vienne en  
 Autriche, où elle ne s'occupa  
 que de bonnes œuvres, fonda  
 le monastere de Ste. Claire, &  
 mourut le 22 janvier 1592, âgée  
 de 32 ans. Elle est enterrée dans  
 l'église de ce monastere.

CHARLES II, roi d'Espagne.  
 fils & successeur de Philippe IV  
 en 1665, à l'âge de 4 ans. épousa  
 en premières noces Marie-  
 Louise d'Orléans, & en secon-  
 des, Marie-Anne de Baviere,  
 princesse de Neubourg. Il n'eut  
 point d'enfans ni de l'une ni  
 de l'autre. Ce n'étoit point un  
 prince d'un grand génie, & sa  
 bonne volonté ne put remédier  
 à l'état de foiblesse où se trou-  
 voit l'Espagne. Mais il montra

les qualités d'un monarque juste & chrétien, sur-tout une piété vive & tendre, dont il faisoit la regle de toutes ses actions. Etant allé à l'Escorial, dans l'espérance de fortifier sa santé chancelante par la pureté de l'air qu'on y respire, ce prince voulut visiter le lieu destiné à sa propre sépulture, & fit ouvrir les tombeaux de ses ancêtres. Il y vit celui de Charles-Quint son trisaïeul, qui avoit fait autrefois la même chose, persuadé, sans doute, que c'est un spectacle dont les rois ne s'occupent point assez, & dont l'impression ne peut que les rendre justes & bons; il vit aussi ceux de Philippe II, de Philippe III, & de Philippe IV son pere. On lui montra ceux des reines; il baïsa la main de Marie-Anne d'Autriche sa mere. Ayant fait ouvrir le tombeau de Marie-Louise d'Orléans son épouse, il fondit aussi-tôt en larmes; il voulut l'embrasser: on ne pouvoit le résoudre à s'arracher d'auprès ce triste objet. Forcé de le quitter: *Adieu, chere princesse*, dit-il, *je viendrai vous tenir compagnie avant un an.* Charles qui sentoît ses forces diminuer de jour en jour, pouvoit prévoir sa mort; s'il eût pu oublier l'état de langueur où il étoit, toute l'Europe sembloit ne s'occuper que du soin de l'en avertir par ces fameux traités où l'on dispoit de ses royaumes, comme si le Ciel eût déjà disposé de sa personne. Dès l'an 1698, la France, l'Angleterre & la Hollande partagerent ses états comme vacans. Au mois de mars 1700, on fit un nouveau partage qui ne produisit pas plus d'effet que

le premier. « Le monarque, dit un historien, vit tous ces mouvemens avec une fermeté qui me paroît supérieure à la valeur des plus grands guerriers ». Il crut bien faire, sans doute, en déférant, par le conseil du cardinal Portocarrero, la couronne à Philippe de Bourbon, au préjudice des princes de sa maison; mais ce testament occasionna un embrasement général. En lui finit la branche aînée de la maison d'Autriche régnante en Espagne. *Voyez PHILIPPE V.*

CHARLES IV, né le 20 janvier 1716, fut nommé roi des deux Siciles le 15 mai 1734, puis roi d'Espagne le 10 août 1759. Il prit deux fois parti dans la guerre de la France contre l'Angleterre, & fit d'inutiles efforts pour recouvrer Gibraltar. Henri Swinburn, dans son *Voyage en Espagne* en 1775 & 1776, trace de ce prince le portrait suivant. « Ce roi, dit-il, est de la plus stricte probité, incapable d'adopter aucun projet, à moins qu'il n'ait la persuasion intime qu'il est juste & honnête. Il est sévère dans sa morale & fortement attaché à sa religion. La régularité de sa vie le rend très-rigide sur celle de ses enfans; il les force de passer autant de tems, soit à la chasse, soit à la pêche, qu'il en passe lui-même; il les oblige à cela, parce qu'il pense que le développement mene aux égaremens. Il adresse rarement la parole aux jeunes gens de sa cour; mais il prend un grand plaisir à causer & à plaisanter avec les personnes qui sont à peu-près de son

» âge. Les arts & les sciences  
 » ont eu un protecteur magni-  
 » fique dans Charles III: il a  
 » d'autant plus de mérite à  
 » leur accorder cette protec-  
 » tion, qu'il n'a pas naturel-  
 » lement de prédilection pour  
 » les beaux-arts; mais il les  
 » encourage, parce qu'il croit  
 » qu'il est du devoir d'un roi  
 » de les chérir & de les faire  
 » fleurir dans son royaume ».  
 Son caractère droit & son attachement à la justice, lui faisoient supposer des vues justes & saines dans les hommes qu'il appelloit à son conseil, & quand une fois il avoit eu le malheur d'en être trompé, il étoit bien difficile de le faire revenir de son erreur. Il mourut à Madrid dans de grands sentimens de piété, le 13 décembre 1789.

CHARLES I, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, né en 1600, successeur de Jacques I, son pere, en 1625, épousa la même année Henriette de France, fille de Henri le Grand. Son regne commença par des murmures, & finit par un forfait. La faveur de Buckingham, son expédition malheureuse à la Rochelle, les conseils violens de Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, produisirent un mécontentement général. Les Ecossois armerent contre leur souverain. Le feu de la guerre civile éclata de toutes parts. On conclut un traité équivoque pour faire finir les troubles. Charles congédia son armée. Les Ecossois, secrètement soutenus par Richelieu, feignirent de renvoyer la leur & l'augmenterent. Charles, trompé par ses sujets rebelles, se voit forcé à armer de nou-

veau. Il assemble tous les pairs du royaume; il convoque le parlement, & ne trouve partout que des factieux & des perfides. Le comte de Stafford étoit un de ses principaux appuis: on l'accusa d'avoir voulu détruire la réformation & la liberté; & sous ce faux prétexte on le condamna à mort, & Charles fut forcé de signer sa condamnation. Il se reprocha vivement cette foiblesse, qui ne rendit ses ennemis que plus insolens. " Ah! disoit-il sans cesse, sous prétexte d'arrêter une bourrasque populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein ». Pressé de tous côtés, Charles assemble un nouveau parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite. On y décida qu'il faudroit le concours des chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, & deux ans après on le contraignit de sortir de Londres. La monarchie Angloise fut renversée avec le monarque. En vain il livra plusieurs batailles aux parlementaires. La perte de celle de Nazerbi en 1645 décida tout. Charles désespéré alla se jeter dans les bras de l'armée d'Ecosse, qui le livra au parlement Anglois. Le prince, instruit de cette lâcheté, dit: " Qu'il aimoit mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avoient bassement vendu ». La chambre des communes établit un comité de 18 personnes, pour dresser contre lui des accusations juridiques: accusations contre lesquelles il se défendit par des mémoires où Falkland (voyez ce mot) lui servit de secrétaire. On le con-

damna à périr sur un échafaud. Il eut la tête tranchée le 9 février 1649, dans la 49<sup>e</sup>. année de son âge, & la 25<sup>e</sup>. de son regne. La chambre des pairs fut supprimée; le serment de fidélité & de suprématie aboli, & tout le pouvoir remis entre les mains du peuple qui venoit de tremper ses mains dans le sang de son roi. Cromwel, principal auteur de ce parricide, déclaré général perpétuel des troupes de l'état, régna despotiquement, sous le titre modeste de *Protecteur*. La constance de Charles dans ses revers & dans le supplice, étonna ses ennemis même. Les plus envenimés ne purent s'empêcher de dire, qu'il étoit mort avec bien plus de grandeur qu'il n'avoit vécu; & qu'il prouvoit ce qu'on avoit dit souvent des Stuards, qu'ils soutenoient leurs malheurs mieux que leur prospérité. On l'honore aujourd'hui comme un martyr de la religion anglicane. Le jour de sa mort est célébré par un jeûne général. Charles fut bon maître, bon ami, bon pere, bon époux, mais roi mal conseillé. On lui attribue un petit ouvrage intitulé: *Icon Basiliki*, qui est traduit en françois sous le titre de *Portrait du Roi*, in-12. Il produisit autant d'effet sur les Anglois, que le testament de César sur les Romains. Cet ouvrage, plein de religion & d'humanité, fit détester à ces insulaires, ceux qui les avoient privés d'un tel roi. Son *Procès* est aussi traduit en françois, petit vol. in-12, réimprimé dans la dernière édition de Rapin Thoiras. L'historien Hume, ce flatteur perpétuel de la violence & de

la tyrannie, ne peut s'empêcher de prendre le parti de Charles, & de le représenter comme la victime d'une tourbe d'hommes fourbes & scélérats: il a compris que l'opinion publique étoit trop contraire à son goût & à son jugement particuliers, pour que son *Histoire* n'en souffrit pas. « Je laisse aux historiens » profanes, dit un auteur, le » soin de marquer par quelle » suite d'événemens la fortune » ou plutôt la providence con- » duit sur un échafaud Char- » les I, l'un des meilleurs rois » qu'ait eus la Grande-Bre- » tagne, & qui auroit mérité » de mourir martyr d'une autre » religion que de celle d'An- » gleterre, si la vraie foi pou- » voit se mériter par les œu- » vres ». En 1786, on a publié un *Recueil de différens écrits, où Charles I dans ses malheurs se plut à déposer son ame*. On y trouve ces maximes: « J'es- » time l'Eglise au-dessus de » l'état, la gloire de Christ au- » dessus de la mienne, & le » salut des ames préférable à » la conservation des corps ». — « Ne faites jamais peu d'es- » tat des moindres choses qui » touchent à la Religion ». di- soit-il à son fils Charles II.

CHARLES II, fils du précédent, né en 1630, promena longtemps ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe. Reconnu d'abord en Irlande roi d'Angleterre, par le zèle du marquis d'Ormond; battu & défait à Dunbar & à Worchester, en 1651, il se retira en France auprès de la reine sa mère, déguisé tantôt en bûcheron, tantôt en valet de chambre. Monck, gouverneur d'E-

coffe, devenu maître absolu du parlement, après la mort de Cromwel, s'imagina de rappeler le roi, & y réussit. Charles fut rappelé en Angleterre en 1660, & l'année suivante couronné à Londres. L'un de ses premiers soins fut de venger la mort du roi son pere, sur ceux qui en étoient les auteurs ou les complices; dix des plus coupables furent punis du dernier supplice. Le peuple, qui avoit paru si fort républicain, aima son roi, & lui accorda tout ce qu'il voulut. La guerre contre les Hollandois & contre les François, quoique très-onéreuse, n'excita presque point de murmures. Elle finit en 1667 par la paix de Breda. Cinq ans après, il fit un traité avec Louis XIV, contre la Hollande. La guerre qui en fut la suite, ne dura que deux ans, & laissa à Charles tout le tems qu'il falloit pour faire fleurir les arts & les belles-lettres dans son royaume. Il fit publier la liberté de conscience, suspendit les loix pénales contre les non-conformistes; il fonda la société royale de Londres en 1660, & l'encouragea. Le parlement d'Angleterre lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterlings. Charles, malgré cette somme, & une forte pension de la France, fut presque toujours pauvre. Il vendit Dunkerque à Louis XIV deux cent cinquante mille livres sterlings, & fit banqueroute à ses sujets. Cette prodigalité & ses mœurs déréglées dérogerent aux qualités brillantes & aimables qui l'auroient rendu un des premiers princes de l'Europe. Il mourut en 1685, sans posté-

rité. Charles fut favorable aux Catholiques: on croit même, avec fondement, qu'il eut l'avantage de mourir catholique. La chambre des communes avoit voulu dès son vivant exclure son frere, le duc d'Yorck, de la couronne d'Angleterre. Charles cassa ce parlement, & finit sa vie sans en assembler davantage.

CHARLES GUSTAVE X, fils de Jean Casimir, comte Palatin du Rhin, né à Upsal en 1622, monta sur le trône de Suede en 1654, après l'abdication de la reine Christine sa cousine. Il ne connoissoit que la guerre, & la fit heureusement. Il tourna d'abord ses armes contre les Polonois. Il remporta la célèbre victoire de Varsovie, & leur enleva plusieurs places. Cette conquête fut rapide: depuis Dantzick jusqu'à Cracovie, rien ne lui résista. Casimir, roi de Pologne, secondé par l'empereur Léopold, fut vainqueur à son tour, & recouvra ses états, après avoir été obligé de les quitter. Les Danois avoient pris part à cette guerre. Charles marcha contre eux. Il passa sur la mer glacée, d'isle en isle, jusqu'à Copenhague, & réunit la Scanie à la Suede. Il mourut à Gothenbourg, en 1660, à l'âge de 37 ans, avec le dessein d'établir dans son royaume la puissance arbitraire. Puffendorf a écrit son *Histoire* en latin, 2 vol. in-fol., Nuremberg, 1696; traduite l'année d'après en françois, Nuremberg, 1697, 2 vol. in-fol.

CHARLES XI, fils du précédent, succéda à son pere. Christiern V, roi de Danemarck, lui ayant déclaré la guerre en



1674, Charles le battit dans différentes occasions, à Helmstad, à Lunden, à Landskroon, & n'en perdit pas moins toutes les places qu'il possédoit en Poméranie. Il recouvra ces places par le traité de Nimegue en 1679, & mourut l'an 1697, dans la 42<sup>e</sup>. année de son âge, lorsque l'Empire, l'Espagne & la Hollande d'un côté, la France de l'autre, l'avoient choisi pour médiateur de la paix conclue à Ryswick. C'étoit un prince guerrier, actif, prudent, mais trop despotique. Il abolit l'autorité du sénat, tyrannisa ses sujets. Sa femme le priant un jour d'en avoir compassion, Charles lui répondit : *Madame, je vous ai prise pour me donner des enfans & non des avis.* On a imprimé un livre curieux des *Anecdotes de son regne*, 1716, in-12.

CHARLES XII, fils de Charles XI, naquit le 27 juin 1682. Il commença comme Alexandre. Son précepteur lui ayant demandé ce qu'il pensoit de ce héros ? *Je pense*, lui dit ce jeune prince, *que je voudrois lui ressembler.* — *Mais*, lui dit-on, *il n'a vécu que trente-deux ans.* — *Ah !* reprit-il, *n'est-ce pas assez, quand on a conquis des royaumes ?* Impatient de régner, il se fit déclarer majeur à quinze ans ; & lorsqu'il fallut le couronner, il arracha la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal, & se la mit lui-même sur la tête avec un air de grandeur qui en imposa à la multitude. Frédéric IV roi de Danemarck, Auguste roi de Pologne, Pierre czar de Moscovie, comptant tirer avantage de sa jeunesse, se liguerent tous trois contre ce jeune prince. Charles, âgé à peine de 18 ans,

les attaqua tous l'un après l'autre, courut dans le Danemarck, assiégea Copenhague, força les Danois dans leurs retranchemens. Il fit dire à Frédéric leur roi, que, s'il ne rendoit justice au duc de Holstein, son beau-frere, contre lequel il avoit commis des hostilités, il se préparât à voir Copenhague détruite, & son royaume mis à feu & à sang. Ces menaces du jeune héros amenèrent le traité de Travendal, dans lequel ne voulant rien pour lui-même, & content d'humilier son ennemi, il demanda & obtint tout ce qu'il voulut pour son allié. Cette guerre finie en moins de six semaines dans le cours de 1700, il marcha droit à Nerva assiégée par 100 mille Russes. Il les attaque avec 9 mille hommes, & les force dans leurs retranchemens. Trente mille furent tués ou noyés, 20 mille demanderent quartier, & le reste fut pris ou dispersé. Charles permit à la moitié des soldats Russes de s'en retourner défarmés, & à l'autre moitié de repasser la riviere avec leurs armes. Il ne garda que les généraux, auxquels il fit donner leurs épées & de l'argent. Il y avoit parmi les prisonniers un prince Asiatique, né au pied du Mont-Caucase, qui alloit vivre en captivité dans les glaces de la Suede. *C'est*, dit Charles, *comme si j'étois prisonnier chez les Tartares de Crimée ;* paroles qu'on rapporte pour donner un exemple des bizarreries de la fortune, & dont on se rappella le souvenir, lorsque le héros Suédois fut forcé de chercher un asyle en Turquie. Il n'y eut guere, du côté de Charles XII, dans

dans la bataille de Nerva, que 1200 soldats tués & environ 800 blessés. Le vainqueur se mit en devoir de se venger d'Auguste, après s'être vengé du czar. Il passa la riviere de Duna, battit le maréchal Stenau qui lui en disputoit le passage, força les Saxons dans leurs postes, & remporta sur eux une victoire signalée. Il passe dans la Courlande qui se rend à lui, vole en Lithuanie, soumet tout, & va joindre ses armes aux intrigues du cardinal primat de Pologne, pour enlever le trône à Auguste. Maître de Varsovie, il le poursuit & gagne la bataille de Clissau, malgré les prodiges de valeur de son ennemi. Il met de nouveau en fuite l'armée Saxonne commandée par Stenau, assiege Thorn, & fait élire roi de Pologne Stanislas Leczinski. La terreur de ses armes faisoit tout fuir devant lui. Les Moscovites étoient dissipés avec la même facilité. Auguste, réduit aux dernieres extrémités, demande la paix : Charles lui en dicte les conditions, l'oblige à renoncer à son royaume, & à reconnoître Stanislas. Cette paix conclue en 1706, Auguste détrôné, Stanislas affermi sur le trône, Charles XII auroit pu & même dû se réconcilier avec le czar ; il aima mieux tourner ses armes contre lui, comptant apparemment de le détrôner comme il avoit détrôné Auguste. Il part de la Saxe dans l'automne de 1707, avec une armée de 43 mille hommes. Les Moscovites abandonnent Grodno à son approche. Il les met en fuite, passe le Boristhene, traite avec les Cosaques, & vient camper sur le Dezena.

*Tome III.*

Charles XII, après plusieurs avantages, s'avançoit vers Moscou par les déserts de l'Ukraine. La fortune l'abandonna à Pultava, le 8 juillet 1709. Il fut défait par le czar, blessé à la jambe, toute son armée détruite ou faite prisonniere, & contraint de se sauver sur des brancards. W. Coxe conte à cette occasion l'anecdote suivante qu'il dit tenir du prince de Mentzikof, auquel le prince Wolkonski l'avoit rapportée.

» Après la bataille de Pultava, » dit-il, un officier Russe pour- » suivit Charles XII, à la tête » d'un petit détachement ; il » étoit prêt à l'atteindre, lorsqu'un aide-de-camp du prince » Mentzikof lui apporta l'ordre » de s'arrêter. L'officier obéit ; » mais il envoya dire en même » tems à Mentzikof qu'il es- » péroit faire le roi de Suede » prisonnier. Mentzikof qui n'a- » voit point donné d'ordre, » fut fort étonné. On chercha » en vain l'aide-de-camp. Enfin » on en parla au czar qui ne » voulut faire aucune recher- » che, & on conclut de ce qu'il » dit dans cette occasion, que » Pierre lui-même avoit en- » voyé l'aide-de-camp, ne se » souciant pas d'un tel prison- » nier qui lui auroit causé beau- » coup d'embarras. Quoiqu'il » en soit de cette anecdote, à laquelle il est difficile d'ajouter foi, Charles réduit à chercher un asyle chez les Turcs, passa le Boristhene, gagna Oczakow, & se retira à Bender. Cette défaite remit Auguste sur le trône, & immortalisa le czar. Le grand-seigneur reçut Charles XII, comme le méritoit un guerrier dont le nom avoit

E

rempli l'univers. Il lui donna une escorte de quatre cents Tartares. Le dessein du roi de Suede, en arrivant en Turquie, fut d'exciter la Porte contre le czar. N'ayant pas pu réussir ni par ses menaces, ni par ses intrigues, il s'opiniâtra contre son malheur, & brava le grand-sultan, quoiqu'il fût presque son prisonnier. La Porte Ottomane fouhaitoit beaucoup de se défaire d'un tel hôte. On voulut le forcer à partir. Il se retrancha dans sa maison de Bender, s'y défendit avec 40 domestiques contre une armée, & ne se rendit que quand la maison fut en feu. Il faut convenir qu'une telle conduite dans un état où on lui avoit accordé généreusement un asyle, manquoit de décence, & qu'elle n'étoit pas même sensée, vu qu'il n'en pouvoit espérer aucun fruit. De Bender on le transféra à Andrinople, puis à Demir-Tocca. Cette retraite lui déplaisoit: il résolut de passer au lit tout le tems qu'il y seroit. Il resta dix mois couché, feignant d'être malade. Ses malheurs augmentoient tous les jours. Ses ennemis, profitant de son absence, détruisoient son armée, & lui enlevoient non-seulement ses conquêtes, mais celles de ses prédécesseurs. Il partit enfin de Demir-Tocca, & traversa en poste, avec deux compagnons seulement, les états héréditaires de l'empereur, la Franconie & le Mecklenbourg; & arriva le onzième jour à Stralsund, le 22 novembre 1714. Assiégré dans cette ville, il se sauva en Suede, réduit à l'état le plus déplorable. Ses revers ne l'avoient point corrigé de la fureur de com-

battre. Il attaqua la Norwege avec une armée de 20 mille hommes, accompagné du prince héréditaire de Hesse, qui venoit d'épouser sa sœur, la princesse Ulrique. Il forma le siège de Frédéricshall au mois de décembre 1718. Une balle l'atteignit à la tête, comme il visitoit les ouvrages des ingénieurs à la lueur des étoiles, & le renversa mort le 11 décembre sur les 9 heures du soir. Quelques Mémoires disent qu'il fut assassiné, & que la balle partit d'une main très-voisine, comme l'attitude du roi qui mourut en portant la main sur son épée, semble l'indiquer; d'autres circonstances, quelques-unes même de celles que Voltaire rapporte en combattant cette opinion, concourent à prouver la même chose. Tous ses projets de vengeance périrent avec lui. Il méditoit des desseins qui devoient changer la face de l'Europe. Suivant ce plan chimérique, assez semblable à celui que Henri IV se préparoit à exécuter la veille de sa mort, le czar s'unissoit avec lui pour rétablir Stanislas, & pour détrôner son compétiteur. Il lui fournissoit des vaisseaux pour chasser la maison d'Hanovre du trône d'Angleterre, & y remettre le prétendant; & des troupes de terre, pour attaquer Georges dans ses états de Hanovre, & sur-tout dans Brême & Werden, qu'il avoit enlevés au héros Suédois. Charles XII, dit le président de Montesquieu, n'étoit point Alexandre; mais il auroit été le meilleur soldat d'Alexandre. La nature ni la fortune ne furent jamais si fortes contre lui,

que lui-même. Le possible n'avoit rien de piquant pour lui, dit le président Hénault; il lui falloit des succès hors du vraisemblable. On a eu raison de l'appeller le Don Quichotte du Nord. Il porta, suivant son historien, toutes les vertus des héros à un excès, où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Inflexible jusqu'à l'opiniâtreté, libéral jusqu'à la profusion, courageux jusqu'à la témérité, sévère jusqu'à la cruauté, il fut dans ses dernières années moins roi que tyran, & dans le cours de sa vie, plus soldat que héros. Ce fut un homme singulier, mais ce ne fut pas un grand-homme. Il avoit une taille avantageuse & noble, un beau front, de grands yeux bleus, les cheveux blancs, le teint blanc, un nez bien formé; mais presque point de barbe ni de cheveux, & un sourire désagréable. Cet homme, d'un courage effréné, pouffoit la douceur & la simplicité dans le commerce, jusqu'à la timidité. Ses mœurs étoient austères & dures même. Quant à sa religion, il fut indifférent pour toutes, quoiqu'il professât extérieurement le luthéranisme. On croit faire plaisir au lecteur de rapporter quelques particularités qui fassent connoître par les faits le caractère de Charles XII. Lorsqu'il battit les troupes de Saxe à Pultansk en Pologne l'an 1702, le hazard fit que le même jour on joua à Marienbourg, une comédie qui représentoit un combat entre les Saxons & les Suédois, au désavantage des derniers. Charles, instruit peu après de cette particularité, dit froidement :

» Je ne leur envie point ce  
 » plaisir-là. Que les Saxons  
 » soient vainqueurs sur les théâ-  
 » tres, pourvu que je les batte  
 » en campagne ». La princesse  
 Lubomirski, qui étoit dans les  
 bonnes grâces du roi Auguste,  
 prit la route d'Allemagne pour  
 fuir les horreurs de la guerre  
 cruelle qui désoloit la Pologne  
 en 1705. Hagen, lieutenant-  
 colonel Suédois, averti de ce  
 voyage, se met en embuscade,  
 & se rend maître de la princesse,  
 de ses équipages, de ses pier-  
 reries, de sa vaisselle, & de son  
 argent comptant : objets extrê-  
 mement considérables. Charles,  
 informé de cette aventure, écrit  
 de sa propre main à Hagen :  
 » Comme je ne fais point la  
 » guerre aux dames, le lieute-  
 » nant-colonel remettra aussi-  
 » tôt ma présente reçue, sa  
 » prisonniere en liberté, &  
 » lui rendra tout ce qui lui  
 » appartient; & si, pour le reste  
 » du chemin, elle ne se croit  
 » pas assez en sûreté, le lieu-  
 » tenant-colonel l'escortera jus-  
 » ques sur la frontière de la  
 » Saxe ». Charles, qui faisoit  
 indifféremment la grande & la  
 petite guerre suivant l'occasion,  
 attaqua & battit en Lithuanie  
 un corps Russe. Il vit, parmi les  
 vaincus restés sur le champ de  
 bataille, un officier qui excita sa  
 curiosité. C'étoit un François,  
 nommé Busanville, qui répon-  
 dit avec une grande présence  
 d'esprit à toutes les questions  
 qu'on lui fit. Il ajouta qu'il mou-  
 roit avec l'unique regret de  
 n'avoir pas vu le roi de Suede.  
 Charles s'étant fait connoître,  
 Busanville leve la main droite,  
 & dit avec un air plein de sa-  
 tisfaction : « J'ai souhaité de-

» puis plusieurs années de suivre vos drapeaux ; mais le » fort a voulu que je servisse » contre un si grand prince : » Dieu bénisse votre majesté , » & donne à ses entreprises » tout le succès qu'elle desire ! Il expira quelques heures après, dans un village où il avoit été porté. On l'enterra avec de grands honneurs, & aux dépens du roi. Charles ayant forcé les Polonois à exclure le roi Auguste du trône où ils l'avoient placé, entra en Saxe, pour obliger ce prince lui-même à reconnoître les droits du successeur qu'on lui avoit donné. Il choisit son camp près de Lutzen, champ de bataille fameux par la victoire & par la mort de Gustave-Adolphe. Il alla voir la place où ce grand-homme avoit été tué. Quand on l'eut conduit sur le lieu : *J'ai tâché, dit-il, de vivre comme lui ; Dieu m'accordera peut-être un jour une mort aussi glorieuse.* Un jour ce prince se promenant près de Leipzick, un paysan vint se jeter à ses pieds pour lui demander justice d'un grenadier qui venoit de lui enlever ce qui étoit destiné pour le dîner de sa famille. Le roi fit venir le soldat. » Est-il bien vrai, lui dit-il » d'un visage sévère, que vous » avez volé cet homme ? — » Sire, dit le soldat, je ne lui ai » pas fait tant de mal que votre » majesté en a fait à son maître ; » vous lui avez ôté un royaume, & je n'ai pris à ce ma- » raud qu'un dindon ». Le roi donna dix ducats de sa propre main au paysan, & pardonna au soldat en faveur de la hardiesse du bon mot, en lui disant : « Souviens-toi, mon ami, que si j'ai

» ôté un royaume au roi Auguste, je n'en ai rien pris pour moi ». Les plus grands dangers ne firent jamais la moindre impression sur ce prince. Ayant eu un cheval tué sous lui à la bataille de Nerva, sur la fin de 1700, il sauta légèrement sur un autre, disant gaiement : *Ces gens-ci me font faire mes exercices.* Un jour qu'il dictoit des lettres pour la Suede à un secrétaire, une bombe tomba sur la maison, perça le toit, & vint éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pieces. Le cabinet où le roi dictoit, étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement ; & par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sauterent en l'air, n'entra dans le cabinet, dont la porte étoit ouverte. Au bruit de la bombe & au fracas de la maison qui sembloit tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. *Qu'y a-t-il ?* lui dit le roi d'un air tranquille ; *pourquoi n'écrivez-vous pas ?* Celui-ci ne put répondre que ces mots : *Eh Sire.. la bombe !..* — *Eh bien,* reprit le roi, *qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte ?* *Continuez.* Les ennemis de Charles étoient sûrs de son approbation, lorsqu'ils se conduisoient militairement. Un célèbre général Saxon lui ayant échappé par de savantes manœuvres, dans une occasion où cela ne devoit pas arriver, ce prince dit hautement : *Schulembourg nous a vaincus.* Il avoit conservé plus d'humanité que n'en ont d'ordinaire les conquérans. Un jour d'action, ayant trouvé dans la mêlée un jeune officier Suédois blessé &

hors d'état de marcher, il le força à prendre son cheval, & continua de combattre à pied, à la tête de son infanterie. Quoique Charles vécut d'une manière fort austère, un soldat mécontent ne craignit pas de lui présenter, en 1709, du pain noir & moisi, fait d'orge & d'avoine, seule nourriture que les troupes eussent alors, & dont elles manquoient même souvent. Ce prince reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, & dit ensuite froidement au soldat : *Il n'est pas bon, mais il peut se manger.* Lorsque, dans un siège ou dans un combat, on annonçoit à Charles XII la mort de ceux qu'il estimoit & qu'il aimoit le plus, il répondoit sans émotion : *Eh bien, ils sont morts en braves gens pour leur prince.* Il disoit à ses soldats : *Mes amis joignez l'ennemi, ne tirez point; c'est aux poltrons à le faire.* Son Histoire a été pesamment écrite par Norberg, son chapelain, en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1742; plus élégamment, mais avec moins d'exactitude par Voltaire, en 1 vol. in-12 & in-8°. Voyez ADLERFELD.

CHARLES II, roi de Navarre, comte d'Evreux, dit *le Mauvais*, naquit l'an 1332 avec de l'esprit, de l'éloquence & de la hardiesse; mais avec une méchanceté qui ternit l'éclat de ces qualités. Il fit assassiner Charles d'Espagne de la Cerda, connétable de France, en haine de ce qu'on avoit donné à ce prince le comté d'Angoulême, qu'il demandoit pour sa femme, fille du roi Jean, Charles V, fils de ce monarque, & lieutenant-général du royaume, le fit arrêter. Mais le Navarrois s'étant

fauvé de sa prison, conçut le projet de se faire roi de France. Il vint souffler le feu de la discorde à Paris, d'où il fut chassé, après avoir commis toutes sortes d'excès. Dès que Charles V fut parvenu à la couronne, le roi de Navarre chercha un prétexte pour reprendre les armes; il fut vaincu. Il y eut un traité de paix entre Charles & lui, en 1365. On lui laissa le comté d'Evreux, son patrimoine, & on lui donna Montpellier & ses dépendances pour ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Le poison étoit son arme ordinaire: on prétend qu'il s'en servit pour Charles V. Sa mort, arrivée en 1387, fut digne de sa vie. Il s'étoit fait envelopper dans des draps trempés dans de l'eau-de-vie & du soufre, soit pour ranimer sa chaleur affoiblie par les débauches, soit pour guérir sa lepre; le feu prit aux draps, & le consuma jusqu'aux os. C'est ainsi que presque tous les historiens François racontent la mort de Charles II; cependant, dans la lettre que l'évêque de Dax, son principal ministre, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce prince, & veuve de Philippe de Valois, il n'est fait nulle mention de ces affreuses circonstances, mais seulement des vives douleurs que le roi avoit souffertes dans sa dernière maladie, avec de grandes marques de pénitence & de résignation à la volonté de Dieu. « Ce prince avoit, dit Mezerai, toutes les bonnes qualités qu'une méchante ame rend pernicieuses, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, la hardiesse & la libéralité ».

**CHARLES MARTEL**, fils de Pepin Héristal, & d'une concubine nommée Alpaïde, fut reconnu duc par les Austrasiens en 715. Héritier de la valeur de son pere, il défit Chilperic II, roi de France en différens combats, & substitua à sa place un fantôme de roi nommé Clotaire IV. Après la mort de ce Clotaire, il rappella Chilperic de l'Aquitaine où il s'étoit réfugié, & se contenta d'être son maire du palais. Il tourna ensuite ses armes contre les Saxons & les Sarrafins. Ceux-ci furent taillés en pieces entre Tours & Poitiers, l'an 732. On combattit un jour entier, les ennemis perdirent plus de 100 mille hommes. Abderame leur chef fut tué, & leur camp pillé. Cette victoire acquit à Charles le surnom de *Martel*, comme s'il se fût servi d'un marteau pour écraser les barbares. Leurs incursions continuant toujours dans le Languedoc & la Provence, le vainqueur les chassa entièrement, & s'empara des places dont ils s'étoient rendus maîtres dans l'Aquitaine. Charles ne posa point les armes. Il les tourna contre les Frisons révoltés, les gagna à l'état & à la religion, & réunit leur pays à la couronne. Thierrî, roi de France, étant mort en 737, le conquérant continua de régner sous le titre de duc des François, sans nommer un nouveau roi. Il mourut en 741. Le clergé perdit beaucoup sous ce conquérant. Il entreprit de le dépouiller. S. Boniface l'appelle *le destruteur des monasteres*, & dit qu'il mourut d'une mort honneuse, & après de longs tourmens.

Peut-être pourroit-on l'excuser à un certain point, à raison des circonstances où il se trouvoit, des guerres qu'il eut à soutenir contre les Sarrafins, & de la conduite des évêques qui par une ardeur inconsidérée, oubliant les fonctions pastorales pour repousser les barbares par les armes, se dépouillerent en quelque sorte eux-mêmes de la sanction sainte qui couvroit leurs personnes & leurs possessions. Un historien judicieux a eu raison de dire, « que » par l'emploi des biens ecclésiastiques à des fins même » louables, mais différentes de » leur destination, les notions » furent confondues, les principes anéantis ou altérés, les » bases de la politique & du » gouvernement ébranlées ».

**CHARLES DE FRANCE**, second fils du roi Philippe le Hardi, eut en apanage les comtés de Valois, d'Alençon & du Perche en Parisis. Il fut investi en 1283 du royaume d'Aragon, & prit en vain le titre de roi. Boniface VIII y ajouta celui de vicaire du Saint-Siège. Il passa en Italie, y fit quelques exploits, & fut surnommé *Défenseur de l'Eglise*. Il servit avec plus de succès en Guienne & en Flandre, & mourut à Nogent en 1325. On a dit de lui, qu'il avoit été  *fils de roi, frere de roi, oncle de roi & pere de roi, sans être roi*. Il étoit pere de Philippe VI, dit *de Valois*.

**CHARLES**, Duc de Guienne, frere de Louis XI. Voyez Louis XI.

**CHARLES**, duc de Bourbon, fils de Gilbert, comte de Montpensier, & de Claire de Gonzague, naquit en 1489. Il

fut fait connétable en 1515, à 26 ans. Devenu vice-roi du Milanez, il s'y fit aimer de la noblesse par sa politesse, & du peuple par son affabilité. Il s'étoit couvert de lauriers dans toutes les affaires d'éclat, & sur-tout à la bataille de Marignan. La reine-mere, Louise de Savoie, dont il n'avoit pas voulu, dit-on, appercevoir les sentimens, lui ayant suscité un procès pour les domaines de Bourbon, Charles se ligua avec l'empereur & le roi d'Angleterre contre la France sa patrie. Il étoit déjà dans le pays ennemi, lorsque François I lui envoya demander l'épée de connétable & son ordre. Bourbon répondit: « Quant à l'épée, » il me l'ôta à Valenciennes, » lorsqu'il confia à M. d'Alençon l'avant-garde qui m'appartenoit. Pour ce qui est de l'ordre, je l'ai laissé derrière mon chevet à Chantilli ». Charles, devenu général des armées de l'empereur, alla mettre le siege devant Marseille en 1524, & fut obligé de le lever. Il fut plus heureux aux batailles de Biagras & de Pavie, au gain desquelles il contribua beaucoup. François I ayant été pris dans cette dernière journée, Bourbon, touché du malheur de son ancien souverain, passa en Espagne à sa suite, pour veiller à ses intérêts pendant les négociations de l'empereur avec son prisonnier. Un seigneur Espagnol, nommé le marquis de Villano, ne voulut jamais prêter son palais pour y loger Bourbon: « Je ne saurois rien refuser à votre majesté, dit-il à Charles-Quint; mais si le duc loge dans ma maison,

» j'y mettrai le feu au moment » qu'il en sortira, comme à un » lieu infecté de la perfidie, & » par conséquent indigne d'être » habité par des gens d'honneur ». Le général, de retour dans le Milanez, fit quelques démarches équivoques, qui pouvoient faire douter s'il n'étoit pas aussi infidèle à Charles-Quint, qu'il l'avoit été à François I. Lorsqu'il se jeta entre les bras de cet empereur, on avoit fait une pasquinade. On y représentoit ce prince donnant des lettres-patentes au connétable. Derrière eux étoit Pasquin, qui faisoit signe avec le doigt à l'empereur, & lui disoit: *Charles, prenez garde*. Bourbon alla se faire tuer ensuite au siege de Rome, en montant des premiers à l'assaut en 1527. Il s'étoit vêtu ce jour-là d'un habit blanc, pour être, disoit-il, *le premier but des assiégés & la première enseigne des assiégeans*. Dans la crainte que son corps ne fût insulté par le peuple Romain, ses soldats qui lui étoient dévoués, l'emporterent à Gaïette où ils lui dressèrent un magnifique mausolée. Son tombeau a été détruit, & son corps enbaumé est devenu un objet de curiosité pour les voyageurs. Charles passa long-tems pour le plus honnête-homme, le plus puissant seigneur, le plus grand capitaine de la France; mais les tracasseries de la reine-mere, en causant son évasion, ôterent à ses vertus tout leur lustre. M. Baudot de Jully a donné un roman de son nom, 1706, in-12.

CHARLES DE BOURBON, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, cardinal, arche-



vêque de Rouen, & légat d'Avignon, fut mis sur le trône en 1589 par le duc de Mayenne, après la mort de Henri III, sous le nom de Charles X. Quelques écrivains ont dit qu'il avoit accepté la couronne, pour la faire perdre à Henri IV son neveu. C'est précisément tout le contraire. Vers le tems où il fut déclaré roi, il envoya, de sa prison de Fontenai en Poitou, son chambellan à Henri IV, avec une lettre par laquelle il le reconnoissoit pour son roi légitime. « Je n'ignore point, » disoit-il à un de ses confidens, » que les Ligueurs en veulent » à la maison de Bourbon. Si » je me suis joint à eux, c'est » toujours un Bourbon qu'ils » reconnoissent, & je ne l'ai » fait que pour la conservation » des droits de mes neveux ». Ce fantôme de la royauté mourut de la gravelle à Fontenai-Comte en 1590, âgé de 67 ans. On frappa des monnoies en son nom. Sa *Vie* a été écrite par Jacques du Breul, bénédictin ; Paris, 1612, in-4°.

CHARLES DE FRANCE, comte d'Anjou, frere de S. Louis, né en 1220, épousa Béatrix, héritière de Provence, qui l'accompagna en Egypte, où il fut fait prisonnier l'an 1250. Ce prince à son retour soumit Arles, Avignon, Marseille, qui prétendoient être indépendantes, & qui même, après le succès de Charles, conserverent de grands privilèges. Il fut investi du royaume de Naples & de Sicile en 1265 ; & plusieurs critiques placent à cette époque l'origine de l'hommage que les rois de Naples rendent annuellement au Saint-Siege,

hommage que d'autres font remonter jusq'à Robert GUISSARD (voyez ce mot). Mainfroi, usurpateur de ce royaume, fut vaincu par lui & tué l'année d'après dans les plaines de Bénévnt. Sa femme, ses enfans, ses trésors furent livrés au vainqueur, qui fit périr en prison cette veuve & le fils qui lui restoit. Conradin, duc de Suabe, & petit-fils de l'empereur Frédéric II, étant venu avec Frédéric d'Autriche pour recouvrer l'héritage de ses aïeux, fut fait prisonnier deux ans après, & exécuté dans le marché de Naples par la main du bourreau. Ces exécutions firent détester Charles. Un Gibelin, passionnément attaché à la maison de Suabe, & brûlant de venger le sang répandu, trama un complot contre lui. C'étoit le fameux Jean de Prochita (voyez ce mot), dont Charles avoit confisqué les biens, & selon plusieurs historiens, séduisit la femme. Les Siciliens se révolterent. Le jour de Pâques 1282, au son de la cloche de Vêpres, tous les François furent massacrés dans l'isle, les uns dans les églises, les autres aux portes, ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. Il y eut 8 mille personnes égorgées. Charles mourut en 1285, avec la douleur d'avoir poussé ses sujets, par sa violence & sa cruauté, à se livrer à cette vengeance extrême, qui est connue sous le nom de *Vêpres Siciliennes*.

CHARLES, duc de Bourgogne, dit *le Hardi*, *le Guerrier*, *le Téméraire*, fils de Philippe le Bon, naquit à Dijon en 1433. Il succéda à son pere en

1467. Deux ans auparavant il avoit gagné la bataille de Montlhéri. Il fut encore vainqueur à Saint-Trond contre les Liégeois. Il les soumit, humilia les Gantois, & se déclara l'ennemi irréconciliable de Louis XI, avec lequel il fut toujours en guerre. Ce fut lui qui livra à ce prince le connétable de St-Pol, qui étoit allé se remettre entre ses mains, après en avoir reçu un sauf-conduit. Cette perfidie lui valut Saint-Quentin, Ham, Bouchain, & le trésor de la malheureuse victime de sa lâcheté. Ses entreprises depuis furent toutes funestes. Les Suisses remportèrent sur lui les victoires de Grançon & de Morat en 1476. C'est à cette dernière journée qu'il perdit ce beau diamant, vendu alors pour un écu, que le duc de Florence acheta depuis si chèrement. Les piques & les espadons des Suisses triomphèrent de la grosse artillerie & de la gendarmerie de Bourgogne. Charles le Téméraire périt en 1477, défait par le duc de Lorraine, & tué en se sauvant après la bataille qui se donna près de Nanci, qu'il avoit assiégé. Ce duc de Bourgogne, dit un historien, étoit le plus puissant de tous les princes qui n'étoient pas rois, & peu de rois étoient aussi puissans que lui. A la fois vassal de l'empereur & du roi de France, il étoit très-redoutable à l'un & à l'autre. Il inquiéta tous ses voisins, & presque tous à la fois. Il fit des malheureux, & le fut lui-même. On ne peut néanmoins lui refuser d'excellentes qualités, auxquelles plusieurs historiens ne semblent pas avoir rendu assez de justice. Phi-

lippe de Commines nous apprend qu'il étoit très-chaste, qu'il défendit rigoureusement le duel, & qu'il administra la justice avec vigueur. Il paroît que le duc René a eu un peu recours à la trahison pour perdre ce redoutable adversaire. Campobasso, le sire d'Ange, le seigneur de Montfort, qui abandonnerent Charles dans le moment le plus critique, n'ont pas passé sans quelque intérêt dans le parti des Lorrains. Ils furent richement récompensés pour une action que la vraie valeur n'eût payé que de mépris & de haine. Aussi, les Suisses de l'armée de René ne voulurent pas recevoir les traitres, & ferrent les rangs, pour les empêcher de prendre place parmi eux. On voit à Bruges dans l'église de N. D., le tombeau de ce duc & celui de sa fille Marie; ce sont deux pièces superbes.

CHARLES I, duc de Lorraine, fils puîné de Louis d'Outremer, naquit à Laon en 953, & fit hommage-lige de ses états à l'empereur Othon II, son cousin; ce qui indigna les seigneurs François. Louis le Fainéant, son neveu, étant mort, Charles fut privé de la couronne de France par les états assemblés en 987, & Hugues Capet fut mis sur le trône. Ce prince tenta vainement de faire valoir son droit par les armes. Il fut pris à Laon le 2 avril 991, & renfermé dans une tour à Orléans, où il mourut 3 ans après.

CHARLES II, duc de Lorraine, étoit fils du duc Jean, empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, & de Sophie de Wirtemberg. Il se signala dans

plusieurs combats, fut connétable en 1418, & mourut en 1430.

CHARLES IV DE LORRAINE, petit-fils de Charles III, prince guerrier, plein d'esprit, mais inquiet & capricieux. Il se brouilla souvent avec la France, qui le dépouilla deux fois de ses états, & le réduisit à subsister de son armée qu'il louoit aux princes étrangers. En 1641, il signa la paix, & aussi-tôt après se déclara pour les Espagnols, qui moins traitables que les François, & comptant peu sur sa fidélité, l'enfermerent dans la citadelle d'Anvers, & le transférerent delà à Toledé jusqu'en 1659. L'histoire de sa prison se trouve à la fin des *Mémoires de Beauvau*, Cologne, 1690, in-12. Trois ans après, en 1662, il signa le traité de Montmartre, par lequel il faisoit Louis XIV héritier de ses états, à condition que tous les princes de sa famille seroient déclaré princes du sang de France, & qu'on lui permettroit de lever un million sur l'état qu'il abandonnoit. Ce traité produisit de nouvelles bizarreries dans le duc de Lorraine. Le roi envoya le maréchal de la Ferté contre lui. Il céda Marsal, & le reste de ses états lui fut rendu. Le maréchal de Créqui l'en dépouilla de nouveau en 1670. Charles, qui étoit accoutumé à les perdre, réunit sa petite armée à celle de l'empereur. Turenne le défit à Ladenbourg en 1674. Charles s'en vengea sur l'arrière-ban d'Anjou, qu'il battit à son tour. Il assiégea l'année d'après le maréchal de Créqui dans Treves, s'en rendit maître, & le fit prisonnier, Il

mourut près de Birkenfeld la même année 1675, âgé de 72 ans. » Ce prince, né avec beaucoup de valeur & de talens pour la guerre, dit le président Hénault, n'étoit cependant qu'un aventurier, qui eût pu faire fortune s'il fût né sans biens, & qui ne fut jamais conserver ses états. Il étoit singulier en galanterie comme en guerre. » Mari de la duchesse Nicole, il épousa la princesse de Cantecroix; amoureux ensuite d'une Parisienne, il passa un contrat de mariage avec elle, du vivant de la princesse. » Louis XIV fit mettre sa maîtresse dans un couvent, ainsi qu'une autre demoiselle à laquelle le bizarre Lorrain vouloit s'unir. Il finit par proposer un mariage à une chanoinesse de Pouffai, & il l'auroit épousée, sans les oppositions de la princesse de Cantecroix ».

CHARLES V, second fils du duc François & de la princesse Claude de Lorraine, sœur de la duchesse Nicole de Lorraine, & neveu de Charles IV, succéda l'an 1675 à son oncle dans ses états; ou plutôt, dit le président Hénault, dans l'espérance de les recouvrer. L'empereur Léopold n'eut point de plus grand général, ni d'allié plus fidèle: il commanda ses armées avec gloire. Il avoit toutes les bonnes qualités de son oncle, sans en avoir les défauts, dit l'auteur du *Siecle de Louis XIV*. Mais en vain il mit sur ses étendards: *Aut nunc, aut nunquam: Ou maintenant, ou jamais*: le maréchal de Créqui lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Charles fut plus heureux dans

les guerres de Hongrie, où il se signala par plusieurs victoires remportées sur les mécontens & par des conquêtes sur les Turcs. On prétend que ses succès auroient été plus considérables si le prince de Bade, qui tâchoit de rendre suspect son attachement à la maison d'Autriche, & qui dominoit à la cour, n'avoit point laissé manquer ses armées du nécessaire; ce qui contraignit le duc de lever le siege de Bude en 1684, place qu'il emporta en 1686. En 1674, on le mit sur les rangs pour la couronne de Pologne; mais ni son nom, ni l'appui de l'empereur ne purent la lui procurer. De retour de ses expéditions de Turquie, il vint servir contre la France, prit Mayence en 1690, & mourut la même année à 48 ans, à Wels en Autriche. Il avoit eu la gloire de seconder Jean Sobieski dans la délivrance de Vienne, & celle de le délivrer lui-même à la journée de Bar-kam. Charles, digne par ses vertus politiques, militaires & chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'univers, ne jouit jamais de ses états. « C'étoit un prince, dit le maréchal de Berwick, éminent par sa prudence, sa piété & sa valeur; aussi habile qu'expérimenté dans le commandement des armées; également incapable d'être enflé par la prospérité, comme d'être abattu par l'adversité; toujours juste, toujours généreux, toujours affable. A la vérité, il avoit quelquefois des mouvemens vifs de colere; mais dans l'instant la raison prenoit le dessus & il en faisoit ses excuses. Sa

» droiture & sa probité ont paru, lorsque sans considérer ce qui pouvoit lui être personnellement avantageux, il s'opposa en 1686 à la guerre que l'empereur méditoit contre la France, quoique ce fût l'unique moyen pour être rétabli dans ses états ». Charles V se sentant près de la mort, écrivit à l'empereur la lettre suivante: « Sacrée majesté, suivent vos ordres, je suis parti d'Inspruck, pour me rendre à Vienne; mais je suis arrêté ici par un plus grand maître. Je vais lui rendre compte d'une vie que je vous avois consacrée toute entière. Souvenez-vous que je quitte une épouse qui vous touche, des enfans à qui je ne laisse que mon épée, & des sujets qui sont dans l'oppression ». L'empereur lui avoit fait épouser sa sœur Eléonore-Marie, fille de l'empereur Ferdinand III, & reine douairière de Pologne. De ce mariage naquit le duc Léopold I, pere de l'empereur François I (voyez LÉOPOLD). La Brune a donné la *Vie* du duc Charles V, in-12. Il a paru aussi sous son nom un *Testament politique*, Leipfick, 1696, in-8°: pauvre ouvrage, que les notes de l'édition d'Amsterdam, 1749, achevent de rendre digne du fanatisme protestant. On l'attribue cependant à un abbé Lorrain, nommé Chevremont.

CHARLES, (S.) voyez BORROMÉE.

CHARLES DE LORRAINE, archevêque de Rheims, de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouane, de Luçon & de Valence; abbé de S. Denis, de

Fécamp, de Cluni, de Marmoutier, &c. naquit à Joinville en 1525, de Claude de Lorraine, premier duc de Guise. Paul III l'honora de la pourpre romaine en 1547. Le cardinal se signala au colloque de Poissy, qu'il avoit ménagé, disent ridiculement les Protestans, pour faire admirer son éloquence. L'année d'aparavant, en 1560, il avoit proposé d'établir l'inquisition en France, en remontrant que ce moyen avoit constamment préservé le Portugal, l'Espagne & l'Italie; du malheur des guerres civiles, où l'hérésie avoit plongé le reste de l'Europe. Le chancelier de l'Hospital s'y opposa. Pour tenir un milieu, le roi attribua la connoissance du crime d'hérésie aux évêques, à l'exclusion des parlemens. Le cardinal de Lorraine parut avec beaucoup d'éclat au concile de Trente, & y déploya son zele pour l'Eglise & pour la conservation de la doctrine catholique, contre les efforts des sectaires. De retour en France, il fut envoyé en Espagne par Charles IX, dont il gouvernoit les finances en qualité de ministre d'état. Il est faux qu'il ait eu la moindre part à la S. Barthélemi, comme le suppose M. Chénier dans sa très-fanatique & sacrilege tragédie de *Charles IX*. Le cardinal n'étoit pas même alors en France, & se trouvoit à Rome. Il vouloit sans doute qu'on fit une guerre implacable à des fanatiques révoltés; il pensoit que toute paix, toute treve avec eux étoit inutile & dangereuse. « L'évê-  
» nement, dit un auteur, a  
» prouvé qu'il étoit beaucoup  
» meilleur politique que le

» chancelier de l'Hospital. Sa  
» maxime étoit celle de Platon  
» & des plus fameux philoso-  
» phes anciens & modernes;  
» qu'il ne doit y avoir dans un  
» état, qu'un seul culte, & que  
» ce culte doit être vrai; que  
» c'est-là une loi fondamentale  
» & constitutionnelle; que la  
» Religion cesse d'être efficace,  
» quand les citoyens sont per-  
» suadés que toute religion est  
» bonne; qu'on ne peut être  
» fortement attaché qu'à une  
» religion exclusive ». Ayant  
eu une foiblesse dans une pro-  
cession de Pénitens à Lyon, &  
n'ayant pas voulu se retirer de  
peur de troubler la cérémonie,  
il fut saisi d'une fièvre qui le  
conduisit au tombeau en 1574.  
Il avoit fondé l'année précé-  
dente l'université de Pont-à-  
Mousson. Il fit fleurir les scien-  
ces & les cultiva. On a de lui  
quelques ouvrages.

CHARLES DE LORRAINE, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise, né en 1554, se distingua aux sieges de Poitiers & de la Rochelle, & à la bataille de Montcontour. Il battit les Protestans dans la Guienne, dans le Dauphiné & en Saintonge. Ses freres ayant été tués aux états de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue, & prit le titre de *lieutenant-général de l'état & couronne de France*. Il avoit été long-tems jaloux de son frere le Balafre, dont il avoit le courage, sans en avoir l'activité. Il marcha contre son roi légitime Henri IV, à la tête de 30 mille hommes, & fut battu à la journée d'Arques, & ensuite à celle d'Yvri, quoique

le roi n'eût guere plus de 7 mille hommes. La faction des Seize ayant fait pendre le premier président du parlement de Paris, & deux conseillers qui s'opposoient à leur insolence, Mayenne condamna au même supplice quatre de ces factieux, & éteignit par ce coup d'éclat cette cabale prête à l'accabler lui-même. Il ne persista pas moins à maintenir la Ligue. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accorda avec le roi en 1599. Cette paix, dit le président Hénault, eût été plus avantageuse pour lui, s'il l'eût faite plutôt; & quoique l'on reconnoisse que ce fut un grand-homme, on a dit de lui, qu'il n'avoit su bien faire ni la guerre ni la paix. Henri se réconcilia sincèrement avec lui: il lui donna sa confiance & le gouvernement de l'Isle-de-France. Un jour ce roi le fatigua dans une promenade, le fit bien suer, & lui dit au retour: « Mon » cousin, voilà la seule ven- » geance que je voulois tirer de » vous, & le seul mal que je » vous ferai de ma vie ». Charles mourut à Soissons en 1611.

**CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE**, gouverneur des Pays-Bas, grand-maître de l'ordre Teutonique, frere de l'empereur François I, naquit à Luneville le 12 décembre 1712, de Léopold-Joseph, duc de Lorraine & d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans. Le prince Charles, quelque tems après le mariage de son frere avec l'héritiere de la maison d'Autriche, fut fait général d'artillerie, puis feld-maréchal; il commanda l'armée en Bohême l'an 1742. S'étant emparé de Czaflau, il

y livra bataille au roi de Prusse, qui remporta la victoire en perdant presque toute sa cavalerie. La paix ayant été faite la même année entre le roi de Prusse & la reine de Hongrie, le prince Charles tourna ses armes contre les François qui faisoient de grandes conquêtes en Bohême, enleva Pyssek, Pilsen; mit le siege devant Prague le 28 juillet, & prit Leutmeritz avant la fin de cette campagne. En 1744 il commanda sur le Rhin, qu'il traversa le 2 juillet de la maniere la plus glorieuse; il s'empara des lignes de Spire, de Germentheim, de Lauterbourg & de Haguenau, & s'établit au milieu de l'Alsace; mais le roi de Prusse en violant la paix de Breslau, fit une diversion qui obligea le prince Charles d'abandonner l'Alsace. Il fit sa retraite en bon ordre, & repassa le Rhin à Bentheim le 25 août, en présence de l'armée Françoisise. Il retourna en Bohême, & contraignit le roi de Prusse d'abandonner ses conquêtes. L'année suivante, ce monarque le battit à Friedberg & à Prandnitz. Il commanda encore les armées Autrichiennes en 1757, défit le général Keith, & chassa les Prussiens de toute la Bohême; la même année, le 22 novembre, il les défit encore près de Breslau. Il n'eut pas le même bonheur le 5 décembre suivant, à la bataille de Lissa. Ce prince souvent malheureux dans les combats, n'en fut pas moins un grand général; brave, intrépide dans les dangers, sage dans le conseil, il s'est fait souvent redouter même après sa défaite. Personne ne fut mieux

que lui choisir un camp, le fortifier, faire une retraite sûre & honorable. Il se faisoit aimer & admirer, autant par sa générosité, sa douceur, son affabilité, que par son esprit & l'étendue de ses connoissances dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la mécanique, & par un amour sincere de la Religion. Les gens-de-lettres trouvoient auprès de lui un accès facile; sa bibliothèque, son cabinet de médailles & d'histoire naturelle, &c. tout leur étoit ouvert. Sous son gouvernement, les loix ont été respectées, l'abondance publique constamment maintenue, le commerce protégé & étendu, & les peuples en général rendus heureux. Il ne fit cependant pas la moitié du bien qui étoit dans son cœur, sans cesse contrarié par les ministres nommés par la cour de Vienne, & déjà infectés de l'esprit de nouveauté & des prétendues réformes, qui préparoient le bouleversement de ces provinces. Ce bon prince qui en prévoyoit les conséquences, résista, autant qu'il fut en son pouvoir, à ces ennemis de la chose publique; & quoique son autorité fût fort circonscrite, le respect qu'on lui devoit & le tendre attachement qu'avoit pour lui Marie-Thérèse, empêcherent les réformateurs empyriques de réaliser la plupart de leurs funestes spéculations. Les états de Brabant lui éleverent une statue pedestre de bronze; on en voit une équestre sur la maison des brasseurs à Bruxelles. Il mourut le 4 juillet 1780, au château de Ter-  
vueren. Il avoit épousé le 7 janvier 1744, Marie-Anne d'Autri-

che, seconde fille de Charles VI, qu'il perdit la même année.

CHARLES le Guerrier, duc de Savoie, étoit fils d'Amédée IX, & frere de Philibert I, auquel il succéda en 1482. Ce prince étoit bien fait, sage, vertueux, affable, libéral & instruit. Il eut beaucoup de traverses à essuyer au commencement de son regne. L'an 1485, Charlotte, reine de Chypre, & veuve de Louis de Savoie, confirma, en faveur de Charles, la donation qu'elle avoit faite de son royaume au duc son époux. C'est sur ce fondement que les ducs de Savoie ont pris le titre de roi de Chypre. Charles épousa Blanche de Montferrat, fille de Guillaume Paléologue VI, marquis de Montferrat, dont il eut un fils qui lui succéda. Charles le Guerrier promettoit un regne glorieux, lorsqu'il mourut le 13 mars 1489, à 21 ans. Le marquis de Saluces, qu'il avoit vaincu en personne, & dont il avoit subjugué le pays, fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner.

CHARLES-EMMANUEL I, duc de Savoie, dit le Grand, naquit au château de Rivoli en 1562. Il signala son courage au camp de Montbrun, aux combats de Vigo, d'Ast, de Châtillon, d'Ostage; au siege de Verue, aux barricades de Suse. Il eut des vues sur la Provence en 1590. Philippe II, son beau-pere, l'aida à se faire reconnoître protecteur de cette province par le parlement d'Aix, afin que cet exemple engageât la France de reconnoître le roi d'Espagne pour protecteur de tout le royaume. Charles-Emmanuel tourna ensuite ses re-

gards sur le trône impérial, après la mort de l'empereur Marthias; sur le royaume de Chypre, qu'il vouloit conquérir, & sur la principauté de Macédoine, que les peuples de ce pays, tyrannisés par les Turcs, lui offrirent. Les Genevois à peine affermis dans leur révolte, furent obligés de défendre leur ville, en 1602, contre les armes de ce prince, qui fit tenter une escalade sans succès. Henri IV fit avec lui un traité, par lequel il lui laissoit le marquisat de Saluces, pour la Bresse & le Bugoi. Lorsqu'on lui parla à la cour de rendre le marquisat, il répondit: « Que le mot de *res-titution* ne devoit jamais entrer dans la bouche des princes, & sur-tout des guerriers ». Toujours remuant, il s'opposa encore aux armes des François, à celles des Espagnols & des Allemands, après la guerre pour la Valteline. Il mourut de chagrin en 1630, à 78 ans. Son ambition le jeta dans des voies détournées & indignes d'un grand prince. Il n'y eut jamais d'homme moins ouvert que lui. On disoit que son cœur étoit, comme son pays, inaccessible. Il bâtit des palais & des églises; il aima & cultiva les lettres; mais il ne songea pas assez à faire des heureux & à l'être.

CHARLES-EMMANUEL II, fils de Victor-Amédée I, commença à régner en 1638, après la mort du duc François. Il n'avoit alors que quatre ans. Les Espagnols profitèrent de la foiblesse de la régence pour s'emparer de diverses places; mais la paix des Pyrénées rétablit la tranquillité

en Savoie: elle ne fut troublée que par un léger différent avec la république de Genes. Charles-Emmanuel mourut en 1675, de la révolution que lui causa un accident arrivé à Victor-Amédée son fils, renversé de cheval en faisant ses exercices. Turin lui doit plusieurs de ses embellissemens. Il n'oublia pas les autres parties de ses états. Il perça un rocher qui séparoit le Piémont du comté de Nice, & y pratiqua un chemin large & commode, pour faciliter le commerce entre ces deux provinces: cet ouvrage immortel qui lui fit plus d'honneur qu'une conquête, a été consacré par un monument, sur lequel on a mis l'inscription suivante:

*Carolus-Emmanuel  
Dux Sabaudia, Pedemontium Princeps*

*Publicâ felicitate partâ,  
Singulorum commodis intentus  
Breviorem securioremque viam  
Naturâ oclusam  
Romanis intentatam  
Cæteris desperatam  
Disiectis scopulorum repagulis,  
Equatâ montium iniquitate,  
Quæ cervicibus imminebant præcipitia  
Pedibus substernens  
Æternis populi commerciiis  
Patrefecit  
Anno M. DC. LXX.*

Le nom de ce prince mérite d'ailleurs de passer à la postérité, par son esprit, & par la protection qu'il accorda aux savans.

CHARLES-EMMANUEL III, fils de Victor-Amédée II, naquit en 1701. D'excellens maîtres développèrent les talens qu'il avoit reçus de la nature pour la guerre & la



politique. Son pere ayant renoncé volontairement à la couronne, en 1730, Charles-Emmanuel monta sur le trône & l'occupa en grand prince. Il entra dans les projets que firent l'Espagne & la France, d'affoiblir en 1733 la maison d'Autriche; & après s'être signalé par quelques actions mémorables dans cette courte guerre, il fit la paix, & obtint le Novarois, le Tortonois, & quelques autres fiefs dans le Milanois. Cette paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui arma presque toute l'Europe. Le roi de Sardaigne, quelque tems incertain, s'unit au commencement de 1742 avec la reine de Hongrie contre la France & l'Espagne. Il eut des succès & des revers; mais il fut plus souvent vainqueur que vaincu; & lors même qu'il eut le malheur d'être battu, on admira en lui les dispositions & les ressources d'un général habile. Il eut encore le bonheur de faire une paix avantageuse. Il resta en possession de toutes les acquisitions dont il jouissoit alors, & principalement des districts que lui avoit cédé la reine de Hongrie par le traité d'alliance de 1742, du Vigevanesque, d'une partie du Pavésan, &c. Charles-Emmanuel, tout entier à ses sujets, embellit ses villes, fortifia ses places, disciplina ses troupes, & régla tout par lui-même. Il mourut le 20 de février 1773, après avoir été marié trois fois. Il n'avoit pas voulu prendre part à la guerre de 1756, & avoit sacrifié son attrait pour les armes au bonheur de son peuple. Sa sage économie dans l'administration des finances, son éloi-

guement du faste & des plaisirs, son attention à ne pas abandonner les rênes du gouvernement à des mains subalternes, lui donnerent le moyen de réformer bien des abus, de faire des établissemens utiles, & de donner l'abondance à un pays stérile. Tous les ordres de l'état furent sagement policés; la débauche fut proscrire, le jeu restreint & modéré. Il régnoit une confusion extrême dans les différentes branches de la législation; Charles-Emmanuel y mit de l'ordre par des ordonnances judicieuses, qui en simplifiant l'administration de la justice, abrégèrent ses longueurs. Son *Code* traduit en françois, a été imprimé à Paris, 1771, 2 vol. in-12. La Religion fut protégée & les talens de ses ministres encouragés; toutes les places ecclésiastiques, même les évêchés, furent donnés au concours.

CHARLES, surnommé *le Bon*, fils de S. Canut, roi de Danemarck, & d'Alize de Flandre, devint comte de Flandre en 1119, après la mort de Baudouin, qui l'avoit institué son héritier par testament. Il donna à ses sujets l'exemple de la pratique de toutes les vertus chrétiennes, & s'occupa constamment à les rendre heureux. Ayant appris que quelques grands opprimoient le pays, il porta des loix sages contre eux. Berthoul qui avoit usurpé la prévôté de St. Donatien de Bruges, à laquelle la dignité de chancelier de Flandre étoit attachée, forma, pour se venger du vertueux comte qui arrêtoit le cours de ses injustices, l'horrible projet de lui ôter la

vie,

vie, & en confia l'exécution à quelques scélérats qui se portèrent dans l'Eglise de S. Donatien, où le comte alloit tous les jours de grand matin. Charles, averti de ce qui se tramait, se contenta de répondre : *Nous sommes toujours environnés de dangers ; il suffit que nous ayons le bonheur d'appartenir à Dieu. Si c'est sa volonté que nous perdions la vie, pouvons-nous la perdre pour une meilleure cause, que pour celle de la justice & de la vérité ?* Tandis qu'il récitoit les psaumes de la pénitence devant l'autel de la Ste Vierge, ses ennemis fondirent sur lui & l'assassinèrent en 1124. « C'étoit, » dit un historien, un prince » ennemi de la flatterie ; il » n'estimoit ceux qui l'appro- » choient, qu'à proportion de » la franchise avec laquelle ils » l'avertissoient de ses fautes. » Plus d'une fois il épuisa ses trésors en faveur des pauvres ; il » & lorsqu'il n'avoit plus rien » à leur donner, il faisoit vendre ses propres habits pour les soulager. Il leur distribuait lui-même du pain & de quoi couvrir leur nudité. » On remarqua qu'étant dans la ville d'Ypres, il leur donna en un seul jour jusqu'à 7800 pains. Il les aimoit enfin si tendrement, qu'il tint tous les jours le bled & les autres denrées à bas prix, afin qu'ils ne ressentissent point les effets de la misère ». Une conduite si sage & si chrétienne lui a mérité le titre de *Vénérable*.

CHARLES DE SAINT PAUL, dont le nom de famille étoit *Vialart*, supérieur-général de la congrégation des Feuillans, fut nommé évêque

Tome III.

d'Avranches en 1640, & mourut en 1644. Il est très-connu par sa *Géographie sacrée*, imprimée avec celle de Sanson, Amsterdam, 1707, 3 vol. in-fol. Son *Tableau de la Rhétorique Française* est au-dessous du médiocre, aussi reste-t-il dans l'oubli.

CHARLETON, (Gautier) médecin Anglois, naquit dans le comté de Sommerlet, le 2 février 1619. Après avoir été reçu au doctorat à Oxford en 1642, il fut mis au nombre des médecins ordinaires du roi Charles I, & devint membre de la société royale de Londres. Sa réputation & ses succès le firent appeler à Padoue en 1678 pour y occuper la première chaire de médecine-pratique ; mais n'ayant pu s'accoutumer à ce pays, il revint à Londres au bout de deux ans, & se retira ensuite dans l'isle de Gersey, où il mourut en 1707. Charleton a beaucoup écrit ; sur l'athéisme, sur la puissance de l'amour & la force de l'esprit, sur l'immortalité de l'ame, sur la loi naturelle & la loi divine positive ; mais particulièrement sur la médecine : ses principaux ouvrages en ce genre sont : I. *Exercitationes physico-medicae sive Œconomia animalis*, Londres, 1659, in-12. L'édition de La Haye, 1681, in-12, est plus ample. II. *Exercitationes pathologicae*, Londres, 1661, in-4°. III. *De differentiis & nominibus animalium*, Oxford, 1673, in-fol. IV. *De Scorbuto*, Londres, 1671, in-8°.

CHARLEVAL, (Charles-Faucon de Ry, seigneur de) naquit avec un corps très-délicat & un esprit qui lui ressem-

F

bloit. Il aima passionnément les lettres, & se fit chérir de tous ceux qui les cultivoient. Sa conversation étoit mêlée de douceur & de finesse; c'est le caractère de ses vers & de sa prose. Scarron, qui mettoit du burlesque par-tout, jusques dans ses louanges, disoit, en parlant de la délicatesse de son esprit & de son goût : *Que les Muses ne le nourrissoient que de blanc manger & d'eau de poulet.* Les qualités de son cœur égaloient celles de son esprit. Ayant appris que M. & Mde. Dacier alloient quitter Paris, pour vivre moins à l'étroit en province, il leur alla offrir aussi-tôt 10 mille francs, & les pressa vivement de les accepter. Ses Poésies tombèrent (après sa mort arrivée en 1693, à 80 ans) entre les mains du premier président de Ry, son neveu; mais ce magistrat ne voulut point faire ce présent au public. On en a fait un petit recueil en 1759, in-12; elles sont pleines de légèreté & de graces, mais foibles d'imagination & de style. Elles consistent en Stances, Epigrammes, Sonnets, Chançons, &c.

CHARLEVOIX, (Pierre-François-Xavier de) Jésuite, né à Saint-Quentin le 29 octobre 1682, professa les humanités & la philosophie avec beaucoup de distinction. Nommé pour travailler au *Journal de Trévoux*, il remplit cet ouvrage, pendant 22 ans, d'excellens extraits. Il mourut à la Fleche le 1 février 1761. Des mœurs pures & une science profonde le rendoient le modèle de ses confreres & l'objet de leur estime. On a de lui plu-

sieurs ouvrages qui ont eu beaucoup de cours. I. *Histoire & description du Japon*, en 6 vol. in-12, & 2 in-4°. Ce livre, bien écrit & très-détaillé, renferme ce que l'ouvrage de Kœmpfer offre d'intéressant, & réfute les calomnies contre les chrétiens du Japon, par des faits multipliés, solennels, incontestables, que le seul fanatisme de secte a pu nier ou dénaturer. II. *Histoire de l'Isle de St-Domingue*, in-4°, 2 vol., Paris, 1730; Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12. Cet ouvrage qui est écrit avec simplicité & avec ordre, est aussi curieux que sensé. L'auteur s'est borné à l'histoire civile & politique, sans entrer dans le détail des missions. III. *Histoire du Paraguay*, 6 vol. in-12. C'est le même ton, la même sagacité & la même exactitude que dans les ouvrages précédens. IV. *Histoire générale de la nouvelle France*, in-12, 4 vol. C'est le meilleur de tous les livres écrits sur cette matière. V. *Vie de la Mere Marie de l'Incarnation*, in-12; livre écrit avec onction & propre à nourrir la piété. Ces différens ouvrages ont été bien reçus de ceux qui jugent sans préjugé; on souhaiteroit seulement un peu plus de précision dans le style.

CHARLIER, (Jean) surnommé *Gerson*, prit ce nom d'un village du diocèse de Rheims, où il vit le jour en 1363. Il étudia la théologie sous Pierre d'Ailli, & lui succéda dans la dignité de chancelier & de chanoine de l'église de Paris. Jean Petit ayant eu la lâcheté de justifier le meurtre de Louis, duc d'Orléans, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, Gerson

fit censurer sa doctrine par les docteurs & par l'évêque de Paris, quoiqu'il paroisse favoriser lui-même la doctrine du tyranicide. Au concile de Constance, il assista comme ambassadeur de France; il s'y distingua par plusieurs discours, & sur-tout par celui de la supériorité du concile au-dessus du pape; ce qui n'empêcha pas qu'il ne reconnût en des termes très-forts, la primauté & la juridiction du pape dans toute l'Eglise. N'osant pas revenir à Paris, où le duc de Bourgogne l'auroit maltraité, il fut contraint de se retirer en Allemagne déguisé en pèlerin, & ensuite à Lyon dans le couvent des Célestins, où son frere étoit prieur. Cet homme illustre poussa l'humilité jusqu'à devenir maître d'école. Il mourut en 1429, à 66 ans. La plupart de ses Œuvres furent d'abord imprimées à Strasbourg en 1488. Edmond Richer les infecta de sa doctrine & les publia à Paris en 1606. M. Dupin a donné un *Recueil des ouvrages de Gerson* en 5 vol. in-folio, publié en Hollande en 1706. Ils sont distribués en cinq classes. On trouve dans la première les *dogmatiques*; dans la seconde, ceux qui roulent *sur la discipline*; dans la troisième, les *œuvres de morale & de piété*; dans la quatrième, les *œuvres mêlées*. Cette édition est ornée d'un *Gersoniana*, ouvrage curieux; mais où, comme dans tous les *ana*, il y a des choses pour le moins très-douteuses. On trouve aussi dans cette édition un traité composé, dit-on, par Gerson au concile de Constance, & publié pour la première fois par le compila-

teur luthérien von der Hart, à la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, dans la collection des écrits relatifs à ce concile: pièce suspecte & probablement défigurée; car il n'y a nulle apparence que Gerson ait écrit les extravagances qu'il renferme. Aussi Dupin s'obstinant à lui en faire honneur, fut obligé de l'imprimer hors du royaume (*voyez PETIT-DIDIER*). Gerson a été sans contredit l'un des docteurs les plus recommandables de son tems. Il n'étoit cependant pas bien savant dans l'Histoire ecclésiastique, ni dans les écrits des SS. PP., qu'il cite ordinairement comme ils sont dans le décret de Gratien, où souvent ils sont rapportés peu exactement. Son style est dur & négligé, mais énergique. Quelques pseudocanonistes se sont servis de son nom pour affoiblir l'autorité du St-Siege. Ils alleguent des passages relatifs aux tems de schisme & de scandale où se trouvoit l'Eglise, où le pontife légitime est un sujet de problème, où la paix de l'Eglise ne pouvoit naître que de la déposition de tous les contendans; mais ils n'ont garde de rapporter les endroits où Gerson s'exprime d'une manière claire, générale & absolue sur cette matière. « L'état de la papauté, » dit-il, a été institué surnaturellement & immédiatement de J. C., comme ayant » une *primatie monarchique & royale* dans la hiérarchie ecclésiastique. Car de même que les prélats mineurs, tels que les curés, sont soumis à leurs évêques, quant à l'exercice de leur puissance, & qu'ils peuvent limiter & res-

» treindre l'usage de leurs pou-  
 » voirs, il n'est pas douteux  
 » aussi que les prélats majeurs  
 » ne soient soumis au pape, &  
 » qu'il ne puisse en user de  
 » même à leur égard » (*De*  
*Statu Eccl. oper. tom. 2, col. 532*).  
 » La plénitude, dit-il ailleurs,  
 » de la puissance ecclésiastique  
 » qui comprend celle de l'ordre  
 » & de la juridiction, tant  
 » dans le for interne que dans  
 » le for externe, & qui peut  
 » s'exercer immédiatement &  
 » sans limitation sur quiconque  
 » est de l'Eglise, ne peut rési-  
 » der que dans le souverain  
 » pontife, parce qu'autrement  
 » le gouvernement de l'Eglise  
 » ne seroit pas monarchique »  
 (*Operum, tom. 1, pag. 145, &c.*).  
 Quelques auteurs lui ont attri-  
 bué l'excellent livre de l'*Imita-*  
*tion de Jesus-Christ*; mais il  
 n'est pas plus de lui que du pré-  
 tendu moine *Gersen, Gessen, ou*  
*Gesen*, noms forgés sur celui de  
*Gerson. Voyez AMORT, GER-*  
*SEN, NAUDÉ, THOMAS-A-*  
*KEMPIS.*

CHARLIER, (Gilles) sa-  
 vant docteur de Sorbonne, na-  
 tif de Cambrai, dont il fut  
 élu doyen en 1431, se distingua  
 au concile de Bâle en 1433, &  
 mourut doyen de la faculté de  
 théologie de Paris en 1472. On  
 a de lui divers ouvrages sur les  
 cas de conscience, qu'on ne  
 consulte plus. Ils furent impr-  
 més à Bruxelles en 1478 & 1479,  
 2 vol. in-fol., sous le titre de  
*Carlierii Sporta & Sportula.*

CHARMIS, médecin em-  
 pyrique de Marseille, trop res-  
 ferré sur ce théâtre, vint bril-  
 ler sur celui de Rome, sous  
 l'empire de Néron. Il se fit un  
 nom, en ordonnant tout le con-

traire de ce que ses confreres  
 prescrivoient. Il faisoit prendre  
 les bains d'eau froide dans la  
 plus grande rigueur de l'hiver.  
 Sénèque, malgré toute sa sa-  
 gesse, se faisoit gloire de suivre  
 ses ordonnances. Charmis se les  
 faisoit payer chèrement. On  
 dit qu'il exigea d'un homme  
 qu'il avoit soigné pendant une  
 maladie, environ 20 mille livres  
 de notre monnoie; ce qui a fait  
 dire à un écrivain de nos jours,  
 que, « lorsque dans une grande  
 » ville le luxe ne connoit plus  
 » de bornes, les talens en ré-  
 » putation n'ont plus de prix ».

CHARNACE, (Hercule,  
 baron de) fils d'un conseiller au  
 parlement de Bretagne, fut un  
 des plus habiles négociateurs  
 de son tems. Ambassadeur de  
 Louis XIII auprès de Gustave,  
 roi de Suede, il remplit ses com-  
 missions avec beaucoup de suc-  
 cès. Il négocia ensuite en Da-  
 nemarck, en Pologne & en  
 Allemagne. Joignant les fonc-  
 tions de colonel avec l'état  
 d'ambassadeur, il voulut se trou-  
 ver au siege de Bréda, & y fut  
 tué en 1637. Il fut fort regretté  
 à la cour.

CHARNES, (Jean-Antoine  
 des) doyen du chapitre de Ville-  
 neuve-lès-Avignon dans le 17<sup>e</sup>.  
 siècle, étoit homme de goût &  
 d'une plaisanterie fine. Les ou-  
 vrages qu'il a donnés au public  
 sont : I. *Conversations sur La*  
*princesse de Cleves*, petit in-12,  
 imprimées à Paris en 1679,  
 dans le tems que ce roman fai-  
 soit du bruit. II. *Vie du Tasse*,  
 in-12 : vraie & intéressante.  
 III. Il a eu beaucoup de part aux  
 agréables *Gazettes de l'ordre de*  
*la boisson*, dont il étoit mem-  
 bre. Le caractère facile de ses

productions lui fit une réputation à la cour : il y fut même question de le placer pour sous-précepteur auprès d'un grand prince ; mais différentes raisons empêchèrent la réussite de ce projet. Cet auteur mourut au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle.

CHARON ou CARON, fils d'Erebe & de la Nuit, l'une des divinités infernales, étoit le batelier du fleuve Phlegeton. Il faisoit payer une piece de monnoie aux ames qui se présentoient pour passer à l'autre bord de ce fleuve. Les laquais & les grands-seigneurs, les pauvres & les riches, étoient accueillis de la même façon par ce batelier farouche & intraitable. L'idée de cette fable est prise, selon Diodore, d'un usage des Egyptiens de Memphis qui enterraient leurs morts au-delà du lac Acheron.

CHARONDAS, de Catane en Sicile, donna des loix aux habitans de Thurium, rebâti par les Sybarites, & leur défendit, sous peine de mort, de se trouver armés dans les assemblées. Un jour ayant appris, au retour d'une expédition, qu'il y avoit beaucoup de tumulte dans l'assemblée du peuple, il y vola pour l'appaiser, sans avoir l'attention de quitter son épée. On lui fit remarquer qu'il violoit sa propre loi ; il répondit : *Je prétends la confirmer & la sceller même de mon sang ;* & sur le champ il s'enfonça son arme dans le sein. Parmi ses loix on remarque celles-ci : 1<sup>o</sup>. Quiconque passoit à de secondes noces, après avoir eu des enfans du premier lit, étoit exclus des dignités publiques ; dans l'idée qu'ayant

paru mauvais pere, il seroit mauvais magistrat. 2<sup>o</sup>. Les calomnieux étoient condamnés à être conduits par la ville couronnés de bruyeres, comme les derniers des hommes. 3<sup>o</sup>. Les déserteurs & les lâches devoient paroître trois jours dans la ville revêtus d'un habit de femme. 4<sup>o</sup>. Charondas, regardant l'ignorance comme la mere de tous les vices, vouloit que les enfans des citoyens fussent instruits dans les belles-lettres & les sciences. Ce législateur étoit disciple de Pythagore, selon Diogene-Laërce. Il florissoit 444 ans avant J. C.

CHARONDAS, ou LE CHARON, (Louis) avocat de Paris & lieutenant-général de Clermont, mort en 1617, à 80 ans, a laissé divers ouvrages de jurisprudence & de belles-lettres, que l'on consulte assez rarement, mais qui ont été utiles dans leur tems.

CHARPENTIER, (François) doyen de l'académie françoise & de celle des belles-lettres, né à Paris en 1620, mourut en 1702, à 82 ans. On le destina d'abord au barreau ; mais il préféra les charmes des belles-lettres aux épines de la chicane. Les langues savantes & l'antiquité lui étoient très-connues. Il contribua plus que personne à cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événemens du regne de Louis XIV. On a de lui : I. Quelques Poésies, pleines de grands mots & vides de choses. II. *La Vie de Socrate*, in-12, qu'il accompagna des *Choses mémorables* de ce philosophe, traduite du grec de Xénophon. III. Une traduction de

la *Cyropédie*, in-12. « Tout ce » qu'on peut estimer de ses » Traductions, dit un critique, » ce sont les notes vraiment » instructives, genre de mérite » toujours à la portée des écri- » vains laborieux ; mais qui fa- » cilite le travail des traduc- » teurs modernes, qui savent » si bien s'approprier tout ce » qui peut leur donner un air » d'érudition, & leur épar- » gner les recherches qu'exige » la véritable ». IV. *La défense & l'excellence de la Langue Françoisse*, 2 vol. in-12. Il s'étoit élevé une querelle pour savoir si les inscriptions des monumens publics de France devoient être en latin ou en françois. Il n'est pas douteux que la langue latine ne soit plus propre aux inscriptions, que la françoise ; & Charpentier ne l'a pas assez senti. Les inscriptions qu'il fit pour les tableaux des conquêtes de Louis XIV, peintes à Versailles par Le Brun, montrent qu'il étoit plus facile de soutenir la beauté de notre langue, que de s'en servir heureusement. Charpentier cherchoit le délicat, & ne trouvoit que l'emphatique. Racine & Boileau firent des inscriptions latines, pleines d'une noble & énergique simplicité, qu'on mit à la place de ses hyperboles. On a encore de Charpentier plusieurs ouvrages manuscrits. Sa prose est assez noble, mais elle manque de précision. Charpentier étoit naturellement éloquent, & parloit d'un ton fort animé. Lorsque son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échappoit quelquefois des choses plus belles que tout ce qu'il a écrit. On a pu-

blié en 1724, in-12, un *Carpentariana* : recueil qui n'a pas été mis, par le public, au rang des bons ouvrages de ce genre ; on y trouve pourtant quelques anecdotes.

CHARPENTIER, (Hubert) prêtre, né en 1565 à Colommiers, dans le diocèse de Meaux, est auteur de l'établissement des *Prêtres du Calvaire* sur le Mont-Valérien, près de Paris. Il fit deux établissemens pareils sur la montagne de Betharam en Béarn, & à Notre-Dame de Garaison dans le diocèse d'Auch. Il mourut à Paris en 1650. Il avoit été ami particulier de M. du Verger de Hauranne & de tout le Port-Royal.

CHARPENTIER, (Jean le) natif de Cambrai, s'y fit chanoine-régulier de l'ordre de S. Augustin dans l'abbaye de S. Aubert : enflé de sa science & de son prétendu mérite, il brigua l'abbatiale, & eut le désagrément d'échouer dans ses prétentions. Il donna ensuite dans la débauche, apostasia, se retira en Hollande pour se marier : il y vécut dans une grande pauvreté, quoiqu'il fût décoré du titre d'historiographe de l'université de Leyde ; & mourut vers l'an 1670. Sur la fin de ses jours, pressé par les remords de sa conscience, il tenta de rentrer dans son ordre. On promit de le recevoir. Arrivé à Valenciennes pour exécuter cette résolution, il manqua de courage, & il retourna sur ses pas. Nous avons de lui : *Histoire généalogique des Pays-Bas*, Leyde, 1664, 2 vol. in-4°. Il y a beaucoup de fables, des généalogies fausses, & les di-

plômes qui sont à la fin, sont quelquefois falsifiés.

CHARPENTIER, (René) sculpteur du roi de France, de l'académie de peinture & sculpture, s'est distingué dans son art, particulièrement à Paris, où il est mort en 1723, à 43 ans. Il joignoit à beaucoup d'habileté, une grande probité & une piété solide. Entre les ouvrages publics qu'il a faits à Paris, on estime ceux qu'on y voit dans l'église de S. Roch, le tombeau du comte Ragony, l'autel du chœur. M. le duc d'Antin & M. de Côte qui l'avoient chargé du nouveau bâtiment de cette paroisse, ordonnerent que l'on suivroit ses dessins pour la décoration du chœur.

CHARRI, (Jacques Prévost, seigneur de) gentilhomme Languedocien, se distingua beaucoup par son courage dans les armées Françoises sous Henri II & Charles IX. Le maréchal de Montluc en parle souvent dans ses Commentaires, comme d'un des plus vaillans officiers de son tems. Il falloit qu'il fût aussi l'un des plus vigoureux, si l'on en croit ce qu'en dit Boivin du Villars dans son *Histoire des guerres du Piémont*. Il raconte que Charri, dans un combat où il défit 300 Allemands de la garnison de Crescentin, abattit le bras d'un revers de son épée au capitaine de cette troupe, quoiqu'armé de corselet & manches de mailles; & que ce bras fut porté à Bonnavet, qui admira la force de ce coup. Charri en 1563 commandoit dix enseignes d'infanterie, qui furent choisies par le roi pour en faire sa garde-françoise à pied; & il fut le premier mes-

tre-de-camp du régiment des gardes-françoises, dont l'institution se rapporte à cette époque. Cet honneur lui coûta cher, & fut peu de tems après la cause de sa mort. En lui donnant ses provisions, on lui fit entendre secrètement, que l'intention du roi n'étoit point qu'il dépendit de d'Andelot, alors colonel-général de l'infanterie françoise. D'Andelot, piqué de voir son autorité méconnue, conçut le projet de se défaire de Charri. On croit qu'il engagea dans ses intérêts Chatellier - Portant, gentilhomme du Poitou, dont Charri avoit tué le frere quelques années auparavant. Cet officier suborna treize assassins, au nombre desquels on est fâché de trouver le *brave Mouvans*. Le 31 décembre 1563, Charri allant au Louvre, fut attaqué sur le pont S. Michel par Chatellier & ses complices, qui l'environnerent, le tuèrent avec deux amis qui l'accompagnoient, & sortirent à l'instant de Paris. Telle fut la fin de Charri, qui, suivant Brantôme, » étoit un second Montluc en » valeur & en orgueil, & qui » l'auroit pu être en dignités, s'il » ne s'étoit fait de trop grands » ennemis pour l'atteindre ». CHARRON, (Pierre) né à Paris en 1541, d'abord avocat au parlement, fréquenta le barreau pendant cinq ou six années. Il le quitta pour s'appliquer à l'étude de la théologie & à l'éloquence de la chaire. Plusieurs évêques s'empresserent de l'attirer dans leurs dioceses, & lui procurerent des bénéfices dans leurs églises. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Acqs, de Leignoure,



d'Agen, de Cahors, de Condom & de Bordeaux. Michel Montagne lui accorda son amitié & son estime. Il lui permit par son testament de porter les armes de sa maison: grace puérile, mais dont un gascon, quoique philosophe, devoit faire beaucoup de cas. Charron lui témoigna sa reconnoissance, en laissant tous ses biens au beaufrere de ce philosophe. En 1595, Charron fut député à Paris pour l'assemblée générale du clergé, & choisi pour secrétaire de cette illustre compagnie. Il auroit voulu finir ses jours chez les Chartreux ou chez les Célestins; mais on le refusa dans ces deux ordres, à cause de son âge avancé, & plus encore du peu de consistance qu'on supposoit à sa vocation. Il mourut subitement à Paris, dans une rue, en 1603. On a de lui: I. *Les trois vérités*, in-8°, 1595. Par la première, il combat les Athées; par la seconde, les Païens, les Juifs, les Mahométans; & par la troisième, les hérétiques & les schismatiques. Les Catholiques applaudirent à cet ouvrage, & les Protestans l'attaquerent vainement: aucun de leurs écrivains d'alors n'avoit ni la force de style, ni l'esprit méthodique de Charron. II. *Traité de la sagesse*, Bordeaux, 1601, in-8°; Elzevir, in-12, 1646. Ce livre combattoit si vivement les opinions populaires, que Charron sembloit donner dans un excès contraire à celui qu'il condamnoit. Deux docteurs de Sorbonne le censurerent; l'université, la Sorbonne, le châtelet, le parlement s'éleverent contre lui; le président Jeannin à qui on con-

sia cette affaire, dissipa l'orage, & dit qu'il falloit permettre la vente du livre, *comme d'un livre d'état*; mais cette décision ne justifia pas l'ouvrage aux yeux de ceux qui ne pensent pas sur toutes choses d'après l'autorité d'un magistrat. Le jésuite Garasse a mis Charron au rang de Théophile & de Vanini. Il le croit même plus dangereux, *d'autant qu'il dit plus de vilainies qu'eux, & les dit avec quelque peu d'honnêteté*. Il le peint *livré à un athéisme brutal, accoquiné à des mélancolies languoureuses & truandes*. Il auroit pu lui reprocher avec plus de raison, que dans son livre *de la sagesse*, il copie souvent Michel Montagne, son maître, & c'est la vraie source des erreurs de Charron. Plusieurs passages de ce traité ont été corrigés dans les éditions postérieures. III. *Seize Discours chrétiens*, imprimés à Bourdeaux en 1600, in-8°.

CHARTIER, (Alin) archidiacre de Paris, conseiller au parlement, fut secrétaire de Charles VI & de Charles VII, rois de France. Il fit les délices & l'admiration de la cour sous ces deux princes, qui l'envoyèrent en ambassade vers plusieurs souverains. Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin de France, depuis Louis XI, l'ayant vu endormi sur une chaise, s'approcha de lui pour le baiser. Les seigneurs de sa suite s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid, la princesse leur répondit, *qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choses*. On lui donna le

nom de pere de l'éloquence françoise. Il étoit digne de ce titre par sa prose, plutôt que par ses vers. C'étoit l'homme de son tems qui parloit le mieux. Il mourut à Avignon en 1449. Ses *Œuvres* ont été publiées en 1617, in-4°, par du Chesne. La premiere partie renferme des ouvrages en prose, le *Curial*, le *Traité de l'espérance*, le *Quadrilogue investif* contre Edouard III, & plusieurs autres pieces qu'on lui a fausement attribuées. On trouve ses Poésies dans la seconde partie; mais tous les morceaux ne sont pas de lui, & plusieurs sont indignes de son nom. Il étoit natif de Bayeux, ainsi que ses deux freres qui suivent.

CHARTIER, (Jean) Bénédictin, eut la place de chantre de S. Denis. Il est auteur des grandes *Chroniques de France*, vulgairement appellées *Chroniques de S. Denis*, rédigées en françois, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. in-folio, Paris, 1493; livre rare & très-cher. *L'Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, parut au Louvre en 1661, in-folio, par les soins du savant Godefroi qui l'enrichit de remarques, & de plusieurs autres pieces qui n'avoient pas encore vu le jour. Chartier est aussi crédule que peu exact. Il écrit séchement & en vrai compilateur.

CHARTIER, (Guillaume) conseiller au parlement de Paris, puis évêque de cette ville en 1447, fut un des commissaires nommés pour la revision du procès de la *Pucelle d'Orléans*, & pour la réhabilitation de sa mémoire. Dans ses dernières années, il encourut la disgrâce

de Louis XI par rapport à la députation qu'il accepta vers les princes pendant la guerre du *Bien public*. Le roi étendit le ressentiment jusques après sa mort, en ordonnant de mettre sur son corps une épitaphe contenant les motifs de cette haine. Mais après le regne de Louis XI, le monument de son humeur vindicative fut supprimé; & la postérité, dont il avoit voulu dicter le suffrage, rendit justice à la mémoire d'un prélat, dont les conseils, s'ils eussent été suivis par son prince, auroient prévenu bien des défords. Il mourut le 1er. mai 1472.

CHARTIER, (René) né à Vendôme, se fit recevoir docteur en médecine de la faculté de Paris, & mourut d'apoplexie le 19 octobre 1654, à 82 ans. Il s'est fait un nom par la collection des *Œuvres d'Hippocrate & de Galien*, qu'il a donnée en grec & en latin, Paris, 1639, 13 tomes en 9 vol. in-fol. Cette édition est très-belle, mais cette entreprise, au lieu d'augmenter sa fortune, le ruina.

CHARTRES, (Renaud de) évêque de Beauvais, puis archevêque de Rheims en 1414, fut nommé chancelier de France en 1424, & reçut l'an 1439 le chapeau de cardinal, au concile général de Florence, des mains du pape Eugene IV. La même année ce prélat sacra, dans son église métropolitaine, en présence de la *Pucelle d'Orléans*, le roi Charles VII, auquel il rendit de grands services. Il mourut subitement à Tours le 4 avril 1443, où il étoit allé trouver le roi, pour traiter de la paix avec l'Angleterre.

CHASLES, (Grégoire de) né à Paris le 17 août 1659, étudia au college de la Marche, où il fit connoissance de M. de Seigneley, qui lui procura de l'emploi dans la marine. Il passa la plus grande partie de sa vie à voyager au Canada, au Levant, aux Indes orientales. Il fut fait prisonnier au Canada par les Anglois, & subit le même sort en Turquie. C'étoit un homme sensuel & mordant, qui aimoit la bonne chere & la satyre, surtout contre les religieux & la constitution *Unigenitus*. Quelques-unes de ses faillies le firent chasser de Paris, & reléguer à Chartres, où il vivoit assez mesquinement en 1719 ou 1720. Il est auteur: I. *Des Illustres François*, 3 vol. in-12, contenant sept histoires: augmentées de deux nouvelles dans l'édition d'Utrecht, 1739, 4 vol. in-12, & de Paris, 4 vol. II. *Du Journal d'un Voyage fait aux Indes orientales sur l'escadre de M. Du Quesne*, en 1690 & 1691, Rouen, 1721, 3 vol. in-12. III. *Du tome 6 de Don Quichotte*.

CHASLES, (François-Jacques) avocat au parlement de Paris, a fleuri dans le 18<sup>e</sup>. siecle. Il est auteur du *Dictionnaire universel, chronologique & historique de justice, police & finances*, contenant les édits & les arrêts du conseil depuis l'année 600 jusques & compris 1720, en 3 vol. in-fol., 1725. Cette compilation utile & assez bien faite, peut servir, pour ainsi dire, de boussole, pour se conduire dans la décision des affaires embrouillées; les matieres que l'auteur y traite, sont éclaircies par des pieces sûres & authentiques.

CHASSAIGNE, (Antoine de la) docteur de Sorbonne en 1710, ensuite directeur du séminaire des missions étrangères, naquit à Châteaudun dans le diocese de Chartres, & mourut en 1760, à 78 ans. Il joignit à des mœurs très-pures un savoir étendu; son attachement au jansénisme lui attira bien des peines. On a de lui la *Vie de Nicolas Pavillon*, évêque d'Alerh, 3 vol. in-12: ouvrage diffus, écrit avec négligence, & dicté par l'esprit de parti.

CHASSENEUX, (Barthélemi de) né à Issi - l'Evêque, près d'Autun, en 1480, passa du parlement de Paris où il étoit conseiller, à celui de Provence, où il fut premier, ou plutôt seul président, car alors il n'y en avoit point d'autre. Il occupoit ce poste, lorsque cette compagnie rendit, en 1540, le fameux arrêt contre les habitants de Cabrieres & de Merindol. Ce magistrat en arrêta l'exécution tant qu'il vécut; mais après sa mort, en 1541, l'arrêt eut son effet (*voy. OPEDE*). On a de lui: I. *Un Commentaire latin sur les coutumes de Bourgogne*, & de presque toute la France, in-fol., imprimé cinq fois pendant la vie de l'auteur, & plus de quinze depuis. La dernière édition, enrichie de l'éloge de Chasseneux, par le président Bouhier, a été donnée in-4<sup>o</sup>, Paris, 1717; & encore depuis refondue par le même éditeur dans une autre de 2 vol. in-folio. II. *Consilia*, Lyon, 1531, in-fol. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve une espece d'excommunication prononcée par l'official d'Autun, contre les mouches qui man-

geoient le raisin dans le territoire de Beaune. Cette excommunication n'étoit qu'une espece d'imprécation & de malédiction, que l'on étoit dans l'usage de pratiquer dans ce tems-là contre les animaux malfaisans, & d'autres fléaux. C'est une priere ardente & confiante qui va, à l'exemple de Josué, jusqu'à commander au nom de Dieu. Cet usage ne mérite pas le blâme que les Protestans ont répandu sur le président, éditeur, de même que sur Chasseneux, encore moins les gloses & les fables qu'ils ont accumulées sur cette pratique (voyez *Mém. de Nicéron*, t. 3). III. *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, 1529, in-fol. IV. *Les Epitaphes des Rois de France jusqu'à François I, en vers françois, avec des distiques latins, & leurs effigies*; Bordeaux, sans date; très-rare.

CHASTELAIN, (Claude) chanoine de l'église de Paris, sa patrie, fut mis par Du Harlai, archevêque, à la tête d'une compagnie pour la composition des livres d'église. Il possédoit la science des liturgies, des rites & des cérémonies de l'église. Il avoit parcouru l'Italie, la France, l'Allemagne, & partout il avoit étudié les usages de chaque église particulière. Il connoissoit tout ce qu'il y avoit de curieux dans les lieux où il passoit, & souvent il en instruisoit même les gens du pays. Il mourut en 1712, à 73 ans. On a de lui : I. Les deux premiers mois de l'année du *Martyrologe Romain*, Paris, 1705, in-4°, traduits en françois; avec des additions à chaque jour, des Saints qui ne font point dans ce

dre des siècles: la première, de ceux de France: la seconde, de ceux des autres pays; & des notes sur chaque jour. Les recherches de l'auteur regardent principalement la vérité des faits. Il étoit très-lié avec le P. Papebroch, l'un des plus célèbres Bollandistes. On conserve à la bibliothèque des avocats de Paris une copie manuscrite du second volume, qui comprend les mois de mars & d'avril. II. *Martyrologe universel*, Paris, 1709, in-4°. C'est la traduction en françois du Martyrologe Romain avec des notes & des additions. Cet ouvrage est rédigé dans le goût du précédent, plein de l'érudition la plus recherchée. Les Bollandistes lui ont dédié un volume de leur savante collection.

CHASTELET, (Gabrielle-Emilie de Breteuil, marquise du) naquit en 1706 du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs & princes étrangers auprès du roi. Son esprit & ses graces la firent rechercher en mariage par plusieurs seigneurs distingués. Elle épousa le marquis de Chastelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, d'une famille illustre. Les bons auteurs anciens & modernes lui furent familiers dès sa jeunesse. Elle s'appliqua surtout aux philosophes & aux mathématiciens. Son coup-d'essai fut une explication de la *Philosophie de Leibnitz*, sous le titre d'*Institutions de physique*, in-8°, adressée à son fils, son élève dans la géométrie. Les rêves sublimes du philosophe Allemand ne lui ayant paru ensuite que des rêves, elle l'abandonna pour Newton. Elle traduisit ses

*Principes & les commenta.* Cet ouvrage, imprimé après sa mort, en 2 vol. in-4°, a été revu & corrigé par M. Clairaut. La marquise du Chastelet mourut d'une suite de couches en 1749, à 43 ans, au palais de Luneville. L'étude ne l'éloigna point du monde. Elle se livra à tous les plaisirs, les rechercha même plus qu'une femme sage n'a coutume de faire. Elle avoit pris ce goût chez les gens qu'on appelle philosophes; elle en avoit toujours auprès d'elle, à Paris, à Cyrei & à Luneville. Ces messieurs lui avoient aussi appris à ne point souffrir de critiques. Un auteur en ayant osé risquer une, ne tarda pas à se voir renfermer; mais dans l'espoir qu'il seroit plus circonspect dans la suite, la marquise le fit élargir.

CHASTELUX, (François-Jean) d'une ancienne maison de Bourgogne, né à Paris en 1734, entra de bonne heure au service, & se distingua successivement en Allemagne & en Amérique, où il passa en 1780. A son retour en France, il obtint le gouvernement de Longwy. Il mourut à Paris le 27 octobre 1788. L'académie françoise l'avoit reçu en 1775. Dès sa jeunesse il avoit été lié avec ce qu'on appelle philosophes, & avoit toujours été très-zélé partisan de leurs opinions, comme on le voit dans son traité *De la félicité publique*, rempli du fiel le plus amer contre le Christianisme, auquel il rend néanmoins des hommages forcés, en montrant combien les républiques chrétiennes, les moins biens constituées, sont supérieures aux gouverne-

mens les plus vantés de l'ancienne Grece. Son *Voyage dans l'Amérique Septentrionale*, est empreint du même philosophisme (voyez le *Journ. hist. & littér.* 1 mars 1787, p. 323). Ce qu'il a écrit sur l'union de la poésie & de la musique, prouve que ces matieres lui étoient peu connues. Entr'autres paradoxes il avance que pour faire un bon Opéra françois, il suffit d'imiter Metastase dans la coupe des vers, & les compositeurs Italiens dans la musique théâtrale. Sa confiance dans les inventions philosophiques étoit telle, qu'il fut le premier à se faire inoculer sur la parole de M. de la Condamine, l'ardent apôtre de cet empyrisme, & qu'il s'écria en allant trouver M. de Buffon, *me voilà sauvé.*

CHASTEUIL, voyez GALAUP.

CHASTRE, (Claude de la) maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Berri & d'Orléans, s'éleva par son mérite & par la faveur du connétable de Montmorenci, dont il avoit été page. Il se fit un nom distingué par ses exploits en divers sièges & combats. S'étant jeté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berri, qu'il remit dans la suite au roi Henri IV. Il mourut en 1614, à 78 ans, avec la réputation d'un très-brave officier, mais d'un médiocre général. On a de lui: *La prise de Thionville en 1555*; Paris, 1558, in-4°. — Il eut un fils, LOUIS de la CHASTRE, qui, sans beaucoup de mérite, obtint cependant le bâton de maréchal de France en 1616, & mourut en 1630. La maison de la Chastre

tire son nom d'un grand bourg de Berri sur l'Indre. Elle a produit plusieurs personnages illustres : entr'autres, PIERRE de la CHASTRE, archevêque de Bourges & cardinal, mort en 1171.

CHASTRE, (Edme, marquis de la) comte de Nançay, de la même famille que les précédens, maître de la garde-robe du roi, puis colonel-général des Suisses & Grisons en 1643, se signala à la bataille de Nortlingue, où il fut fait prisonnier. Il fut tué à la guerre d'Allemagne en 1645. On a de lui des *Mémoires* curieux & intéressans, qui se trouvent imprimés avec ceux de la Rochefoucauld, à La Haye, in-12, 1691. Ils ont le mérite de la vérité, avec l'air d'un roman.

CHAT ou CHAPT, (Aymeri) étoit issu d'une illustre & ancienne maison du Périgord, qui fait remonter son origine aux anciens sires de Chabanois, connus dans nos histoires dès la fin du 11<sup>e</sup>. siècle. Il fut d'abord trésorier de l'Eglise Romaine, évêque de Volterre & gouverneur de Bologne, ensuite transféré à l'archevêché de la même ville en 1361. Il obtint en 1365, de l'empereur Charles IV, la confirmation des privilèges de son église, & le titre de prince de l'Empire. Il y fit fleurir l'université, dont il étoit chancelier. Il fut transféré de nouveau en 1371 à l'évêché de Limoges, & nommé gouverneur de toute la vicomté de Limoges. Il mourut la veille de S. Martin, l'an 1390. Ce prélat, également recommandable par les qualités qui font le citoyen, par les vertus d'un évêque, & par le ca-

ractere libéral d'un prince, fut pleuré comme un pere. Protecteur des savans & savant lui-même, il répandit ses bienfaits sur les gens-de-lettres.

CHAT DE RASTIGNAC, (Raimond de) de la même maison que le précédent, seigneur de Meffilhac, fut chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes-d'armes, gouverneur d'Auvergne, lieutenant-général & bailli de la haute Auvergne. Il s'opposa, avec succès, aux entreprises des Ligueurs en Auvergne, déconcerta leurs projets, & leur enleva plusieurs places dont ils s'étoient emparés. Il battit en 1590 le comte de Randan, au combat d'Issoire, & le duc de Joyeuse en 1592 à celui de Villemur. En 1594, il marcha contre les révoltés, connus sous le nom de *Tard-Venus*, qui s'étoient assemblés dans le Limosin, les attaqua, en tua 2000 près de Limoges, & les mit entièrement en déroute. Le roi le récompensa de ses services, en le nommant chevalier du Saint-Esprit en 1594. Il fut tué le vendredi 26 janvier 1596, à la Fere, où il étoit allé pour traiter de quelques affaires avec le roi. De Thou l'appelle un homme d'un courage infatigable, *virum indefessa virtutis*.

CHAT DE RASTIGNAC, (Louis Jacques de) de la même famille que les deux précédens, naquit dans le Périgord en 1685. Après avoir brillé en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur, il alla à Luçon en qualité de grand-vicaire, & fut nommé à une des premières places du chapitre de la cathédrale. Son mérite lui procura l'évêché de

Tulles en 1721. Il fut député en 1723 à l'assemblée du clergé, & y parut avec tant d'éclat, que deux mois après il fut transféré à l'archevêché de Tours. En 1730 & 1733, il présida, en qualité de commissaire du roi, au chapitre général de la congrégation de S. Maur, tenu à Marmoutiers. Les talens avec lesquels il brilla dans les assemblées du clergé de 1726, 1734 & 1743, le firent choisir pour chef de celles tenues en 1747 & 1748. Les procès-verbaux de ces différentes sessions, sont des monumens de son savoir & de son éloquence. Cet illustre prélat mourut en 1750, à 63 ans, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avoit le don de connoître les hommes & de les employer, & favoit faire aimer & respecter l'autorité. Né généreux & bien-faisant, il n'usoit de son crédit que pour faire du bien. On l'a vu, dans les tems des inondations de la Loire, fournir la nourriture & des logemens à tous les pauvres habitans des campagnes voisines de Tours, avec leurs troupeaux, & à tout le menu peuple de la ville. Il se plaisoit à cultiver à ses frais les talens des jeunes ecclésiastiques, à inspirer à son clergé le goût des sciences. Esprit juste & conciliant, il se servoit de ses lumieres pour terminer les différens & prévenir les dissensions. Des mœurs douces, un commerce sûr, un cœur né pour l'amitié, lui avoient attaché les plus illustres amis. On a de lui : I. Des Harangues, des Discours & autres pièces, qui se trouvent dans les Procès-Verbaux du clergé. II. Des

Lettres, des Mandemens & des Instructions pastorales, où il défend avec zele la doctrine de l'Eglise & l'autorité de la bulle *Unigenitus*. III. Une *Instruction pastorale sur la justice chrétienne, par rapport aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie*, 1749, où l'on a cru voir des choses hazardées; il est certain qu'elles pourroient étes dites avec plus d'exactitude théologique, & d'une maniere plus clairement opposée à des assertions condamnées. Il paroît que le prélat a lui-même senti ce défaut, puisqu'il dans une *Lettre à M. l'ancien Evêque de Mirepoix*, il a cru devoir s'exprimer très-nettement sur les objets sur lesquels on l'accusoit d'avoir changé de sentiment.

CHATEAU, (Guillaume) graveur d'Orléans, fut encouragé par Colbert. Il mérita les bienfaits de ce sage ministre, par plusieurs estampes gravées d'après les ouvrages du Poussin. Il avoit perfectionné son talent en Italie. Il mourut à Paris en 1683, à 50 ans. On estime ses estampes gravées à l'eau-forte, entr'autres, *S. Paul recouvrant la vue; les Aveugles de Jéricho; la Mort de Germanicus; le Martyre de S. Etienne*.

CHATEAUBRIAND, (Françoise de Foix, épouse de Jean de Laval, comte de) étoit fille de Phébus de Foix, & sœur du fameux comte de Lautrec & du maréchal de Foix, auxquels elle procura la fortune. Elle fut maîtresse de François I, qui la quitta pour la duchesse d'Estampes. Varillas rapporte que Laval fit ouvrir les veines à sa femme; mais cette assertion paroît fautive. Elle mourut en 1537.

**CHATEAUBRUN**, (Jean-Baptiste Vivien de) maître-d'hôtel ordinaire de Mgr. le duc d'Orléans, né à Angoulême en 1686, fut reçu membre de l'académie françoise en 1753, à l'âge de 67 ans, & mourut en 1775, âgé de 89 ans. Il est auteur de quelques tragédies, entr'autres de *Mahomet*, de *Philote* & d'*Aslanax*, qui aujourd'hui sont presqu'oubliées.

**CHATEAU-GIRON**, (Geoffroy) gentilhomme Breton, suivit dès sa jeunesse les armées, & se signala par son courage. En 1376, il soutint avec beaucoup de valeur le siege de Saint-Malo contre le duc de Lancastre. En 1382, il fut l'un des chefs de l'armée que Jean VI, duc de Bretagne, envoya en Flandre au secours de son cousin Louis, comte de Flandre, & se trouva à la bataille de Rosebec, que Charles VI gagna sur les Flamands. Il prit les armes en 1415, pour délivrer le duc Jean que les Anglois avoient fait prisonnier; il les contraignit à lever le siege de devant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Ce fut lui qui signa l'accord fait entre ce prince & les Anglois en 1427. Il vivoit encore en 1442.

**CHATEAUNEUF**, voyez **AUBESPINE** (Charles de l').

**CHATEAURENAUD**, (François-Louis Rousselet, comte de) d'une maison ancienne de Touraine, fut également utile à la France & sur terre & sur mer. S'étant consacré en 1661 au service de la marine, il se distingua à l'expédition de Gigeri, où il fut blessé.

La Mer-Méditerranée étoit infestée par les pirates; il donna la chasse à ceux de Salé avec un seul vaisseau. Nommé chef d'escadre en 1673, il défit le jeune Ruyter en 1675. Il conduisit un convoi en Irlande en 1689, & l'année d'après il en ramena les troupes Françoises, & 18 mille Irlandois. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il ramena les flottes Espagnoles en Europe, & mit en sûreté les isles de l'Amérique. Ses services lui méritèrent la place de vice-amiral en 1701, le bâton de maréchal de France en 1703, & le collier des ordres du roi en 1705. Il mourut en 1716, à 80 ans, laissant plusieurs enfans, & emportant les regrets de tous ceux qui savent apprécier le mérite militaire.

**CHATEAUROUX**, voyez **MAILLY**.

**CHATEIGNERAYE**, (François de Vivonne, seigneur de la) fils puiné d'André de Vivonne, grand-sénéchal de Poitou, parut avec distinction à la cour sous François I & Henri II. Il étoit lié de la plus tendre amitié avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac; l'indiscrétion de ses propos le brouilla avec ce courtisan. Il dit un jour à François I, dont il étoit fort aimé, que Jarnac s'étoit vanté à lui d'avoir eu les faveurs de sa belle-mere (Magdelene de Puyguion, seconde femme de Charles Chabot, seigneur de Jarnac, son pere). Le roi en plaisanta le jeune Jarnac; celui-ci piqué au vif, non content de nier le fait, répondit, que *sauf le respect dû à sa majesté, la Chateigneraye avoit*



*menti.* Sur ce démenti qui devint public, la Chateigneraye demanda à François I la permission d'un combat à outrance; mais ce prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, successeur de François I. Le 10 juillet 1547; le combat se fit en champ-clos, dans le parc de S. Germain-en-Laye, en présence du roi, du connétable Montmorenci & de quelques autres seigneurs. La Chateigneraye, après avoir reçu une blessure très-dangereuse au jarret, tomba par terre. Sa vie étoit à la discrétion de Jarnac; le vainqueur supplia plusieurs fois le roi d'accepter le don qu'il lui faisoit de la Chateigneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le roi se laissa enfin gagner par les prières de Jarnac, & par celles du connétable, & permit qu'on portât la Chateigneraye dans sa tente pour le panser; mais la honte de se voir vaincu le jeta dans un tel désespoir, qu'il en mourut trois jours après. Il avoit été l'assaillant dans le combat, & Jarnac le soutenant. Il avoit à peine 28 ans. Il se fioit tellement sur son adresse, & faisoit si peu de cas de son ennemi, qu'il avoit, suivant Brantôme, préparé un souper splendide, pour régaler ses amis le jour même du combat; mais la fortune des armes en décida autrement. Le *coup de Jarnac* a passé depuis en proverbe, pour signifier une ruse, un retour imprévu de la part d'un ennemi. L'interval de formalités qui précédoient ces sortes de combats, avoit été employé par les deux *champions* à s'exercer dans les armes. Jarnac avoit, dit-on,

si bien profité des leçons d'un maître d'escrime, qu'en s'exerçant avec lui, il ne manquoit jamais le coup qu'il porta à la Chateigneraye. Ce combat en champ-clos est le dernier qui se soit vu en France. Le regret qu'eut Henri II de la mort de la Chateigneraye, son favori, le fit jurer qu'il n'en accorderoit plus. A cette ancienne institution des loix Lombardes, succéda la licence des duels particuliers, qui depuis deux siècles a plus fait verser de sang en Europe, & sur-tout en France, qu'il n'en avoit été répandu dans les combats en champ-clos depuis leur origine.

CHATEL, (Tanneguy du) grand-maître de la maison du roi, d'une famille ancienne, passa l'an 1404 en Angleterre pour venger la mort de son frere aîné, tué par les Anglois devant l'isle de Jersey. Il revint de cette expédition chargé d'un riche butin. Il se signala ensuite en Italie contre l'armée de Ladislas, usurpateur de la couronne de Sicile. De retour en France, il combattit avec valeur à la journée d'Azincourt en 1415, & deux ans après se rendit maître de Monthlery, & de plusieurs autres places aux environs de Paris occupées par les Bourguignons. Lorsque cette ville fut prise par la faction de Bourgogne en 1418, il sauva le dauphin Charles auquel il étoit attaché. Comme il étoit un de ses plus intimes confidens, on lui imputa le conseil du meurtre de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, ennemi déclaré de ce prince. Après la mort de Charles VI, Charles VII récompensa ses services par la charge

charge de grand-maître de son hôtel. Il l'envoya ensuite en Provence avec le titre de gouverneur; & c'est dans cette province qu'il mourut en 1449, avec la réputation d'un grand capitaine & d'un habile politique.

CHATEL, ( Tanneguy du ) vicomte de la Belliere, neveu du précédent, a une place dans l'histoire par l'attention qu'il eut de faire rendre les derniers devoirs à Charles VII, abandonné par les courtisans, occupés alors à flatter le nouveau roi. Il employa 30 mille écus pour ses funérailles, & n'en fut remboursé que dix ans après. François II, après sa mort, ayant été négligé par les Guises, comme Charles VII, on mit sur son drap mortuaire ces mots: *Où est maintenant Tanneguy du Chatel?* Ce sujet fidele fut tué d'un coup de fauconneau au siege de Bouchain en 1477.

CHATEL, ( Pierre du ) *Castellanus*, l'un des plus savans prélats du 16e. siecle, natif d'Arc en Barrois. Après avoir étudié & régenté à Dijon, il voyagea en Allemagne, en Italie & dans la Grece, & dans ces courses utiles il recueillit grand nombre de connoissances & gagna l'estime des savans. De retour en France, il fut lecteur & bibliothécaire du roi François I. Il étoit le seul homme de lettres que ce prince prétendoit n'avoir pas épuisé en deux ans. Il vivoit à la cour & y étoit goûté. Les envieux de son érudition & de sa faveur se réunirent pour élever sur ses ruines un nommé Bigot, dont ils vantoient avec affectation l'esprit & le vaste savoir. Le

*Tome III.*

roi, avant de le faire venir de Normandie, sa patrie, voulut connoître quel homme c'étoit. Du Chatel lui dit que c'étoit un philosophe qui luivoit les opinions d'Aristote. — *Et quelles sont ces opinions?* continua le prince. — *Sire*, repartit l'adroit courtisan, *Aristote préfere les républiques à l'état monarchique.*

Ce mot fit une impression si forte sur l'esprit de François I, qu'il ne voulut plus entendre parler de Bigot. Ce prince, voulant élever du Chatel aux premières dignités de l'Eglise, fut curieux d'apprendre de lui s'il étoit gentilhomme? *Sire*, répondit le savant, *ils étoient trois freres dans l'arche de Noé; je ne sais pas bien duquel des trois je suis sorti.* Peu de tems après, il parvint à l'épiscopat. Il fut évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand-aumônier de France en 1548, enfin évêque d'Orléans en 1551: il y mourut d'apoplexie en prêchant, le 3 février 1552. Il étoit très-versé dans les langues orientales, & fort éloquent en chaire. On a de lui quelques ouvrages. Pierre Galland a écrit la *Vie* de ce prélat, & Baluze la fit imprimer à Paris en 1684, in-8<sup>o</sup>.

CHATEL, ( Jean ) fils d'un marchand drapier de Paris, ne profita point de l'éducation que son pere lui donna. Il s'annonça dans le monde par un crime exécrationnable. Ce jeune-homme, plein de son noir projet, trouva le moyen de pénétrer dans l'appartement de Henri IV, de retour à Paris, après son expédition des Pays-Bas en 1594. Ce prince s'avançoit vers deux officiers qui étoient venus lui

G

rendre leurs devoirs & qui tombèrent à ses genoux : comme il se baïssoit pour les relever, Chatel lui donna un coup de couteau dans la levre supérieure du côté droit. Le coup lui cassa un dent. L'assassin se fourra dans la presse; mais on le reconnut à son visage effaré. Se voyant pris, il avoua aussitôt son crime. Henri IV vouloit qu'on le laissât aller; mais il fut conduit au Fort-l'Évêque sous bonne garde. Il soutint, dans son premier interrogatoire, qu'il avoit commis ce parricide comme une action qu'il croyoit méritoire. Les faussetés dont on a souvent barbouillé cet article, nous obligent à transcrire ce que les historiens les moins prévenus pour les Jésuites ont écrit sur ce sujet. « On lui de-  
 » manda, dit le continuateur de Fleury (*Hist. Eccl.* t. 36, p. 489, 502, &c.) « chez qui il  
 » avoit étudié: il répondit que  
 » c'étoit chez les Jésuites du  
 » college de Paris, qu'il avoit  
 » étudié trois ans sous le Pere  
 » Gueret, & en dernier lieu  
 » aux écoles de droit de l'université,.... que c'étoit de  
 » lui-même qu'il avoit pensé  
 » qu'en tuant le roi il expieroit  
 » ses péchés: il persista constamment jusqu'à la mort, &  
 » au milieu des tourmens, à  
 » protester que ni le P. Gueret  
 » ni aucun Jésuite n'avoient  
 » aucune part à son crime ». Dupleix (*Histoire de Henri le Grand*, p. 163) confirme ce que le continuateur de Fleury avance. « Les Jésuites, dit-il,  
 » étoient haïs d'aucuns des ju-  
 » ges même: mais ni preuve,  
 » ni présomption ne pouvant  
 » être arrachée de la bouche de

» l'assassin par la violence de la  
 » torture, pour rendre les Jé-  
 » suites complices de son for-  
 » fait, des commissaires furent  
 » députés pour aller fouiller  
 » tous les livres & écrits de  
 » cette compagnie ». A ces témoignages on peut ajouter celui de M. de l'Etoile, qui ne doit point être suspect: il dit que Chatel, par son interrogatoire, déchargea du tout les Jésuites, même le P. Gueret son précepteur (*Journal de l'Etoile à l'année 1595*). M. de Thou (liv. 3), Matthieu (tom. 2., liv. 1, p. 182), Cayet (liv. 6, p. 432), Sully (*Mémoires*, t. 2, p. 457, édit. de 1763) disent que Chatel disculpa formellement & son professeur & tous les Jésuites de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le roi, ou même d'avoir eu aucune connoissance de son dessein, quoique, suivant M. de l'Etoile, Lugoly, lieutenant de la maréchaussée, se fût déguisé en confesseur pour arracher de Chatel son secret. Un manuscrit de la bibliothèque du roi, côté 9033, confirme toutes ces vérités. « Le parlement, dit Perefixe (*Histoire de Henri le Grand*, p. 225) « condamna le  
 » parricide à avoir le poing  
 » droit brûlé & à être tenaille,  
 » puis tiré à quatre chevaux...  
 » Le pere de ce misérable fut  
 » banni, sa maison de devant  
 » le palais démolie, & une  
 » pyramide érigée en la place.  
 » Les Jésuites, sous lesquels ce  
 » méchant avoit étudié, furent  
 » aussitôt accusés de l'avoir  
 » imbu de cette pernicieuse  
 » doctrine, qu'il est permis  
 » mis d'assassiner un roi hérétique  
 » ou excommunié, &  
 » comme ils avoient beaucoup

» d'ennemis, le parlement ban-  
 » nit toute la société du royau-  
 » me par le même arrêt de leur  
 » écolier.... Ceux qui n'é-  
 » toient pas leurs ennemis, ne  
 » croyoient point que la so-  
 » ciété fût coupable; de sorte  
 » que, à quelques années delà  
 » (dix ans), le roi révoqua l'ar-  
 » rêt du parlement, & les rap-  
 » pella ». Voyez GUIGNARD,  
 GUERET.

CHATELAIN, (George)  
*Castellanus*, gentilhomme Fla-  
 mand, élevé à la cour des ducs  
 de Bourgogne, passoit pour un  
 des hommes de son tems qui en-  
 tendoit le mieux la langue fran-  
 coise. Il mourut en 1475. On a  
 de lui : I. Un *Recueil de vers*  
*françois des choses merveilleuses*  
*avenues de son tems*, 1531, in-  
 4°. II. *L'Histoire de Jacques La-*  
*lain*, Anvers, 1634, in-4°; &  
 d'autres ouvrages qui ne sont  
 lus aujourd'hui que par les sa-  
 vans qui veulent tout voir. On  
 lui attribue *Le Chevalier déli-*  
*béré, ou la mort du duc de Bour-*  
*gogne devant Nanci*, 1489, in-4°.

CHATELAIN, (Martin)  
 né aveugle à Warwick dans le  
 17e. siècle, faisoit au tour, des  
 ouvrages finis en leur genre,  
 tels que des violes, des vio-  
 lons, &c. On lui demandoit un  
 jour ce qu'il desiroit le plus de  
 voir : *Les couleurs*, répondit-il,  
*parce que je connois presque tout*  
*le reste au toucher.* — Mais, ré-  
 pliqua-t-on, *n'aimeriez-vous pas*  
*mieux voir le ciel?* — Non,  
 dit-il, *j'aimerois mieux le tou-*  
*cher.*

CHATELAIN, (Henri) né  
 à Paris en 1684, passa en Hol-  
 lande après la révocation de  
 l'Edit de Nantes, & fut pas-  
 teur de l'église Wallone d'Amf-

terdam, où il mourut en 1743.  
 Ses *Sermons* ont été imprimés  
 en cette ville, 1759, 6 vol. in-  
 8°. Ils sont plus solides qu'élo-  
 quens; dans tout ce qui regarde  
 l'Eglise Catholique, l'auteur  
 étale avec zele les préjugés de  
 sa secte.

CHATELAIN, (Claude)  
 voyez CHASTELAIN.

CHATELET, (Paul Hay,  
 seigneur du) gentilhomme Bre-  
 ton, avocat-général au parle-  
 ment de Rennes, ensuite maître  
 des requêtes & conseiller d'état,  
 fut nommé commissaire au pro-  
 cès du maréchal de Marillac.  
 Celui-ci le récusait comme son  
 ennemi capital, & comme au-  
 teur d'une Satyre latine en  
 prose rimée contre lui. On croit  
 qu'il fit suggérer lui-même cette  
 requête de récusation au maré-  
 chal; mais le cardinal de Ri-  
 chelieu, ayant découvert son  
 artifice, le fit mettre en pri-  
 son. Il en sortit quelque tems  
 après. C'étoit un homme d'un  
 esprit ardent, & plein de fail-  
 lies. Etant un jour avec Saint-  
 Preuil, qui sollicitoit avec cha-  
 leur la grace du duc de Mont-  
 morenci, le roi lui dit : « Vous  
 » voudriez, je pense, avoir  
 » perdu un bras pour le sau-  
 » ver. — Je voudrois, Sire,  
 » répondit du Chatelet, les  
 » avoir perdus tous deux; car  
 » ils sont inutiles à votre fer-  
 » vice : & en avoir sauvé un  
 » qui vous a gagné des ba-  
 » tailles, & qui vous en gagne-  
 » roit encore ». Il fit un *Fac-*  
*rum* également hardi & éloquent  
 pour ce général. Le cardinal de  
 Richelieu lui ayant fait des re-  
 proches, en disant que cette  
 piece condamnoit la justice du  
 roi : « Pardonnez-moi, répliqua

» du Chatelet; c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume ». Du Chatelet fut un des ornemens de l'académie françoise dans sa naissance. Il mourut en 1636, à 43 ans. On a de lui divers ouvrages en vers & en prose. I. *L'Histoire de Bertrand du Guesclin*, connétable de France, in fol., 1666, & in-4<sup>o</sup>, 1693, curieuse par les pieces justificatives dont on l'a enrichie. II. *Les Observations sur la vie & la condamnation du maréchal de Marillac*, Paris, 1633, in-4<sup>o</sup>. III. *Recueil de pieces pour servir à l'histoire*, 1635, in-fol. IV. *Prose rimée*, en latin, contre les deux freres Marillac, dans le Journal du cardinal de Richelieu. V. Une *Satyre* assez longue contre la vie de la cour. VI. Plusieurs *Pieces de vers*, qui ne sont pas ce qu'il a fait de mieux.

CHATELLARD, (Jean-Jacques du) né à Lyon en 1693, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jesus. Il professa d'abord les belles-lettres; mais son goût l'entraînoit vers les mathématiques, & ses supérieurs ne voulurent pas gêner la nature. Après les avoir enseignées dans les colleges, il fut nommé professeur d'hydrographie au port de Toulon, & chargé de l'instruction des gardes de la Marine. Il exerça ce pénible & critique emploi pendant 33 ans, & fut gagner l'estime, le respect, l'attachement & la confiance de cette jeune noblesse. Il mourut à Lyon le 15 octobre 1757. On a de lui: *Recueil de Traités de Mathématiques à l'usage de Mes-*

*seurs les Gardes de la Marine*, estimé; il le publia en 1749, 4 vol. in-12, à la priere de ses élèves, pour l'avancement desquels il avoit un zele infatigable; « mais ce zele n'étoit rien, dit l'abbé Paulian, comparé à celui dont il étoit animé, lorsqu'il travailloit à leur faire éviter les écueils trop ordinaires dans leur état, ou à les faire rentrer dans les sentiers de la vertu ».

CHATELUS, (Claude de Beauvoir, seigneur de) vicomte d'Avalon, & maréchal de France, d'une famille noble & ancienne, suivit le parti des ducs de Bourgogne, dont il étoit né sujet, & qui lui firent de grands biens. Il fut employé en des affaires importantes. Il mourut à Auxerre en 1453, avec une haute réputation d'intelligence & de bravoure. La cathédrale de cette ville fut, dit-on, si embellie par ses libéralités, que l'évêque & le chapitre lui accorderent, & à sa postérité, une prébende en 1423, avec droit de la desservir l'épée au côté.

CHATILLON, (Gaucher, seigneur de) d'une maison alliée à celle de France, qui tire son nom de Chatillon-sur-Marne, entre Epernai & Château-Thierry, étoit sénéchal de Bourgogne & bouteiller de Champagne. Il suivit le roi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, & se distingua au siege d'Acre en 1191. Il ne se signala pas moins à la conquête de la Normandie en 1203, en Flandre, où il se rendit maître de Tournay, & à la bataille de Bouvines, au gain de laquelle il contribua. Il prit ensuite le

nom de comte de *Saint-Paul*, sa femme ayant hérité de ce comté. Il mourut en 1219, la même année qu'il s'étoit croisé contre les Albigeois.

CHATILLON, (Gaucher) comte de Porcean, arriere-petit-fils du précédent, se distingua tellement à la journée de Courtray, que Philippe le Bel lui donna en récompense, l'épée de connétable en 1302. Il eut beaucoup de part à la victoire de Mons-en-Puelle en 1304, conduisit le prince Louis Hutin en Navarre, le fit couronner à Pampelune en 1307, & fut le principal ministre de ce roi. Il contribua aussi à la victoire de Mont-Cassel en 1328, & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329, âgé de 80 ans. La maison de Chatillon a produit plusieurs autres grands-hommes. L'auteur des *Mémoires pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne* a raison de dire que cette maison a été décorée dans ses premières branches de tant de grandeur, qu'il ne restoit que la royauté au-dessus d'elle.

CHATILLON, voyez COLEIGNI & GUALTHER.

CHATILLON, (Nicolas de) ingénieur, natif de Châlons-sur-Marne, mort en 1616, a donné les dessins de la Place Royale à Paris, & a dirigé les ouvrages du Pont-Neuf.

CHATILLON, (Louis de) peintre en émail, & graveur, étoit né à St-Ménéhould. Il a gravé les *Parques filant la destinée de Marie de Médicis* d'après Rubens, une partie des *Conquêtes de Louis XIV*, d'après le Clerc. Louis XIV employa ses talens dans la peinture en émail. Cet artiste mourut en 1734.

CHATRI, femme d'un tailleur d'habit de la ville de Sens, sous Henri III, eut 20 ans après son mariage toutes les marques d'une véritable grossesse : elle demeura 3 ans au lit sans pouvoir accoucher. Enfin les douleurs s'étant apaisées, & l'enflure durant toujours, elle resta dans cet état près de 24 ans. Après sa mort, qui arriva à la 68e. année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva dans son sein le corps d'une petite fille, tout formé, mais pétrifié. M. d'Alibour, alors médecin de la ville de Sens & depuis d'Henri IV, témoin oculaire de cette singularité, en donna la *Relation*.

CHAVAGNAC, (Gaspar, comte de) d'une ancienne famille d'Auvergne. Après avoir porté long-tems les armes au service des rois Louis XIII & Louis XIV, il se retira en Espagne, & puis à Vienne en Autriche. Il servit l'empereur en qualité de lieutenant général, & fut son ambassadeur en Pologne. Il retourna en France après la paix de Nimègue. Il mourut vers la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième. On a de lui des *Mémoires*, Besançon, 1699, 2 vol. in-12 ; Paris, 1700. Ces Mémoires écrits d'une manière attachante, contiennent ce qui s'est passé de plus considérable depuis l'an 1624 jusqu'en 1679. Ils sont fort naïfs.

CHAUCER, le Marot des Anglois, né à Londres en 1328, mort en 1400, fut inhumé dans l'abbaye de Westminster. Il contribua beaucoup, par des poésies faites à la louange du duc de Lancastre son beau-frère,

à lui procurer la couronne. Il partagea la bonne & la mauvaise fortune de ce monarque. Ses Poésies furent publiées à Londres en 1721, in-fol. On y trouve des contes pleins d'enjouement, de naïveté & de licence, faits d'après les Troubadours & d'après Bocace. L'imagination qui les a dictés, étoit vive & féconde; mais très-peu réglée, & souvent très-obscure. Son style est avili par grand nombre de mots obscurs & inintelligibles. La langue angloise étoit encore, de son tems, rude & grossière. Si l'esprit de Chaucer étoit agréable, son langage ne l'étoit pas, & les Anglois d'à-présent ont peine à l'entendre. Chaucer a laissé, outre ses Poésies, des ouvrages en prose : *Le Testament d'amour*; un *Traité de l'astrolabe*. Il s'étoit appliqué à l'astronomie & aux langues étrangères, autant qu'à la versification. Il avoit même voulu dogmatiser. Les opinions de Wiclif faisoient alors beaucoup de bruit; Chaucer les embrassa, & se fit chasser pour quelques tems de sa patrie.

CHAUFÉPIÉ, (Jacques-George) né à Leuvarde en Frise, le 9 novembre 1702, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique parmi les prétendus-réformés, & exerça successivement le ministère à Flessingue, à Delft, & depuis 1743 à Amsterdam. Il mourut dans cette ville le 3 juillet 1786. Il est connu par divers ouvrages qu'il a composés ou traduits en françois. Son principal est un *Dictionnaire historique & critique*, pour servir de supplément à celui de Bayle, Am-

terdam, 1750 - 1756, 4 vol. in-fol. Chauffépié n'y a point imité le scepticisme de son modele; mais il donne en toute occasion l'essor au fanatisme de secte. Luther & Calvin sont, si on l'en croit, les deux plus grands hommes du monde. M. de Bonnegarde a donné un abrégé de ces deux lexicographes, en 4 vol. in-8°, Lyon, 1773. En réduisant leurs ouvrages en un seul, il a retranché les impiétés de l'un & le fanatisme de l'autre, & par-là a mis le lecteur chrétien en état de profiter des lumières de ces deux écrivains, sans s'exposer à la contagion de l'erreur. Du reste, Chauffépié a du respect pour la Religion, & la défend en plusieurs occasions, avec autant de lumière que de zèle.

CHAVIGNI, voyez BOUTHILIER.

CHAULIAC, voyez CAULIAC.

CHAULIEU, (Guillaume Amfrye de) naquit à Fontenai dans le Vexin-Normand en 1639, avec un génie heureux & facile. Les agrémens de son esprit & la gaieté de son caractère lui gagnèrent l'amitié des ducs de Vendôme. Ces princes le mirent à la tête de leurs affaires, & lui donnerent pour 30. mille livres de rente en bénéfices. Le grand-prieur alloit souper chez lui comme chez un ami. L'abbé de Chaulieu avoit dans son appartement du Temple, une société de gens de-lettres & d'amis, qu'il charmoit par son enjouement. Elève de Chapelle, il se livra comme lui à la volupté, & rendit fidèlement dans ses Poésies son génie & celui de son maître. On

l'appelloit l'*Anacréon du Temple*, parce que, comme le poète Grec, il se livra aux vers & à l'amour jusqu'au dernier âge. A 80 ans, étant aveugle, il aimoit Mlle. de Launai (depuis Mde. de Staal), avec la chaleur de la première jeunesse. L'abbé de Chaulieu mourut en 1720, à 81 ans. Les meilleures éditions de ses Poésies sont celles de 1733, en 2 vol. in-8°, sous le titre d'Amsterdam, & celle de Paris en 1774, en 2 vol. in-8°, d'après les manuscrits de l'auteur & augmentée d'un grand nombre de nouvelles pièces. « Il est fâcheux, dit un critique, que la jeunesse ne puisse lire ses ouvrages sans danger, & les gens sages sans indignation. Tout ce qu'il pense, tout ce qu'il dit ne tend qu'à accréditer une philosophie épicurienne d'autant plus dangereuse, qu'il a su la réduire en sentiment.... Rien néanmoins de plus révoltant aux yeux d'une raison, nous ne disons pas austère, mais éclairée, que ce penchant à faire consister tout le bonheur dans la jouissance des plaisirs des sens. La philosophie, qui se vante si hautement d'être la dépositaire des vraies lumières, auroit dû rejeter un système si faux en lui-même, & si propre à dégrader l'humanité. Au contraire, elle l'étend, le préconise, & ne craint pas de sacrifier ainsi sa gloire à l'envie de se procurer des partisans, qui oublient ce qui leur en coûte pour figurer dans la société des âmes foibles & des esprits-forts ».

CHAULNES, voyez ALBERT.

CHAUMOND, (S.) vulgairement ainsi appelé, son vrai nom étant ENNEMOND, né d'une illustre famille originaire des Gaules, vint à Paris sous le regne de Clovis II, & mérita par ses vertus d'être choisi par ce prince, pour être le parrain de son fils aîné, depuis roi sous le nom de Clotaire III. Son zèle & sa piété l'ayant élevé sur le siège de Lyon, il remplit les devoirs de l'épiscopat avec toute l'exacritude d'un fidele pasteur. La ville de Lyon lui dut l'établissement d'une communauté de vierges, particulièrement consacrées aux œuvres de charité, auquel deux de ses sœurs lui furent fort utiles. Ce saint évêque fut massacré le 28 septembre 657, près de Châlons-sur-Saone, peu après la mort de Clovis II, par une troupe de soldats, chargés de cette sacrilege exécution par Ebroïn, maire du palais, qui craignoit que le prélat ne fit connoître les vexations dont il accabloit le peuple de Lyon. L'existence des évêques & des prêtres, dit un auteur, fut toujours un objet redoutable aux yeux de ces hommes puissans & ambitieux, qui veulent, au mépris des loix & de la raison, établir & perpétuer le regne de la tyrannie. Ils savent combien cette existence les arrête dans l'exécution de leurs vues intérieures & sanguinaires; & voilà d'où viennent les efforts qu'ils font pour la détruire. En effet, cette barrière une fois anéantie, où les peuples trouveroient-ils



» des défenseurs assez vigou-  
 » reux contre la violence &  
 » l'oppression? Ils seroient bien-  
 » tôt, hélas! dans la triste &  
 » dure nécessité de plier res-  
 » pectueusement le cou, sous  
 » le joug dont il plairoit à  
 » l'autorité arbitraire de les  
 » charger ».

CHAUMONT, ( Charles d'Amboise de ) parvint, par la protection de son oncle le cardinal d'Amboise, aux grades de maréchal & d'amiral de France; il ne manquoit ni de valeur, ni de connoissances dans l'art militaire; mais son opiniâtreté lui nuisoit souvent. Il se trouva à la bataille d'Aignadel en 1509, manqua de faire prisonnier le pape en 1511, & laissa prendre la Mirandole. Le vif chagrin qu'il conçut de cette perte, l'entraîna au tombeau, dans le mois de février suivant, âgé de 38 ans. En mourant il sentit des remords pour avoir fait la guerre au pape, & il en demanda l'absolution.

CHAUMONT, ( Jean de ) seigneur du Bois-Garnier, conseiller d'état ordinaire, & garde des livres du roi Henri IV, mourut le 2 août 1667, âgé de 84 ans. Ce magistrat s'occupa de la théologie; mais il ne fut point engagé dans les liens du mariage, comme l'a avancé un lexicographe qui lui donne aussi le nom de Jacques. Nous avons de lui: *La Chaîne de diamans sur ces paroles: Ceci est mon corps*; Paris, 1644, in-8<sup>o</sup>; & autres ouvrages de controverse.

CHAUMONT, ( Paul-Philippe de ) frere puiné, & non fils du précédent, lui succéda dans la place de garde des livres

du cabinet, & fut reçu de l'académie françoise en 1654. Louis XIV, dont il étoit lecteur, lui donna l'évêché d'Acqs en 1671. L'amour de l'étude le lui fit remettre en 1684, pour se livrer entièrement à son penchant. Il mourut à Paris en 1697. On a de lui un livre contre l'incrédulité, qui a pour titre: *Réflexions sur le Christianisme*, Paris, 1693, 2 vol. in-12.

CHAUSSE, ( Michel-Ange de la ) habile antiquaire Parisien, célèbre dans le dernier siècle, quitta sa patrie de bonne heure pour aller à Rome étudier les antiquités. Le même goût qui l'y avoit amené, l'y fixa. Son *Museum Romanum*, Rome, 1690, in-fol. & 1746, 2 vol. in-fol., prouva ses succès. Ce recueil estimable comprend une suite nombreuse de gravures antiques, dont on n'avoit pas encore joui par l'impression. Il s'en est fait plusieurs éditions. Grævius l'inséra en entier dans son *Recueil des Antiquités Romaines*. Le même auteur publia à Rome en 1707, un *Recueil de pierres gravées antiques*, in-4<sup>o</sup>. Les explications sont en italien, & les planches exécutées par Bartholi. On a encore de lui: *Pictura antiquæ cryptarum romanarum & sepulchri Nasonum*, 1738, in-fol. Ces différens ouvrages offrent beaucoup d'érudition & de sagacité; les curieux les consultent souvent.

CHAUSSEE, voyez NIVELLE DE LA CHAUSSEE.

CHAUVEAU, ( François ) peintre, graveur & dessinateur François, naquit à Paris en 1613, & y mourut en 1676, âgé de 63 ans. Il débuta par quelques

estampes d'après les tableaux de Laurent de la Hire; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau-forte ses propres pensées. Si ses ouvrages n'ont pas la douceur, la délicatesse & le moëlleux qui distinguent ceux de plusieurs autres graveurs, il y mit tout le feu, toute la force & tout l'esprit dont son art est susceptible. Sa facilité étoit surprenante. Ses enfans lui lisoient après souper les histoires qu'il avoit à traiter. Il en faisoit tout d'un coup le sujet le plus frappant, en traçoit le dessin sur la planche avec la pointe, & avant de se coucher la mettoit en état de pouvoir la faire mordre par l'eau-forte le lendemain, tandis qu'il graveroit ou dessineroit autre chose. Il fournissoit non-seulement des dessins à des peintres & à des sculpteurs, mais aussi à des ciseleurs, à des orfèvres, à des brodeurs, & même à des menuisiers & à des ferruriers. Il a enrichi de figures plusieurs ouvrages maussades, qui n'ont rien gagné à cet ornement, & n'en sont pas moins morts en naissant. Outre plus de 4000 pièces gravées de sa main, & 1400 gravées d'après ses dessins, on a de lui quelques petits tableaux assez gracieux.

CHAUVEAU, (René) fils du précédent, marcha sur les traces de son pere. Il avoit, comme lui, une facilité admirable pour inventer ses sujets & pour les embellir; une variété & un tour ingénieux pour disposer toutes ses figures. Il se distingua sur-tout dans la sculpture. Il travailla pour Louis XIV

& pour plusieurs princes étrangers. Le marquis de Torci fut le dernier pour qui il travailla, dans son château de Sablé. Ce seigneur lui ayant demandé à deux différentes fois, combien il vouloit gagner par jour; Chauveau, piqué d'une question qui répondoit si peu à son mérite, quitta brusquement l'ouvrage & le château. Il vint tout de suite à Paris, & y mourut en 1722, âgé de 59 ans, de la fatigue du voyage, jointe à la douleur d'avoir converti son argent en billets de banque.

CHAUVELIN, (Philippe de) abbé de Montier-Ramey, & conseiller d'honneur depuis 1768 au parlement de Paris, se distingua dans l'affaire de la proscription des Jésuites. On a de lui deux *Discours* contre ces religieux, prononcés en parlement en 1761. Les Jésuites y opposerent l'*Apologie de l'Institut*, le *Compte rendu des Comptes rendus*, l'*Appel à la raison*, &c. Il mourut l'an 1770. Il étoit plein de feu, petit, & extrêmement contrefait; on connoît cette épigramme du poëte Roy:

Quelle est cette grotesque ébauche?  
Est-ce un homme? est-ce un sapajou?  
Cela parle.... une raison gauche  
Sert de ressort à ce bijou.

Il veut jouer un personnage;  
Il prête aux fous son frêle appui;  
Il caresse sa propre image  
Dans les ridicules d'autrui,  
Et s'extase à chaque ouvrage  
Hors de nature comme lui.

CHAUVIN, (Etienne) ministre protestant, natif de Nismes, quitta sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes, & passa à Rotterdam, puis à Berlin, où il occupa une chaire de philosophie. Il mourut en 1725,

à 87 ans. On a de lui : I. Un *Lexicon philosophicum*, in-fol., 1692 à Rotterdam, & 1713, avec figures à Leuvarde. II. Un nouveau *Journal des Savans*, commencé en 1694 à Rotterdam, & continué à Berlin; mais moins accueilli que l'*Histoire des ouvrages des Savans*, de Bagnage, meilleur écrivain & plus homme de goût.

CHAZELLES, (Jean-Mathieu de) professeur d'hydrographie à Marseille, de l'académie des sciences de Paris, naquit à Lyon en 1657, & mourut à Marseille en 1710. Il joignit à ses talens un grand fonds de religion : ce qui, comme dit Fontenelle, assure & fortifie toutes les vertus. Il avoit voyagé dans la Grece & dans l'Egypte, & en avoit rapporté des observations & des lumieres. Il y mesura les pyramides, & remarqua que les quatre côtés de la plus grande sont exposés précisément aux quatre régions du monde, à l'orient, à l'occident, au midi & au septentrion. Ce fut lui qui imagina qu'on pourroit se servir de galeres sur l'océan, pour remorquer les vaisseaux, quand le vent leur seroit contraire ou leur manqueroit. En 1690, quinze galeres, parties de Rochefort, donnerent un nouveau spectacle sur l'océan. Elles allerent jusqu'à Torbay en Angleterre, & servirent à la descente de Timmouth. Chazelles y fit les fonctions d'ingénieur, & se montra sous deux points de vue bien différens, sous ceux de savant & d'homme de guerre. On lui doit la plupart des cartes qui composent les deux volumes du *Neptune François*, 1693,

in-fol., sans compter un bon nombre d'observations très-utiles pour l'astronomie, la géographie & la navigation.

CHAZOT DE NANTIGNI, voyez NANTIGNI.

CHEFFONTAINES, (Christophe) en latin à *Capite Fontium*, & appelé autrement *Penfenteniou*, étoit Bas-Breton. Il florissoit vers le milieu du seizieme siecle, & mourut à Rome en 1595, âgé de 63 ans. Sa science & sa piété l'éleverent successivement à l'emploi de professeur en théologie chez les Cordeliers, où il étoit entré de bonne heure; à celui de général, dont il fut le 55e; & à la dignité d'archevêque de Césarée. Il fit les fonctions épiscopales du diocèse de Sens, en l'absence du cardinal de Pellevé, qui en étoit titulaire. Quelques théologiens l'avoient attaqué lorsqu'il n'étoit que professeur. La nécessité qui le contraignit d'aller se défendre à Rome, fut l'occasion pour lui de son élévation; mais son mérite réel en fut la vraie cause. Il vit cinq papes pendant son séjour dans cette ville, Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII. Les marques de bonté qu'il reçut de chacun de ces pontifes, témoignèrent assez que les accusations formées contre lui n'étoient pas suffisamment fondées. Engagé par devoir à enseigner la scholastique, il eut assez de pénétration pour voir l'abus qu'on en faisoit alors, & assez de hardiesse pour oser écrire ce qu'il en pensoit. Son recueil intitulé : *Varii tractatus & disputationes de necessariis theologiae scholasticae correctione*, Paris,

1586, in-8°, est recherché ; mais la trop grande vivacité de l'auteur, & une espece d'extrême où il paroît donner, l'ont fait mettre à l'Index du concile de Trente (voyez ANSELME, MOLINA, PIERRE LOMBARD, &c.). Ses autres Traités, les uns moraux, les autres dogmatiques, sont moins estimés, quoique dignes de quelque attention. Ils marquent un homme qui avoit secoué quelques préjugés, & qui cherchoit à en faire revenir son siècle. Il s'éleva contre le préjugé meurtrier du duel, qui, après avoir presque succombé au zele des rois chrétiens reparoit avec plus d'empire que jamais dans le siècle de la prétendue philosophie. Son traité sur cette matière est en françois, sous ce titre : *Chrétienne confutation du point-d'honneur*, Paris, 1579, in-8°. On lui doit encore plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *Défense de la foi que nos ancêtres ont eue en la présence réelle*. II. *Réponse familière à une Epître contre le Libre-Arbitre*, in-8°, Paris, 1571 : ouvrage qui a fourni matière à des critiques. III. *Defensio Fidei adversus Impios, Atheos, &c.*, in-8°. Cheffontaines joignoit à la science théologique quelque teinture des langues grecque, hébraïque, espagnole, italienne & françoise.

CHEFNEUX, (Mathias) né à Liege au commencement du dix-septieme siècle, entra dans l'ordre des Ermites de S. Augustin, où il se distingua par son application à l'étude, & par son zele à remplir les devoirs de son état. Il mourut vers l'an 1670. On a de lui : I. Une Ex-

*plication des Psaumes* en latin, Liege, in-8°, peu estimée. II. Une *Chronique*, suivie *De la vraie Religion* depuis la création jusqu'au tems de l'auteur, Liege, 1670, 3 vol. in-fol., en latin ; ouvrage superficiel.

CHEKE, (Jean) né en 1514, fut professeur de grec dans l'université de Cambridge, sa patrie. Il essaya de changer la prononciation ordinaire de cette langue, sur-tout à l'égard des voyelles & des diphthongues. Cette nouveauté déplut au chancelier, qui ordonna par un décret, en 1542, de ne pas philosopher sur les sons, mais de s'en tenir à l'usage. Henri VIII lui confia l'éducation du jeune Edouard son fils, & le récompensa de ses soins par les titres de Chevalier & de Secrétaire d'état. Après la mort de ce prince, les Catholiques le firent mettre à la tour de Londres. Il montra d'abord beaucoup de constance ; mais la crainte de la mort dont on le menaçoit, lui fit abjurer la religion anglicane. Il mourut à Londres en 1557, On a de Cheke : I. Un *Traité de la superstition*, Londres, 1705, in-8°, imprimé à la suite de la *Vie* de l'auteur par Strype : cet ouvrage n'a rien de fort intéressant. II. Un *Livre de la prononciation véritable de la Langue Grecque*, à laquelle l'auteur s'étoit attaché avec beaucoup de succès ; Bâle, 1555, in-8°, en latin.

CHEMIN, (Catherine du) femme de Girardon, & digne de l'être par le talent supérieur de peindre les fleurs. L'académie de peinture & de sculpture lui ouvrit ses portes. Elle mourut à Paris en 1698. Son illustre